

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Membre du Comité National de la Musique.

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN
Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
1er oct. au 30 sept. ETRANGER un an 5,50 F
LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638 65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
Mai — Juin — Juillet — Août — Septembre

Concours
de composition
voir page 5

N° 210 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS FEVRIER 1968

Un Hommage à GUY ROPARTZ

Le fervent hommage d'Enyss Djemil, directeur du Conservatoire de Musique du Mans, docteur ès-lettres, à la mémoire de son maître

GUY ROPARTZ
(1864-1955)

Guy Ropartz !... Voilà certes le nom d'un grand maître de la musique française. Depuis longtemps déjà, les vrais musiciens, les vrais artistes savent ce que fut ce grand Breton, ce noble esprit et aussi ce que représentent les œuvres qu'il nous a laissées. Aussi son souvenir est-il entouré de leur plus profond respect. Il fut et reste admiré pour son génie et l'étendue de son savoir mais il fut également aimé pour la bonté de son cœur, l'indépendance de son caractère et sa fermeté de jugement, son exemplaire probité intellectuelle. Mais si l'élite de nos artistes apprécie, admire et sincèrement cet éminent maître de la musique française, peut-on dire que le public actuel de notre pays ait une connaissance suffisante des ouvrages ropartziens ? On peut en douter mais il convient d'ajouter que ce même public est tout à fait excusable d'ignorer presque totalement la qualité de telles œuvres. Les vrais responsables de cette ignorance du public, ce sont ceux qui ont la charge de l'éduquer, de l'instruire en ayant le constant souci de lui révéler tout ce qui est beau dans nos concerts comme sur nos scènes de théâtres lyriques. Malheureusement, il faut bien constater que ces mentors, à part quelques exceptions, négligent trop souvent de faire connaître aux habitués de leurs salles maintes œuvres très belles — et parfois même des plus belles — de notre patrimoine national dans le domaine de la musique. Ils se contentent trop volontiers de suivre le tran-tran de la routine en ressassant éternellement les mêmes œuvres dans leurs programmes qui semblent calqués les uns d'après les autres. Ou alors, quand ils se décident à faire un effort pour avoir l'air d'apporter quelque chose de neuf dans leur répertoire, c'est généralement en faveur d'une œuvre étrangère — bonne ou mauvaise — ou de quelque musique extravagante propre surtout à attirer les snobs.

Plusieurs critiques, et des meilleurs, ont déjà et fort heureusement écrit de très belles et très justes chroniques et aussi des livres remarquablement documentés pour éclairer l'opinion sur Guy Ropartz, sa vie et son œuvre. Nous devons les en louer et citer en particulier parmi eux les regrettables Emile Vuillermoz, Gustave Samazeuilh et celui qui fut l'un des plus fidèles disciples du maître breton : Fernand Lamy, ex-directeur du Conservatoire de Musique de Valenciennes, inspecteur principal de la musique et qui fut aussi — nous ne l'oublierons jamais — notre cher président d'honneur de la Confédération Musicale de France. Les travaux de ces remarquables écrivains musiciens sont désormais harmonieusement complétés par un livre magnifique, récemment paru en librairie (20 octobre 1967, imprimerie Jean Vिलाire, Le Mans) et qui est dû au très grand talent d'un parfait musicien doublé d'un savant lettré : Enyss Djemil, directeur du Conservatoire de Musique du Mans, docteur ès-lettres, qui eut en outre l'insigne honneur d'être comme Fernand Lamy, l'un des plus chers disciples de Guy Ropartz... Ce livre, abondamment documenté et contenant de nombreuses et très intéressantes illustrations, est présenté sous une jaquette reproduisant l'un des plus vivants portraits de Ropartz, admirable figure de patriarcale, au regard à la fois doux, pénétrant et malicieux, d'une expression que l'on n'oublie pas, visage prolongé par une ondoyante barbe-flèche aux reflets d'argent qui, à l'époque des

hommes à face glabre, était restée à peu près aussi légendaire que celle d'un autre grand musicien français, l'Alsacien Charles Koechlin.

Le titre de l'ouvrage d'Enyss Djemil définit parfaitement son caractère. Il s'énonce ainsi : « J. Guy Ropartz ou la recherche d'une vocation » avec en sous-titre, « L'œuvre littéraire du Maître et ses résonances musicales ». Ce beau volume in-4° coquille de 300 pages reproduit la thèse de 3ème cycle (littérature Française) soutenue par l'auteur devant la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (Rennes 1967). C'est donc dans la capitale même de la Bretagne, au cœur même de ce vieux duché de la terre d'Armor, patrie de ce moderne barde celtique qui l'a tant aimée et si bien chantée, qu'Enyss Djemil a tenu à révéler pour la première fois tout ce que lui avaient suggéré la vie et l'œuvre entière de ce grand poète-musicien breton.

Ce qu'on ignore peut-être plus encore que les œuvres musicales de Guy Ropartz, ce sont ses œuvres littéraires et poétiques et je dois avouer en toute franchise qu'à ce dernier titre le livre d'Enyss Djemil, que j'ai lu avec infiniment d'intérêt, m'a appris beaucoup de choses. Je savais fort bien, et depuis très longtemps que Ropartz était un magnifique musicien mais je ne soupçonnais pas que cet artiste étonnant avait d'abord été un poète, un écrivain de très haute valeur avant de devenir un maître de la composition musicale. Richard Wagner, dit-on, était encore plus fier de ses dons de poète que de toute sa production musicale, ce qui n'est pas peu dire. Le livre d'Enyss Djemil nous apporte la preuve que chez Ropartz le poète n'était pas inférieur au musicien. C'était un artiste complet, un humaniste dans toute la force du terme. Il fut aussi peintre à ses heures et c'est fort judicieusement que l'auteur a appliqué à son héros la belle phrase de Montaigne qu'il a placée en épigraphe de son texte : « Les belles âmes ce sont les âmes universelles, ouvertes et prestes à tout ».

Le livre de Djemil est respectueusement dédié à Gaud Ropartz, à celle qui fut la fille chérie du maître et aussi « celle — nous dit l'auteur — qui fut la secrétaire, le dernier soutien et l'ultime confidente du grand et noble artiste. C'est grâce à son amicale confiance que j'ai pu compiler les archives de famille, revivre de belles heures envolées, réparer quelques erreurs de détails : enfin je lui sais gré de m'avoir accordé l'honneur de lui dédier cet ouvrage ».

(Suite page 7)

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... »

FAURE (1)

Revenons plus avant, en cette année 1886 qui est celle du Requiem. Il existe de nombreuses messes des morts et il y a le Requiem de Fauré.

« Cette grande Berceuse de la mort est la mélodie la plus noble qu'un mortel sans orgueil ait jamais chantée devant un tombeau » écrit Emile Vuillermoz. Ce tombeau est celui d'un père bien aimé, l'œuvre est unique en son genre, écrite par un incroyant (qui ne s'en cachait pas). Peut-on le croire en écoutant la sereine acceptation de ce repos éternel, de cette délivrance des combats terrestres et la récompense d'un paradis vers lequel s'élève, comme une fumée d'encens l'In Paradisum merveilleux dans sa simplicité, dans la sobriété des moyens employés. Seules les voix de femmes amènent la paix éternelle, soutenues par l'orgue, les cordes, le célesta et les harpes. A lui seul, le Pie Jesu (38 mesures, un peu de 3 minutes) est un chef d'œuvre. Rappelons que lors de la première audition (1887) en l'église de la Madeleine, sous la direction de l'auteur, c'est un petit garçon de dix ans qui chanta cette quatrième partie. Il devait devenir un de nos grands compositeurs dont nous parlerons au moment voulu. Port-âge maintenant, fort délaissé mais conservant encore avec toute sa vitalité un esprit pétillant qui fait la joie de ses conversations, il s'appelle Louis Aubert. Je ne m'étendrais pas sur les jugements émis sur le Requiem qui ne contient aucun effet spectaculaire pour ne garder en face de la douleur que l'apaisement dans la résignation et l'espoir. L'interprétation fait appel à deux solistes : Baryton et Soprano, chœur mixte, orgue et orchestre.

Ne peut-on pas étendre ce que je viens d'exposer à l'Élégie pour violoncelle et orchestre, grave et noble sans être triste ? Nous remarquerons dans cette œuvre combien l'auteur connaissait l'instrument et quel emploi il en fit aussi bien là que dans les deux magnifiques sonates avec piano. La première, en Ré mineur, fut composée en 1917 au cours de ses vacances à Saint-Raphaël ; la seconde en Sol mineur date de 1920, elle fut commencée à Ax-les-Thermes où, gravement malade, il dut attendre son rétablissement pour la terminer à Paris.

Si Fauré n'est pas un symphoniste, il n'est pas, à l'époque de l'Élégie, un homme de théâtre. Cependant il écrit successivement, à ce moment, les musiques de scène pour Caligula, tragédie en cinq actes d'Alexandre Dumas (1883) et, l'année suivante, pour Shylock de Shakespeare.

C'est aussi après le Requiem

MOTION C. M. F.

concernant l'Enseignement Musical

Le Comité de Liaison pour la sauvegarde de la Musique déclare s'associer pleinement à la motion votée à l'unanimité lors du Congrès de la Confédération Musicale de France et concernant l'enseignement de la musique de la Maternelle à la Faculté.

Notre motion a été envoyée à tous les parlementaires. Déjà, plusieurs de nos Présidents ont reçu des réponses.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à faire paraître ce texte dans les différents presses régionales. Veuillez continuer à nous faire parvenir les journaux relatant cette motion.

que se situe le troisième recueil de mélodies dans lequel on rencontre des pages nostalgiques et même douloureuses. Les titres seuls sont assez évocateurs : Larmes, Au-Cimetière (« heureux qui meurt ainsi que les oiseaux des champs ») Spleen, Prison ; la joie de vivre revient dans Arpège avec ce conseil donné à Sylva, Sylvie et Sylvain : « Allez vite, l'heure est si brève — Cueillir au jardin des aveux — Les cœurs qui se meurent du rêve ». Bien sûr me direz-vous c'est Albert Samain qui parle ainsi mais c'est Fauré qui le chante et comment ! Écoutez encore Le plus doux chemin, le Ramier, Madrigal, Chanson (de Shylock) « Oh ! les filles, les baisers défendus c'est Dieu qui les ordonne » La fleur qui va sur l'eau, Accompagnement, La forêt de septembre, les cinq « mélodies de Venise » : En sourdine, Mandoline, Green, A Clymène, C'est l'extase langoureuse. C'est là aussi que se trouve Le Parfum imperissable dont j'ai parlé au début de cet article et duquel on a déjà parlé dans ce journal (car des fauréens il en existe encore ! même à la C.M.F.). Comptez bien, cela fait dix huit et, avec Soir plus La Rose, vingt bijoux de grand prix.

Juste ici j'ai parlé de soixante mélodies réparties en trois recueils de vingt. Ces joyaux n'ont aucune parenté entre eux. Ils se succèdent dans le temps au fur et à mesure de leur composition. Nous n'avons pas rencontré comme chez Beethoven, Schubert ou Schumann des « cycles » de lieder (mot si peu traduisible qui conviendrait aux mélodies de Fauré). Maintenant nous allons aborder des ensembles qui ne sont plus des recueils mais des éléments qui ont un lien.

Dans le troisième cahier nous avons trouvé les cinq mélodies de Venise qui n'appartiennent pas à cette forme ; il n'est de Venise que le lieu où elles furent écrites sur des poèmes de Verlaine. Cela fait penser à une réponse du maître lorsqu'une de ces personnes qui veulent tout savoir se crut obligée de lui demander ce qui l'avait inspiré pour l'un de ses Nocturnes ? — « Le tunnel du Simplon ! » répondit-il...

Il n'est plus de même avec les neuf mélodies de la Bonne chanson écrites en 1891 sur des poèmes de Verlaine et terminées un an après, ni avec la Chanson d'Ève dix mélodies sur des poèmes de Charles Van Lerberghe entre 1907-1910. Notons ici l'évolution du style. Fauré a dépassé la soixantaine ; pour les uns c'est le dessèchement, pour ceux qui veulent pénétrer plus loin dans le domaine

(Suite page 4)

LE 8ème CONGRES INTERNATIONAL DE L'I.S.M.E. A DIJON

Grâce à l'aide si compréhensive du ministère des Affaires Culturelles, grâce au ministère de la Jeunesse et des Sports, grâce au magnifique dévouement des autorités dijonnaises, c'est du 2 au 8 juillet 68 qu'aura lieu le 8ème congrès de la Société Internationale pour l'Éducation musicale.

La venue d'au moins 3.000 congressistes appartenant à 45 nations aurait de quoi effrayer un organisateur, mais M. Ameller, le distingué directeur du conservatoire a su obtenir le secours de M. le recteur de Dijon, et aucun problème ne pourra le surprendre. Ajoutons à cela qu'André Ameller a une grande expérience en la matière, il a déjà mis sur pied 4 congrès

et il a participé aux congrès de l'I.S.M.E. à Copenhague (1958), Vienne (1961), Tokyo (1963), Budapest (1964), Interlochen (1966).

Le directeur général, le responsable de toutes les manifestations n'est autre que le Prof. E. Kraus. Il faut le dire sans crainte, on ne connaît personne, en Europe du moins, qui puisse assumer avec autant de maîtrise un rôle aussi délicat. Car les conférences, les démonstrations, les concerts se suivront sans arrêt pendant les journées dijonnaises, et quantité de nations doivent avoir le droit de présenter leurs délégués, leurs ensembles.

LA PARTICIPATION FRANÇAISE.

Les conférenciers choisis sont le Prof. Chaillay et W. Fédor, éminent musicologue M. P. Auclert, délégué général pour la France, prendra aussi la parole. Quatre heures seront réservées de 7 à 9, aux différents secteurs de l'Enseignement français. Une discussion suivra chacune de ces séances.

Mlle Gudine et Levallois parleront de la musique à l'école primaire. Mme Aline Pendleton, Mlle Roux, traiteront des expériences réalisées dans l'enseignement secondaire.

M. l'inspecteur Jacques Charpentier, aidé d'un disciple de J. Chaillay parlera des conservatoires de l'université. M. le directeur Codéon, M. Rouvère (du centre de Documentation pédagogique) parleront enfin de l'Enseignement privé, des écoles privées.

Ces 4 séances seront axées bien entendu, sur le thème d'ensemble du congrès : Influence des moyens techniques dans l'Éducation Musicale.

CONCERTS

Le chœur national donnera un concert à Notre Dame, sous la direction de Jacques Grinbert.

La chorale Gabriel Fauré, la maîtresse de Saint-Bénigne donneront des auditions. M. Ameller dirigera son orchestre du Conservatoire lors de la séance inaugurale.

Les conservatoires de Metz, de Toulouse, de Dijon offriront des démonstrations de très haute qualité (des directeurs J.S. Béreau et N. Lanan sont attendus à Dijon). J.M. Londeix donnera avec J.J. Painchaud des œuvres pour saxophone et piano. Enfin le parfait organiste A. Fleury se fera entendre à Saint-Bénigne, comme il se doit.

Cette liste n'est pas restrictive d'autres concours sont attendus.

LA SECTION FRANÇAISE.

La Section Française a été fondée par M. Auclert en 1961, elle comprend 2 membres des conservatoires, 2 enseignants appartenant à la ville, 2 professeurs des lycées et collèges, Mme Cl. Leduc a accepté de présider ce groupe.

La section sera heureuse d'accueillir à Dijon les éminentes personnalités qui vont assister au congrès. M. le directeur général Landowski sera là, avec M. le directeur des Enseignements J. de St-Jorre, ils prendront la parole lors de la séance d'inauguration.

Ce congrès de Dijon doit marquer une grande date dans l'Enseignement musical français, il arrive à point nommé au moment où l'on fait de tels efforts pour donner à la musique, chez nous, la place qu'elle doit occuper dans la formation des jeunes générations.

On peut s'inscrire au Conservatoire, 5, rue de l'École du Drott Dijon 21.

LA MUSIQUE DANS LES FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS

Heureuse collaboration entre la C.M.F., le Service départemental de la Jeunesse et des Sports, des Hauts-de-Seine et les équipes d'animation des Foyers de Jeunes Travailleurs.

Alors que l'an dernier, le groupe d'animation culturelle du F.J.T. de Clichy sollicitait et obtenait la collaboration gracieuse de notre ami Étienne Lorin et son excellent orchestre d'Accordéons pour une soirée musicale, c'est le F.J.T. de Chaville qui, suivant cet exemple, a voulu introduire la musique classique dans ses week-end récréatifs et culturels.

La salle, cependant vaste était trop petite pour contenir tous les auditeurs.

Au programme de la soirée du samedi 18 décembre : Madame Jeanine LAROCHE : pianiste, 1^{er} Prix de Piano du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris ; soliste à l'O.R.T.F. ; Professeur à l'École Nationale de Musique de Cambrai. Monsieur Ramon de Herrera : Guitariste ; Licencié de l'École Normale de Musique ; Professeur dans les Conservatoires Municipaux de Paris. Mademoiselle Annie Cappelle : Tromboniste ; Prix d'Excellence de la Confédération Musicale de France ; 1^{er} Prix du Conservatoire de Lille. Monsieur Guy Touvron : Trompettiste ; Prix d'Excellence de la Confédération Musicale de France ; 1^{er} Prix du Conservatoire de Vichy. Et les chanteurs : MM. Jean-Luc Denereville, Jacques Bricc et Henri Gougard.

Il est réconfortant de constater, avec quel dévouement, quel sérieux, quel enthousiasme, ces équipes de jeunes travailleurs œuvrent pour apporter à leurs camarades une initiation culturelle et artistique de haute valeur.

CHRONIQUE des DISQUES

INSTRUMENTS

SUITE DE LA CHRONIQUE DE JANVIER

+ LA FLÛTE ; JOLIVET

Celui qui a su s'aligner sur les compositeurs français les plus personnels de leur génération, a toujours accordé dans son œuvre une place de premier choix à la flûte. Adoptons pour le contenu de ce disque l'ordre chronologique.

Glissons d'abord rapidement sur les 5 incantations pour flûte seule que nos lecteurs connaissent. Si elles datent de 1936, elles n'en demeurent pas moins, trente ans après, des pages marquantes. Elles savent ressusciter l'ancestrale magie du fond des âges.

L'incantation pour flûte en sol « Pour que l'image devienne symbole » (1937) prolonge la série. Sinuose et fluide, la mélodie prend forme et se précise peu à peu.

Le Concerto pour flûte et orchestre à cordes (1949) est une partition ravissante. Le soliste taille dans l'azur, très au-dessus des cordes. La structure de ses deux mouvements permet de retrouver, grosso modo, la coupe classique (1. Andante lyrique et allegro moussieux. 2. Largo lyrico-dramatique et allegro exaltant).

C'est à la Suite pour flûte et percussion (dite aussi : 2ème concerto pour flûte) qu'il y a lieu d'accorder le plus d'attention. Écrit en 1966, cette œuvre à part réussit un alliage impensable : une flûte oiseau fait face à la percussion que Jolivet a su rendre aussi fluide que variée ; cette dernière réclame la présence de quatre artistes. Entre le soliste et ce bloc, l'équilibre est miraculeusement sauvegardé. La palpitante flûte figure le symbole humain, en regard d'éléments rythmiques qui représentent, discret et stylisé, le déchaînement des forces primitives. Libre, elle s'anvoile sur l'appareil des percussions, lequel a plus encore de valeur poétique que de mérites colorés et de propriétés dynamiques. (Le titre de chacun des quatre mouvements est rédigé en français).

J.-P. Rampal fait face à d'immenses difficultés avec une aisance absolument déconcertante. Si son exécution de cette dernière œuvre est extraordinaire, il est juste de reconnaître que les interventions des percussionnistes ne le sont pas moins.

Il est non moins juste de dire que l'interprétation des six incantations est tout aussi étonnante. De la « flûte chanteuse » (n° 3) à la « flûte polyphonique » (n° 2) l'artiste déploie la gerbe prestigieuse de son infini talent. Pour le concerto, les cordes de l'Orchestre Lamoureux sont conduites par le compositeur.

Conclusion : un disque Jolivet, mais aussi un disque Rampal ! Réalisation technique parfaitement limpide. (5)

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ QUATUORS « ROCOCO »

Ces quatre œuvres d'auteurs différents appartiennent à la deuxième moitié du XVIIIème siècle.

Le quatuor en ré majeur n° 1 de Dittersdorf est marqué par la prééminence du premier violon dans le mouvement initial, et dans les autres par une répartition plus concertante (1. 1er thème assez schubertien ; mais, travail thématique, formules, procédent encore de Mozart. 2. Menuet fort épris de grâce ; le trio lève discrètement un coin de voile vers le proche avenir romantique. 3. Dans le traitement du presto thème, on relève à nouveau l'annonce de Schubert).

De Richter — un « stamitzien » de la première heure — le quatuor en ut majeur opus 5 n° 1 emploie un langage expressif avec franchise. (1. Idées heureuses, développements bien venus. 2. Romance, qui s'annonce avec fraîcheur et simplicité. 3. « Ricontro » spirituellement distribué entre les pupitres).

Ce quatuor en la majeur opus 6 est signé Rocetti (ou Rosier) presque un inconnu. Finement découpé dans une étoffe claire, il est rédigé avec une incontestable maîtrise (1. Sur thèmes élégants, vifs et enjoués. 2. En dépit d'idées un peu « minces », le menuet est ravissant, surtout dans son trio. 3. un « rondeau » expressif cert d'entrée au finale bref et nerveux).

Encore moins connu est Asplmayer. Dans son quatuor en ré majeur opus 2 n° 2 se lit l'influence de Mozart. (1 « Vivace » ombré par de fugitives incursions en ré mineur. 2. Menuet d'une grâce exquise mais fragile, sauvé par un court trio assez émouvant. 3. Andante richement chargé de regrets. 4. Rondeau dansant, très viennois).

Chez le « Quatuor Ostersck » (Colonne), la mise en place et la beauté du son tombent assez rarement sous le coup du reproche (nous n'aimons pas tellement les portandos du 1er violon dans le menuet de « Rosetti »). Il sait faire chanter les phrases ; il sait construire, associer logiquement les éléments constitutifs d'une pièce pour en faire un tout organisé et cohérent. L'interprétation de « Asplmayer » est magnifique.

Reproduction claire. Bien comprise, la stéréo (toujours préférable) définit parfaitement l'espace musical. La notice de la pochette rend hommage à l'influence primordiale de Mannheim, et reconnaît — à juste titre — à ce disque une double valeur ; car, en dehors du plaisir artistique qu'il procure, il accomplit une louable mission réparatrice. (6).

L'ORCHESTRE

+ MAHLER : SYMPHONIE N° 6

On peut trouver à cette œuvre des parrainages illustres : la 4ème Symphonie de Schubert dite « tragique », la 5ème Symphonie de Beethoven dite « du destin » ; il n'est pas défendu non plus de penser à la 6ème Symphonie de Tchaïkovsky dite « pathétique ».

Créée en 1906, elle fut assez longue à s'imposer. Pourtant c'est un admirable et émouvant chef-d'œuvre, qu'il faut connaître.

Très développée, la symphonie comprend quatre mouvements ; le finale seul participe pour près d'une demi-heure à la durée totale, qui atteint un heure un quart. D'autre part elle met en jeu un appareil orchestral fort important (par exemple : 19 cuivres) mais rien n'est n'apparaît « chargé ». L'instrumentation est très soignée et souvent audacieuse. La percussion est particulièrement fournie ; on lui prête d'ailleurs une certaine signification symbolique ; ainsi les cloches à vaches évoqueraient la solitude, la batterie : la fatalité ; la crécelle représenterait le rire satanique, par contre les cloches d'église : la foi.

Analyse — (1. Marche dont la scansion est violemment martelée, alors que le deuxième thème chante, éperdument lyrique. Le développement se déroule dans un climat souvent mystérieux, voire féérique, à d'autres moments franc, vigoureux, rageur. Ces périodes, contrastantes par intensité, la dynamique et aussi par l'esprit, alternent. 2. Scherzo placé avant le troisième mouvement, conformément à la première édition. Ponctué par les timbales, il revêt d'abord un caractère fantastique ; thème pesant et écriture contrapuntique sont assez bruckneriens. Opposition d'un épisode gracieux ; puis sarcasme où se percolent les interventions du xylophone et de la percussion. Trio fin, quasi pastoral. Reprise : ici une inquiétante descente chromatique, là une clarinette narquoise ou un trombone menaçant, préparant l'étrange coda. 3. Andante : longue et mélancolique élégie (violin, cor, cor anglais). Cette page sublime, d'une idyllique poésie, constitue une oasis de fraîcheur qui fera davantage saillir le dramatique finale. 4. celui-ci s'ouvre sur une reconduction du thème du destin, travaillé dans la première partie, mais en une atmosphère fluidifiée par le céleste ; après des frissonnements de cordes, les instruments graves embouchent un choral construit sur des lambeaux du thème. Puis voici l'allegro, long et saisissant, qu'il est impossible de décrire par le menu. Il traduit une lutte farouche, ardente, épique ; il est impressionnant, cohérent, poignant, exaltant. Déprimant aussi, car c'est à une défaite humaine totale qu'il conclut).

E. Leinsdorf est à la tête de l'Orchestre symphonique de Boston. Sans sacrifier à la construction, qui demeure rigoureuse et lisible, le chef soigne avec amour chaque détail ; par exemple, il cisele toute nuance et rend justice à toute recherche de timbre. C'est magistralement qu'il prépare, conduit et maintient les tensions dont le difficile finale abonde. Son interprétation, qui s'adapte souplesment à l'esprit de chaque mouvement, captivo de bout en bout.

La reproduction phonographique crée un éventail sonore large, profond, clair, puissant. La stéréophonie (conseillée) permet de saisir les effets ; ainsi l'appareil de la percussion surgissant du lointain. Les deux disques sont livrés en coffret, avec une notice qui apporte sur l'œuvre des vues intéressantes (mais surprend en affirmant que le scherzo est « cacophonique » !).

Exactement, la mahliérienne symphonie est gravée en trois faces ; on nous présente en complément « Le vin » de Berg. Nous renvoyons nos lecteurs au numéro de décembre dans lequel nous étudions cette œuvre. Elle est, certes, très belle ; peut-être ici souffre-t-elle du voisinage, et sans doute faudrait-il l'entendre d'abord. La réputée soprano Phyllis Curtin la chante en français. (7)

HARMONIES - FANFARES

+ « FANFARAMA »

C'est un titre comme un autre ! La batterie-fanfare de la Musique de l'Air, dirigée avec une inégalable compétence par Robert Goute, nous offre cette fois un « grand diamètre ».

Nous avons donc droit à un copieux et bel échantillonnage du répertoire rénové, rajeuni, des formations cuivres-percussions. La plupart de ces douze morceaux (sauf tous) avaient déjà paru en 45 tours, et furent analysés ici ; nous ne les ferons donc plus en détail. Ils sont signés : Luybaerts, Goute, Devo, Delbecq, Fayolle.

(Programme) — « Bugle riff » emporté par le rythme. « Javanaise » : écrite dans la meilleure tradition populaire. « Copain-Copain » : pétillant et épiquerie. « Pepita » : pièce dansante, séduisante et provocante. « Porto-Rico » : un rythme axotique soutient obstinément de jolis motifs mélodico-harmoniques. « Galopades » : fol entraîné. « Habanera » : elle s'élanche solennellement pour danser ensuite sur le rythme traditionnel. « Scherzo drolatique » : page humoristique. « Gal luron » : défilé aussi souriant qu'engrécieux. « Mirago » : un discret exotisme apparaît en filigrane dans cette fort pittoresque pièce de genre. « Fiffeline » : avenante et juvénile. « Chinoiserie » : balayant dans une « couleur locale » un peu

facilement obtenue ; fait beaucoup d'effet).

La pochette indique la composition de la Batterie-fanfare. Cette formation d'élite se rit de la traîtrise des rythmes, comme d'ailleurs des embûches de toutes sortes. Tous les éléments constitutifs de la musique sont impeccablement installés. Et quelle splendeur sonore !

L'enregistrement est d'une telle somptuosité qu'il faut peut-être écarter l'hypothèse que l'éditeur se serait contenté d'un simple repiquage. Il est d'une couleur, d'un éclat, d'une raffinement... Il est vrai que la gravure s'étale largement (chaque face ayant une durée relativement réduite pour un « 30 cm »). L'effet stéréophonique permet d'apprécier entièrement la qualité des exécutions ; elle leur rend un hommage total et fidèle ; car la localisation des timbres, la détermination des groupes, permettent d'équilibrer et d'éclaircir les différents plans, de distinguer les différentes sections qui se répondent ou se superposent (jugez seulement, à titre d'exemple, de la netteté des percussions). (8)

MUSIQUE ETHNIQUE

+ PEROU

Cette réalisation n'offre aucun commun mesure avec les disques de folklore d'Amérique latine généralement commercialisés. Elle est puisée à la vraie source et, repoussant tout exemple douteux ou édulcoré, demeure authentiquement autochtone.

La première face fut enregistrée dans un village méris de haute montagne (Andes) pendant la fête de la Vierge. Elle révèle un subtil alliage des mélodies indiennes et des rythmes espagnols, dégagant un charme quelque peu mélancolique (Inutile que nous donnions les titres. On entend deux airs joués par un orchestre ainsi composé : 2 flûtes, harpe et résonneur ; le second, triste dans l'ensemble, se termine sur un rythme allégre. Plus loin, deux violons s'adjoignent ; ailleurs, deux flûtes et deux tambours exécutent une danse évoquant l'ancienne bataille Chrétiens-Indiens. Deux flûtes, seules cette fois, chantent une macabre légende d'amour. Nous mettrons en vedette un intéressant solo de harpe indienne, ainsi qu'un chant de Noël joué par un indien sur un orgue du début du XVIIIème siècle dans une petite église de village, tandis qu'un aide actionne la soufflerie pneumatique).

Les exemples de la seconde face furent captés chez les Indiens Q'eros, une communauté de moins de 250 habitants, située à presque 100 km de tout centre commercial. Il est frappant de constater que tous, sans exception aucune, sont uniquement instrumentaux (Chant de berger, Carnaval, Danse de tel ou tel oiseau, chant pour une fin de fête, danses diverses se succèdent. Les formations sont variées, mais on y retrouve quelques uns des instruments suivants : flûte traversière — à 7 trous — petite flûte, flûte droite, tambour et bombo. Nous mettrons à part la séquence où un homme siffle entre ses mains pour imiter le chant de l'oiseau, tandis qu'un autre lui parle).

Les enregistrements eurent évidemment lieu sur place, en 1965. Présentation en pochette-album renforcée. La notice apporte une description détaillée de la fête dont il est question en face A, ainsi qu'une passionnante étude technique sur la communauté indienne parmi laquelle on a gravé la face B ; des illustrations photographiques complètent l'ensemble. (9)

(5) Erato STU 70332 (33/30).

(6) Philips 835790 LY (33/30).

(7) R.C.A. 645069/70 (33/30).

(8) Unidisc UD 30147 M (33/30).

(9) Ocora OCR 30 (33/30).

CHRONIQUE DE FEVRIER

MUSIQUE VOCALE CATHOLIQUE

+ FRANCK : LES BEATITUDES

Ce « poème musical en un prologue et huit chants » — célèbre mais pratiquement jamais exécuté — s'inspire du « Sermon sur la Montagne ». Le texte, échafaudé d'après les Ecritures, est un peu... poésif ! Heureusement il y a la musique ! Fruit de dix ans de travail, elle constitue le chef-d'œuvre de Franck.

L'inspiration est élevée, le langage puissant. Cette musique n'est pas vraiment serene, mais passionnée à l'image de son auteur. Remarquons que, si les parties « démoniaques » semblent pâtir du conventionnalisme, les parties « angéliques » apparaissent au contraire réellement inspirées, révélant la vraie nature du « Pater Séraphicus ».

Outre une dizaine de solistes, un chœur mixte et un chœur d'enfants, « Les Béatitudes » utilise un orchestre important, où chaque timbre est utilisé en fonction de ses ressources expressives.

(Prologue) — Désolé, l'orchestre prépare l'entrée du ténor qui, après le Désespoir, annonce l'Espoir. Alors la musique se gonfle de confiance. Béatitude n° 1 — Sous l'impulsion du Christ, le chœur céleste chante sa joie. Béat. n° 2 — Troublé, douloureux, l'orchestre symbolise la Misère humaine. Mais des voix venues d'en-haut apportent la compassion. Béat. n° 3 — Orchestre sombre ; gong et timbales ponctuent le glas. Le chœur montre la fatalité de l'humaine destinée ; Divers Humains clament leur chagrin devant la mort d'un être cher ; des esclaves réclament la

liberté. Avec le thème de la Charité, le Christ annonce « Heureux ceux qui pleurent ». Apaisement général. Béat. n° 4 — Evoque la lutte entre soit de Justice et Instincts guerriers, chacun étant représenté par un thème ; d'où : violents contrastes à l'orchestre, lamentation du chœur, forte imploration du second ténor. Le Christ intervient, la paix se retrouve. Béat. n° 5 — Par la voix du premier ténor, les opprimés réclament vengeance. L'orchestre se trouble et s'agite, les chœurs se révoltent. Alors le Christ : « C'est à moi seul qu'appartient la vengeance ». Les voix célestes, puis l'Ange du Pardon, prêchent la miséricorde. Episode sublime. Béat. n° 6 — Les femmes païennes et les femmes juives entremêlent leurs voix. Une phrase à peine tragique prépare l'apparition de l'Ange de la Mort. Mais une ineffable mélodie accompagne le vol d'anges qui précède l'apparition du Christ : « Heureux les cœurs purs ». Béat. n° 7 — Un prélude instrumental touré introduit la satanique déclaration célébrant le Mal. La foule répond à son appel. A l'agitation succède la sérénité avec l'entrée du Christ : « Heureux les Pacifiques ». Un quintette de solistes chante la victoire de l'Amour. Béat. n° 8 — Satan ne veut pas s'avouer vaincu. Il nargue le lointain chœur des Elus, qui cependant prend consistance et s'amplifie. Après la « Mater Dolorosa » (sacrifice) le Démon s'effondre ; le Christ proclame : « Heureux les persécutés ». Alors de triomphaux hymnes de louange fusent de toute part. Ce huitième chant est magnifique par les oppositions qu'il réserve : la Lumière contre l'ombre, la Béatitude contre l'angoisse).

L'exécution a réuni 310 exécutants en l'église Saint-Roch. Parmi les chanteurs, nous détachons nettement du lot Denise Montell et Simone Couderc, en raison de l'envoie de leur participation (par contre nous aimons moins Mona Kerys, dont l'émission est discutable). Nous ne pouvons citer tous les artistes, mais nous avons très apprécié aussi A. Jonquères qui prête au Christ une voix chaude, vibrante, douce mais persuasive ; X. Deprez, à l'organe puissant (qui pourrait peut-être rendre encore plus maléfique le rôle de Satan) et le second ténor, J. Brazzi, nuancé et éloquent. La chorale Elisabeth Brasseur est pure et homogène, très frais le chœur des « Petits chanteurs de Chaillot ». L'orchestre a été formé d'éléments sélectionnés. Le chef J. Allain, dont le rôle est aussi primordial qu'écasant, a communiqué à tous son amour de l'œuvre. Dans l'ensemble, sa version est plus lyrique que dramatique.

Captation de caractère synthétiste. La reproduction possède une honnête dynamique et une clarté parfaite. La stéréophonie, large et profonde, est efficace et excelle nullement bien comprise (mais la gravure « compatible » permet l'audition sur un appareil normal). Les deux disques sont présentés sous boîtier, avec notice contenant, entre autres, le schéma de la répartition des masses à l'enregistrement ; l'audition restituée fort bien cette disposition (1).

MUSIQUE VOCALE PROTESTANTE

+ BACH : UNE GRANDE CANTATE

La Cantate BWV 198, dite « Trauer-Ode », est en effet une cantate funèbre écrite en vue d'un service qui fut célébré peu de temps après la mort de la Reine de Pologne, également princesse électrice de Saxe. Contrairement à son mari, celle-ci avait abdiqué plutôt que de renier sa foi à la religion réformée, et ses sujets Saxons la pleurèrent donc sincèrement. Cette grande œuvre réclame, outre quatre solistes et le chœur mixte, un orchestre ainsi constitué : deux flûtes, deux hautbois, deux hautbois d'amour, violons, altos, gambas, luths, plus le continuo (violoncelle, contrebasse, orgue, clavecin). Elle se déroule en deux parties, totalisant dix numéros. Mains d'entre eux ont trouvé un réemploi dans les œuvres ultérieures.

(1. 1 - Overture instrumentale et chœur sur un rythme orchestral pointé insistant — comme un cortège — se pose la longue déploration chorale. 2 et 3 - Récitatif et air de soprano exprimant la consternation de la Saxe — le soutien des cordes est gonflé de sanglots — 4 - Court récitatif d'alto : il parle de la vibration des cloches, dans l'accompagnement flûtes et cordes l'évoquent avec un saisissant réalisme. 5 - Long air d'alto décrivant la mort de l'héroïne : la musique, plus contemplative — deux violas de gambe et luths — est calme et confiante. 6 - Récitatif de ténor, avec deux hautbois d'amour. 7 - Chœur louant les vertus de la Reine : en style fugué, dont la grandeur d'inspiration et la noblesse de ton s'imposaient ici. 8, après l'oraison funèbre. 1 - Air de ténor situant la disparition — « la demeure bleue de l'Eternité » — avec flûtes — 2 - Récitatif de basse : évoque paisiblement le souvenir de la Reine. 3 - Chœur final : sur un rythme ternaire baroque, le chœur voue la Mort à la prostration).

Luminosité et simplicité chez le soprano Rolf Hansmann ; très beau timbre, chaud et soutenu, chez l'alto Hélène Watts ; Amplifier chez le ténor Equiluz et la basse Von Egnond ; voici pour les solistes. Les chœurs (Hambourg) se montrent unis et disciplinés, l'Orchestre (Amsterdam) souple et délicat. Sous la baguette de Jürgen, pas d'éclat ; l'interprétation est sobre, intérieure, pénétrée, dédaigneuse d'effets pourtant facilement possibles. (Grand

de qualité... allant peut-être jusqu'au paroxysme dans la première face, toutefois non ternes. Cot excès disparaît dans la seconde partie).

La réalisation technique préserve ce climat intime (2).

MUSIQUE INSTRUMENTALE ORGUES HISTORIQUES (PORTUGAL)

Le nouveau disque de cette collection précieuse nous entraîne à Lisbonne. Les œuvres portugaises retenues offrent beaucoup d'analogie avec le répertoire espagnol de la même époque ; ce dernier est d'ailleurs représenté également dans cette réalisation. Une mention toute particulière à la magnifique deuxième face.

Bref aperçu du programme — De Araujo, deux pièces pittoresques et décoratives : « Bathala » du sixième ton, avec frottements et effets d'écho, et « Ora » du deuxième ton ; « Ora » anonyme du premier ton, admirable de douceur et de plénitude. Do Diego do Conceicao un majestueux « Meio Resistio » du deuxième ton. A nouveau deux pages anonymes : sept « versos » — très divers (tendresse et éclat y alternent) ; la cinquième utilise les chamades). Suit un angélique « concerto » du deuxième ton de G. do Reis et, d'un auteur inconnu, un « vort » « Tiento » du premier ton.

Et voici le grand Cabanilles, avec le « Tiento n° 23 » (déjà étudié ici) plein d'équilibre et de puissance. Corce de Araujo a composé, entre autres, les deux « Tientos » maintenant entendus ; la fluidité de leurs contrepoints est notable ; ces deux œuvres, ainsi que la précédente, adoptent l'écriture en imitations et ne reculent pas devant une construction savante. De nouveau Cabanilles, avec la « Passacalle II » aux variations de plus en plus vélocités, et la franche « Toccala II ».

L'extraordinaire orgue de Sao Vicentio de Fora remonterait à la fin du XVIIIème siècle — ce qui est exceptionnel — n'a jamais subi de restauration ; d'où l'authenticité particulière des sonorités, qui sont profondes et colorées. On remarque la savoureuse trompette du deuxième clavier, la puissance unique du grand jeu, la douceur et l'instabilité des cordes.

Réalisé par F. Chapelet, ce disque témoigne d'un sérieux et d'une précision remarquables. La technique d'enregistrement a permis aération, fidélité et présence. Signalons aussi le bon effet stéréo, très intéressant dans le cas des chorales. Si elle ne s'étend pas sur les œuvres, la notice offre force renseignements sur l'orgue (en particulier : composition de chacun des claviers, registration utilisée pour chaque morceau) (3).

+ LA CLARINETTE, LE HAUTBOIS LE BASSON

Ce sont deux œuvres de jeunesse de Richard Strauss (1864-1949) puisque la première date de 1947, la seconde de 1945 ! Le Duo-concertino clarinette et basson avec orchestre à cordes et harpe est certainement l'une des plus charmantes parmi les dernières partitions du Maître. De l'orchestre se détache un « concertino » qui disserte volontiers avec les deux solistes. Strauss aurait eu l'intention d'illustrer un vieux conte : le porcher (basson) amoureux de la Princesse (clarinette). En tout cas, l'œuvre est mélodiquement et harmoniquement très riche.

Trois mouvements enchaînés (1. Le Violon, puis la clarinette, chantent élégiquement. Le second thème sera plus frivole et le suit la plainte énamourée du basson. Le dialogue se poursuit, agreste dans sa presque totalité. 2. Romance d'un ton souvent passionné, parfois zôbrée par la harpe, parfois barolée par les cordes. 3. Rondeau pétillant de malice).

Les deux solistes sont hors de pair. Le clarinetiste Michalik, très agile, a d'autre part, une émission veloutée. Le bassoniste Buttkewitz possède, dans le médium et le grave, une rondeur de son qui fait souvent penser au cor. Le violon solo mériterait aussi d'être nommé. Cette version est magnifique d'expression, de respiration, d'envoie.

Œuvre néo-classique plus encore que la précédente, se maintenant dans une teinte pastorale, le concerto pour hautbois et petit orchestre est écrit pour un instrument à la fois chanteur et virtuose. Il pourrait bien constituer un hommage à Mozart. Il est cimenté par une puissante unité interne.

Trois mouvements enchaînés (1. Très expressif, le hautbois entame un libre chant. L'orchestre l'interrompt avec véhémence, mais il réplique bientôt, puis expose le deuxième thème, lequel se termine assez désinvoltement. 2. Andante : mélodie très cantabile et légèrement mélancolique, confiance que le hautbois consent à un orchestre approbateur. 3. Gal et espigole, le thème engendre un dialogue plein de verve entre soliste et tutti. Après la cadence, une seconde partie plus lyrique conduit à la courte et presto coda).

Le hautboïste Watzig a de fort belles sonorités, encore valorisées par un phrasé délicieux. L'Orchestre de la Radio berlinoise est conduit par Roegner (comme pour la première œuvre). Quant à la réalisation technique, elle est soignée et bien agréable (4).

+ LA FLÛTE, LE COR, LES TROMPES DE CHASSE

Encore trois œuvres de Telemann à connaître, appartenant à des genres très différents.

D'abord l'éclatante Suite pour trompes de chasse et orchestre, en ré majeur. Etonnant alliage ! Lorsque les fanfares des cors coupent le fin déroulement des cordes ou s'y superposent, l'effet est truculent. Il se double d'un effet secondaire, en raison des inévitables et savoureuses dissonances créées par l'accord approximatif et instable des trompes ! D'autre part, malgré le problème posé par l'utilisation d'instruments à tonalité fixe, l'auteur use habilement des modulations (ouverture sonnellée, Rondeau responsorial, Sarabande tendre, Menuet élégant).

Après la couleur et le pittoresque, le charme avec la Suite pour flûte et orchestre en la mineur. Dans chaque morceau de coupe A-B-A, c'est en général en B que la flûte se produit en soliste. L'ensemble est du genre « suite de danses » (ouverture à la française, grandioso et variée. « Les plaisirs », moussoux, « Air à l'italien » (sic) grave et digne, avec le contraste d'un épisode central presto et volubile. Menuets. Réjouissance : entrain étourdissant. Passopods : B est majeur. Polonaise fort gracieuse).

Le concerto pour cor et orchestre, enfin, est une page brève mais moderne. Et plaisante. (Allegro au thème si spirituel. Andante : cantabile du soliste, large et orné ; s'enchaîne sur une demi-cadence ; au finale : allegro construit sur thème principal aux intervalles mélodiques balancés avec souplesse et insistance).

Dans ces trois œuvres, l'excellent orchestre J.F. Pallard bénéficie d'une direction ferme. Compliments au Rallye Louviers, qui a fait l'impossible pour « s'affirmer ». Le flûtiste Larrieu joue remarquablement, au double point de vue expression et virtuosité (et les deux sont ici également nécessaires). Le corniste Barboteu affiche brillamment sa technique exceptionnelle.

La reproduction est bonne (le son de la flûte nous a paru un peu « savonné » par moments). Il est conseillé d'entendre en stéréo, pour la première œuvre notamment (5).

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ ROSSINI : QUATUORS A VENT

Ce disque est à la fois une rareté — de la musique de chambre de Rossini — et un divertissement ravissant, qui présente quatre quatuors à vent. Ecrits vers 1810. Ils s'adressent à flûte, clarinette, basson et cor anglais. Pièces mineures ? peut-être, mais non à dédaigner !

Le « beau rôle » est réparti au mieux entre les partenaires. Là est, à notre avis, leur caractéristique essentielle : ces quatuors sont réellement « concertants ». La seconde est leur classicisme. Plaisantes, légères, bien éclairées, tissées d'idées faciles et habillées d'harmonies simples, ces œuvres détendent et charment. Pour la musique instrumentale, Rossini ne serait-il pas un peu l'héritier de Mozart ? (mité à part la plus grande profondeur de pensée de ce dernier).

Quatuor no 1, en mi (1. un thème bon enfant, un autre espiègle ; développement réduit mais nerveux. 2. Incorromment cantabile. 3. Ronde sur refrain souriant, spirituel, vclubité, moussoux, dont le retour est coupé par des couplets qui chantent avec insouciance).

Quatuor no 4 en si bémol (1. Idée très résistante, dont le développement est parsemé de malins traits de virtuosité. 2. Aux interrogations du basson, puis du cor les partenaires répondent avec gaieté ; puis « con moto ». 3. Ronde : le refrain s'interpose, yif et amusant).

Quatuor no 5, en ré (1. La courte incise dépendante du premier thème, les contours mélodiques du second, inspirent un mouvement aisé et varié ; cela humoristique. 2. Chante à travers des motifs lyriques mais brèves. 3. Ronde qui se termine avec un coup de ciseaux, les saillies animées et agréables).

Quatuor no 6, en mi (Andante : thème aventureux dont les pupitres se partagent les différentes expositions. Allegretto : thème varié ; celui-ci, ainsi que son accompagnement scanda, ne sont pas sans parenté avec ceux du premier mouvement. Chaque instrument étale sa virtuosité et brille à son tour dans les variations : basson (première) cor (deuxième) clarinette (troisième). La minuscule quatrième contraste par sa mélancolie ; la cinquième appartient à la flûte solennelle ; tous les instruments se joignent pour la dernière, très « serrés »).

De fins artistes forment le Quatuor de « Bois » (Baron, Glaser, Garfield, Burrows). Virtuosité et expression : chacun ne manque ni de l'un si de l'autre. Les sonorités prises individuellement sont jolies, et groupées, forment un ensemble harmonieux et homogène.

Les versions légères et pimentées que ces artistes obtiennent sont servies par une gravure légère et incisive (6).

+ LE DUO VIOLONCELLE-PIANO

La sonate pour violoncelle et piano opus 65 est la seule écrite par Chopin (et une des trois œuvres qu'il destina au violoncelle). Elle fut rédigée à l'intention du celliste Franchomme et avec son aide. L'importance, la conception et la rédaction de la partie (nous ne disons pas de l'accompagnement) pianistique sont révélatrices. Mais les dons de mélodiste de l'instrument à cordes grave peuvent ouvertement s'y déployer. D'autre part, la plupart des figures du clavier lui sont suggérées par son partenaire.

(Allegro : thème principal noble et cantabile, développement souriant passionné, Scherzo dont l'allègre emportement est un moment coupé par un mélodieux épisode

central. Largo : exactement la rêverie poétique et fleurie qu'on attendait de la plume qui a écrit les Nocturnes. Finale : pièce de forme ronde) dont le caractère est par contre résolument héroïque).

La sonate pour violoncelle et piano opus 119 de Prokofiev est une pièce de virtuosité, surtout pour le cello ; ce qui ne veut pas dire qu'elle ne soit pas pensée « en profondeur ».

(1. caractérisé par de fréquentes variations de tempo ; andante ; récitatif du cello, grave puis lyrique ; démarrage fulgurant de l'allegro, bientôt tempéré ; réapparition de l'andante ; enfin retour de l'allegro agité. 2. Sorte de marche enfantine « au piano, que le violoncelle mord d'inclinaisons légères et humoristiques ; centre occupé par un chaste parcours mélodique. 3. Finale dont les thèmes sont gonflés par un « allant » enthousiaste, et dont le déroulement vogue vers une conclusion qui les magnifie).

Piatigorsky — un très grand celliste — et Firkusny — un pianiste que nous ne connaissons pas, mais qui s'affirme remarquable — se sont unis pour une version forte du « Chopin ». Remarque : le troisième mouvement convient le mieux à l'expressif violoncelliste, tandis que ce sont dans les premier et quatrième volets que le pianiste (assez beethovenien, semble-t-il) parait le mieux à l'aise. Quant au « Prokofiev », les mêmes artistes présentent une version sérieuse, qui sait accrocher et retenir l'attention.

Enregistrement : bonne synthèse sonore et exceptionnelle fidélité, grâce à la technique « dynagroove ». (7).

+ CHOSTAKOVITCH : QUATUORS A CORDES

De celui qui est volontiers considéré comme le principal compositeur soviétique actuel :

Le quatuor à cordes no 4 (1949) est dominé par le soul de « chanter », de s'exprimer librement, l'œuvre est très cohérente.

(Allegretto — un thème mobile, qui s'infléchit alternativement entre majeur et mineur, commande un bref développement oscillant entre gaieté et mélancolie ; celui-ci est riche en dissonances, mais quelle trame légère et fluide ! Andantino — court également, il est triste par essence. Allegretto — on y retrouve l'oscillation majeur-mineur, qui crée un climat équivoque où la vivacité traduit moins une allégresse qu'une fuite (dans le sens de renoncement). Il s'enchaîne à : allegretto-le plus long ; sorte de danse assez martelée qui n'est pas sans évoquer Bartok).

Pour le quatuor à cordes no 8 (1960) faisons deux remarques préalables concernant la thématique : 1) le sujet initial est écrit sur le nom de Chostakovitch. 2) de nombreux emprunts sont faits à des œuvres antérieures. Il constituerait donc une sorte d'autobiographie musicale. Son caractère à la fois viril et tragique n'échappera pas.

(Largo — les entrées fugues imposent tout de suite le caractère sérieux du morceau : austère méditation. Allegretto — brusquement attaqué, hypernerveux, il est fiévreux et rageur. Allegretto — danse vive, à la fois légère et accentuée, assez sarcastique. Largo — coupé de violents triplets d'accords, c'est une affirmation intense et sombre, souvent en unisson. Un chant d'espoir s'élevé enfin, lumineux, au premier violon. Hélas ! le climat contrastant et désespéré du début revient conclure).

Le « Quatuor Borodine » (Moscou) recherche l'homogénéité des sonorités d'ensemble, ainsi que le respect conceptuel des ouvrages. Le quatuor no 4 est pensé en profondeur, sans vain tapage. De même la traduction du no 8, saisissante dans ses oppositions.

Il suffira de réduire un peu les aigus pour obtenir une très satisfaisante audition (8).

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ DEBUSSY

Les œuvres interprétées par le « New Philharmonia Orchestra » étant bien connues de nos lecteurs, nous insisterons moins sur leur analyse que sur l'interprétation dont le responsable est Pierre Boulez, qui consolida de jour en jour sa carrière internationale de chef d'orchestre.

La Mer ne saurait constituer une description, mais une évocation, un « souvenir » suggestif. Trois parties : De l'aube à midi sur la mer ; Jeux de vagues ; Dialogue du vent et de la mer ; mais l'argument oublié, et l'œuvre alors considérée comme musique pure, que d'appréciables qualités demeurent, dans la saveur des harmonies et le chatoiement des timbres par exemple ! Voilà une musique éperdument sensuelle et qui palpite. Le troisième mouvement ne serait-il pas le plus tendre et le plus violent duo d'amour de toute la musique ?

Attendu avec curiosité, cette version est d'abord caractérisée par une minutieuse précision. Nous avons peut-être eu déjà une version plus poétique, mais aucune qui fit autant sentir ce que cette partition contient de ferment pour l'avenir, surtout dans le second volet. Quant au troisième, il est passionnant.

Très librement conçu, le Prélude à l'après-midi d'un faune se déroule dans une lumière d'Arcadie, légèrement tonifiée par les désais inexprimés du faune.

Boulez brosse un décor aux contours un rien trop « nets » ; mais que les sensuelles sonorités ravissent ! et comme l'aspect humain du poème est traduit de façon chaude et vibrante !

Ecritte pour un argument de ballet, Jeux est une partition extraordinaire, qu'on n'a sans doute pas encore situés à sa vraie place, ni même comprise exactement. Musique aux thèmes fugaces, à la trame insaisissable ; point de rencontre secret de mystérieux impondérables ; musique étrange qui fait naître un léger et inexplicable malaise...

Nous n'aurons aucune réserve à formuler sur l'exécution, qui nous semble magistrale. En résumé, à coup sûr ce disque a de la personnalité ; tout musicien curieux doit le connaître.

Réalisation technique : l'atmosphère est spacieuse, la masse sonore burinée en profondeur. Présentation cartonnée très soignée, avec notice (9).

Roland CHAILLON

- (1) Charlin CL 3/4 (33/30).
- (2) Telefunken CTB 2010 (33/30).
- (3) Harmonia Mundi HMO 30704 (33/30).
- (4) Voix de son Maître CVB 2022 (33/30).
- (5) Erato STU 70357 (33/30).
- (6) Dover HCR 5214 (33/30).
- (7) R.C.A. 645063 (33/30).
- (8) Mercury 130540 MLY (33/30).
- (9) C.B.S. 75533 (33/30).

P.S. — Rencontre avec... - Faire entendre des extraits de ses récentes parutions, et intervenir à cette occasion tel artiste ou chef d'orchestre responsable des Interprétations : voilà la double idée qui a présidé à l'élaboration du disque promotion qui présente la firme C.B.S. Ainsi, corsé d'un commentaire de Claude Samuel, peut-on juger un échantillonnage dont l'éventail va des classiques aux contemporains ; ainsi peut-on écouter les voix de Casler, Douatte, Entremont, Bernstein, Boulez... Exécutions et enregistrements sont de tout premier ordre. Ce disque, à la fois artistiquement intéressant et intelligemment publicitaire, ce catalogue vivant, peut vous être remis gratuitement par votre disquaire habituel.

R. Ch.

POINT DE VUE D'UN JEUNE SUR LA MUSIQUE

L'OPÉRA

WAGNER ET LE THEATRE

Poursuivant la série de réflexions que nous tentons d'organiser autour des problèmes actuels de l'opéra, il nous paraît utile d'examiner, sans fanatisme mais non sans passion, l'exemple du théâtre wagnérien.

Pourquoi ce choix ?

Parce que Wagner est à la fois le plus grand réformateur du théâtre lyrique de tous les temps et l'otage de ceux qui s'opposent aujourd'hui à toute nouvelle refonte de cet art.

Ce révolutionnaire sert trop souvent de caution au conservatisme pour que son cas nous laisse indifférents.

Un mot revient souvent sous la plume de Wagner : « convention ». Il caractérise le souci majeur de l'auteur, qui a toujours été de substituer aux absurdités d'une certaine tradition théâtrale, une logique nouvelle procédant d'une structure poétique et musicale qui refuse les poncifs, l'anecdote gratuite, au profit de la signification profonde.

Il s'agit de savoir par quels moyens scéniques doit se traduire cette vision du drame lyrique ; Wagner a lui-même tracé les grandes lignes de ses conceptions plastiques ; doit-on les considérer comme contraignantes, peut-on les remettre en question ?

Là s'engage une polémique, celle des anciens contre les modernes, du naturalisme contre le symbolisme, de la lettre contre l'esprit.

Quelle est la « lettre » ?

L'opéra wagnérien serait la fusion intime de trois éléments inséparables : musique-poème-mise-en-scène ; ôter ou trahir l'une de ces composantes reviendrait à nier l'œuvre même. Il serait maladroite, encore que raisonnable, de répondre qu'après tout un grand musicien peut avoir sur la mise-en-scène de ses propres œuvres, des conceptions qui vont à l'encontre de la vérité musicale et philosophique qu'il a su insuffler à sa création ; combien de compositeurs n'ont-ils pas défigurés leurs œuvres en voulant s'improviser chefs d'orchestre ?

Nous ne développeront pas cette thèse car, en plus des colères qu'elle ne manquerait pas de susciter, elle nous semble étrangère à l'essentiel du débat : la notion de Temps et d'Histoire.

Si l'on ne peut envisager toute évolution artistique sans recourir à l'éclairage historique, s'agissant de théâtre cette nécessité devient une règle.

Le théâtre s'incarne dans des êtres humains, temporels, il projette une vision du monde par les moyens d'un réalisme plus ou moins transcendé et, de ce fait, est tributaire de l'histoire ; les mutations y sont extrêmement rapides et l'on peut dire que chaque déca-

nie voit le théâtre se métamorphoser complètement.

Si l'on ne se persuade pas de ce décalage entre la rapidité d'évolution du théâtre et la relative lenteur des processus de mutations dans l'art musical on ne peut examiner sous un jour nouveau le problème wagnérien et comprendre ce qui s'est passé à Bayreuth entre 1920 et 1950, de Hans Tietgen Preetorius à Wieland Wagner, en passant par Alfred Roller, Gordon Craig et Appia.

Que nous apprend l'Histoire à propos de Wagner et de ses opéras ? Elle nous indique que à l'époque de leur création les théâtres d'Europe étaient éclairés au gaz, que les représentations se déroulaient dans les salles à demi obscures, que toute magie scénique de la lumière et de l'ombre était inconnue !

Nous apprendrons (par Wagner lui-même) que les chanteurs se distinguaient par leur totale ignorance de l'expression théâtrale.

Faut-il s'étonner de ce que le goût théâtral de Wagner incline au naturalisme ?

Peut-on conserver tel quel un art de la scène qui ignore tout des possibilités de l'éclairage électrique après la révolution que constitue l'irruption du cinéma ?

Vouloir ignorer ce bouleversement des techniques revient à nier que la sensibilité du spectateur s'est entièrement modifiée.

Il faut donc en revenir au sens de l'œuvre qui, lui, est éternel.

Or ce sens, l'histoire de la pensée humaine nous a appris à le dégager ; il est apparu, à la lumière des connaissances freudiennes par exemple, que cette œuvre

que l'on déguisait en mythologie de pacotille, ouvrait des perspectives étonnantes sur les mythes et les forces inconscientes de l'homme ; nous avons appris à lire dans cette musique et dans ces textes une série de symboles, bref la réflexion sur l'œuvre a permis d'en élargir la portée.

Comment pourrions nous nous priver de ces données nouvelles ? Une dernière remarque s'impose, qui a trait à l'évolution de l'expression des mythes humains, au cours des siècles.

Les travaux les plus récents dans ce domaine montrent que l'incarnation dans une œuvre d'art d'un thème philosophique ou poétique par le moyen du symbolisme est sujette à de complexes contradictions, le même symbole s'incarnant, à un siècle de distance, dans des images contradictoires et vice versa. Par exemple la femme nue qui représente le vice dans les tableaux du Moyen Age devient le symbole de l'amour dépolluillé et pur dans ceux de la Renaissance. Dès lors toute défense du symbolisme d'une œuvre passe par la remise en question des représentations qu'on lui assigne.

La leçon à tirer de ces constatations est que la remise en scène lyrique n'est pas un artisanat superficiel mais s'accompagne d'une réflexion sur l'œuvre, réflexion sans laquelle on se précipite plus du « cadre » que du « tableau », du corps que de l'esprit, du vernis que de la charpente. Au siècle de l'électronique verrons-nous encore longtemps le cygne à roulettes de Lohengrin ?...

Jean Cabourg

La Musique Orientale au Liban

Historiquement, la musique orientale arabe a suivi les étapes de la conquête musulmane. Au cours de la période bédouine, des origines à la fin du Califat égyptien (mort l'Al 661), le chant et la poésie étaient étroitement liés, la mélodie était rudimentaire, le rythme simple : c'est celui du « Hida » (chant du cavalier). Les instruments étaient primitifs. Puis vint une période de développement qui s'étend depuis l'installation des Omayyades à Damas (661), jusqu'à l'apogée de la dynastie abbasside à Bagdad.

Les rythmes se multiplient, la mélodie s'étend, l'influence des Byzantins et des Persans se fait sentir. C'est la période la plus brillante de Meucilli, de Zaïzal, qui fait du chant Bédouin un art véritable, en y incorporant les folklores des pays conquis.

Les instruments se perfectionnent : Avec la décadence des Abbassides, commence en 882 une longue période de dispersion. Les Omayyades de Cordoue attirent à leurs cours les musiciens, et Ziriad quitte Bagdad pour aller en Espagne fonder l'école Andalouse.

En Orient, cependant, Alfarabi et Avicenne posent vraiment les fondements de la musique arabe et de son système mélodique tels que se les transmettent les musiciens, jusqu'à nos jours. Mais c'est l'Andalousie qui, au contact de l'Occident renouveau dès le XIème siècle, les genres musicaux par l'adoption de nouvelles formes poétiques issues du peuple : le « Mouachah » et le « Zajal ».

Le concert s'organise selon un plan qui est comme l'amorce de ce que sera en occident la sonate et la symphonie : c'est le « Noubâ ».

CARACTERISTIQUES DE LA MUSIQUE ORIENTALE :

Il est à remarquer, tout d'abord, que dans cette musique orientale, comme dans la plupart des musiques traditionnelles, les œuvres du passé sont anonymes. Elle nous ont été transmises oralement, vue l'inexistence d'un système de notation.

Dans toute la musique, on distingue 3 éléments :

1er ELEMENT : LE RYTHME. Il marque, de façon plus ou moins accentuée, les différences et intervalles périodiques de durée entre les notes. Le rythme peut offrir assez de relief pour suffire à faire connaître le morceau. Ex. : rythme de la polonaise et de la sicilienne.

Dans la musique classique, les mesures (divisions du morceau en parties de durées égales) sont subdivisées en 2, 3 ou 4 parties égales appelées temps.

Dans la musique orientale, il existe des mesures qui contiennent des temps inégaux (binaires ou ternaires). Elles l'enrichissent considérablement. Ces mesures ne firent leur apparition dans la musique occidentale que vers la fin du siècle dernier, avec la naissance de l'impressionnisme.

DEUXIEME ELEMENT : LA MELODIE.

Rapport de hauteur entre les notes, elle contient le rythme. Elle est à la musique l'équivalent de la phrase dans la parole. C'est dans la mélodie que la personnalité de notre musique s'affirme au maximum. Les gammes occidentales en effet ne possèdent que des intervalles multiples du 1/2 ton.

Par contre les gammes orientales, elles, contiennent en plus, des intervalles multiples du 1/3 ton, qui sont des 3/4 et 5/4 de ton.

Etrangères à la musique occidentale, elles sont très caractéristiques de la musique orientale ; elles lui donnent une couleur locale très accentuée. Nous avons, par exemple,

le Rasd, le Baflat, le Ciba. Ce dernier, très mélancolique, a la particularité, en montant, de ne pas passer par l'octave diminuée. C'est dans ces gammes que nous trouvons les chansons les plus caractéristiques de notre folklore, comme : Layaw Laya (Ciba), Al Yadi (Baflat), Ya Ghzayel (Rasd).

Il est donc impossible de jouer un morceau contenant des 1/4 de ton, sur un piano ordinaire qui ne contient que des 1/2 tons.

3EME ELEMENT : L'HARMONIE. Emission de sons simultanés. Dans le cas le plus simple, une mélodie est soutenue par un accompagnement qui lui apporte base et guide. Pour n'être point fondamentale, ni indispensable, l'harmonie ne contient pas moins un élément de très grande valeur pour la musique : elle lui donne une grande richesse sonore et expressive. Elle facilite également la modulation (ou passage d'une gamme à une autre).

La modulation est très importante elle est à la musique, ce que la couleur est à la peinture, et lui donne des impressions relatives, plus ou moins sombres.

C'est l'harmonie qui a contribué à la grande évolution de la musique occidentale. Avec elle, nous entrons dans un domaine inexploré de la musique orientale. Cet élément qui fait toute la richesse de la musique occidentale est inexistant dans notre musique traditionnelle. Dans l'orchestre oriental ou (Takht), en effet, tous les instruments jouent ensemble une même mélodie. Tandis que dans l'orchestre occidental, il y a au moins 4 mélodies distinctes jouées simultanément.

Rythmes complexes, gammes à 1/4 de tons, et monophonie, ne sont pas les seules particularités de la musique orientale. Cette musique se caractérise aussi par des instruments originaux et par des genres spécifiquement orientaux.

INSTRUMENTS

Les plus utilisés actuellement au Liban sont :

Le Oud, le Kanoun, le Naj, Le Rabab, le Buzoc, le Daff, le Derbaké.

Le Oud nous vient de Perse, c'est le roi des instruments orientaux ; il est fort ancien, puisqu'il en est fait mention dans la Bible. Instrument à cordes pincées, le Oud à une caisse arrondie en forme de poire. Il se joue au moyen d'une plume d'aigle taillée. C'est un instrument qui produit des sons graves.

Le Kanoun est un instrument à cordes pincées de forme trapézoïdale. C'est la reproduction de l'ancienne cithare qui devait donner le clavecin. C'est par excellence, l'instrument de la virtuosité, des fioritures, des gammes rapides. L'exécutant, assis en croupe, le tient sur ses genoux.

Le Naj n'est autre que la flûte orientale. Très répandue dans la musique arabe, cet instrument est peu utilisé dans les formations dites « classiques ». Son timbre très poétique convient particulièrement aux prières mélancoliques.

Le Rabab est un instrument à corde frottée et à table de peau. Il est probablement plus ancien que tous les instruments à archets. Celui qui est utilisé dans notre région et que l'on appelle Rabab-el-Chaër (Rabab du poète) n'a qu'une corde. Il est surtout joué par les nomades Kurdes.

Le Buzoc est une espèce de mandoline à long manche possédant 2 cordes.

Instrument à percussion : le DAF est le plus important c'est une sorte de petit tambour basque, il s'utilise plutôt dans les formations classiques.

Le Derbakke est une espèce de tambourin formé d'un vase en poterie affectuant la forme d'un cylin-

dre largement renfié à l'une des extrémités recouverte d'une peau. Il est très employé dans la musique folklorique de chez nous.

LES GENRES DANS LA MUSIQUE ORIENTALE

Nous pouvons distinguer en principe :

Un genre instrumental ; un genre folklorique. Ce dernier est mieux connu au Liban.

GENRE FOLKLORIQUE

Dans le genre folklorique, la poésie est primordiale et étroitement liée à la musique. Un seul élément les unit et leur donne leur originalité, le O. F. F. C'est une exclamation de soupir que pousse le chanteur après chaque couplet, chanté d'une voix plus ou moins forte. Le O. F. F. peut durer jusqu'à 60 secondes. Il répond au besoin qu'a le chanteur de se ménager un répit nécessaire à l'improvisation des vers suivants.

Le Taxim, le plus important, est une improvisation sur divers instruments caractérisés par des notes répétées. Actuellement, toute improvisation qui reflète l'état d'esprit de l'auditeur (joie ou tristesse, fêtes nationales ou religieuses) s'appelle Taxim.

Dans les fêtes paysannes en particulier, chaque musicien présente une œuvre nouvelle. Puis chaque poète populaire chante son improvisation poétique en arabe vulgaire : c'est le « Errede ». Rien de plus populaire et de plus beau que cette lutte, cette compétition pour être le meilleur des musiciens et des poètes.

Le taxim comprend 3 phases : D'abord l'improvisation autour des notes graves de mode choisi, puis improvisation aux notes aiguës, enfin retour aux notes graves du mode par un mouvement mélodique descendant.

MUSIQUE ORIENTALE MODERNE

La musique orientale dont nous venons de tracer les grands caractères, n'est pas restée figée à jamais. La notation est entrée dans la musique Arabe vers le début de ce siècle, et depuis quelques années la polyphonie a fait son apparition et cela, non seulement dans les gammes à 1/2 ton, mais aussi dans des gammes à 1/4 de ton, où il a fallu un système spécial d'harmonisation.

Les compositeurs modernes au Liban ont tous introduit la polyphonie dans leurs œuvres. Tous les artistes que l'on citera, essayent de garder la couleur locale à leurs œuvres, en s'inspirant de notre folklore.

Ainsi Toufic El Bacha et Zaki Nassif qui ont obtenu un grand succès auprès du public parisien avec leur troupe folklorique.

La musique des Frères Rahbani qui chante la voix d'or de Fayrouz est certes la plus écoutée et la plus connue dans la plupart des pays arabes.

Le Père Joseph Khoury s'est particulièrement intéressé à la musique religieuse maronite.

Hoghnos Gelalian est un libanais d'origine arménienne. Les œuvres inspirées du folklore de son pays d'origine sont harmonisées avec beaucoup de goût. Et enfin Toufic Sucear, actuel directeur du Conservatoire National de Musique.

Cette musique moderne est-elle vraiment de la musique Orientale ? En d'autres termes, l'introduction de la Polyphonie dans cette musique lui a-t-elle fait perdre de sa couleur locale ?

Il est difficile de pouvoir se prononcer. D'ailleurs, suivant la qualité du public, un même morceau peut être qualifié d'oriental par certains, et d'occidental par d'autres.

L'introduction de l'Harmonie était nécessaire pour faire évoluer la musique orientale, lui permettant de s'aligner avec la musique internationale.

M. Patrice MARTINEZ, président du Cercle de Guitare Classique de Roanne.

LE COIN DES JEUNES

(SUITE DE LA PAGE 1)

artistique c'est la recherche dans la pureté de la forme, dans la sobriété des moyens. C'est la concentration sans le « charme » des premières mélodies qui ne prend plus l'auditeur dès la première audition. N'oublions pas que cette époque fut marquée par l'influence hellénique. On la rencontre dans un certain nombre d'autres œuvres après un séjour en Grèce. N'oublions pas non plus deux facteurs importants qui ont rendu difficile le travail quotidien de cet être si richement doué, si sensible, si subtil. Tout d'abord la vue déclina et le priva de la facilité d'écriture qu'il possédait en sa jeunesse et, dès l'âge de cinquante huit ans, la surdité résistante à tout traitement devait inexorablement s'accroître jusqu'à la fin de sa vie, l'isolant du monde extérieur. Ne soyons pas étonnés qu'un style nouveau et plus sévère en résulte sans pour cela parler d'appauvrissement ou de sénilité. Pour Le Jardin Clos écrit à soixante neuf ans, Fauré fait encore appel à Van Lerberghe. Trouverait-on dans ce cycle un appauvrissement là où tout n'est que clarté ? Pourquoi ce Jardin reste-t-il fermé à tant de chanteurs qui pourraient donner raison à Florent Schmitt lorsqu'il proclama « Fauré n'a pas eu des styles successifs mais des styles parallèles qui ont marché côte à côte et du même pas sur la route de ses chefs-d'œuvre ». Poursuivons en ce do-

maine des cycles avec Mirages (1919), album de vingt pages sur des vers de la baronne de Brimont encore moins connu que le précédent. L'Horizon chimérique est le dernier des cycles. Le musicien, en sa soixante deuxième année, fait appel à un jeune poète dont la guerre de 1914-1918 devait interrompre brutalement les promesses d'un grand talent. Ce jeune homme n'aura jamais pu savoir que quatre de ses pages allaient fournir l'ultime chef-d'œuvre vocal d'un génie français. Il s'appelait Jean de la Ville de Mirmont. Sans se connaître, les deux collaborateurs restent unis dans cette prémonition secrète de la fin prochaine, dans le renoncement à l'horizon chimérique que traduit l'angoisse de ces invocations aux forces supérieures de la nature.

Il serait injuste de passer sous silence les poètes qui ont leur part dans l'inspiration du compositeur. Certains d'entre eux ont déjà été cités par hasard mais ne manquent pas de les réunir dans une liste aussi complète que possible : Racine, Victor-Hugo, Théophile Gautier, Leconte de Lisle, Sully Prudhomme, Villiers de l'Isle Adam, Wilder, Catulle Mendès, Bussine, Jean Richepin, Monnier, Armand Sylvestre, Grandmougin, Baudelaire, Pomme, Choudens, Albert Samain, Henri de Regnier, Van Lerberghe, baronne de Brimont, Jean de la Ville de Mirmont.

Dans la musique religieuse, hormis le Requiem, nous trouvons un Salve Regina, un Ave Maria, un Tantum ergo pour ténor et chœur, une Messe pour voix féminines et orgue.

Je n'ai pas de précision sur le moment où fut composée la très belle Fantaisie pour flûte et piano mais puisqu'elle fut dédiée à Paul Taffanel et fut composée pour un concours du Conservatoire elle se situe entre 1905, prise du poste directorial et 1908 mort du célèbre flûtiste. Morceau de concours en deux mouvements mais surtout pièce de concert dont la virtuosité ne laisse pas de côté la musique pure. Orchestrée par Emile Pasani cette Fantaisie n'a pas manqué d'intéresser Jean-Pierre Rampal qui en possède le matériel. La version originale ne doit pas pour cela être dédaignée et mérite de figurer plus souvent sur les ondes ou ailleurs.

L'importance que j'ai donnée aux œuvres vocales ne doit pas faire oublier l'œuvre pianistique du maître. Pianiste, il l'était beaucoup plus à la manière des compositeurs qu'à celles des brillants « broyeurs d'ivoire ». Le jeu de l'orgue influençait celui de l'instrument à cordes frappées. Nous devons donc beaucoup plus admirer l'expression, la recherche des sonorités, la richesse des développements que l'éclatante vélocité dans les œuvres de cette catégorie. Les Trois Romances sans paroles de sa trentième année fut songer à Mendelssohn plus par leur titre que par une similitude de style. A quel bon faire des rapprochements ? Pourquoi les Impromptus et les Nocturnes s'évoquaient-ils pas Chopin ? Il y a six Impromptus. Disons à ce propos que le terme « impromptu » désigne une forme musicale absolument libre dans laquelle un auteur laisse agir son inspiration spontanée, sa fantaisie. Les trois premiers sont séparés des trois autres par une période qui dépasse vingt ans. On ne s'étonnera pas d'y trouver une différence sensible. C'est le troisième en La bémol qui est le plus joué, c'est dans le cinquième que Fauré précède Debussy dans l'emploi de la gamme par tons chère à ce dernier. Le sixième est la transcription de l'Impromptu pour harpe. Les quatre Valses-Caprices proviennent d'une époque pendant laquelle leur auteur était reçu dans les salons les plus en vue de Paris. Il aurait pu succomber à la tentation des snobs s'il n'avait pas été le musicien indépendant qu'il fut. Entre les cycles dont nous avons parlé Chanson d'Ève et Jardin Clos se situent cinq des treize Barcarolles puis un recueil de neuf Préludes de conception libre ; enfin cinq des treize Nocturnes sont de cette époque. Leur composition s'étale sur une vaste période, ce qui explique les différences techniques contenues dans ces pièces poétiques et méditatives. Un recueil de huit Pièces Brèves n'a pas séduit les virtuoses malgré sa haute qualité. Comme chez tant d'autres musiciens nous trouvons un hommage à l'enfance dans l'album de Dolly. La charmante fillette qui en fut l'inspiratrice avait pour mère Emma Bardac qui devait devenir Mme Debussy. Que de délicatesse et de douceur dans ces charmants petits tableaux ! Loin de ceux-ci se situe un pur chef-d'œuvre intitulé Thème et variations dont la richesse rythmique et la beauté ont permis de créer un ballet à l'opéra en 1926. Carina Ari réalisa Rayon de Lune avec un grand succès, la partition avait été orchestrée par D. E. Ingel-

brecht. Restons dans les œuvres pianistiques avec la Fantaisie pour piano et orchestre. On ne peut pas citer ce titre sans songer à la célèbre Ballade qui évidemment l'éclipse. L'occasion d'un festival Fauré me permit de comparer ces deux partitions séparées par le Requiem. Je n'aurais pas l'irrespect de dire ma déception si Fauré lui-même n'en avait pas interdit l'exécution. Après sa mort elle fut quand même jouée. C'est mal servir la mémoire d'un maître qui a eu l'humilité de prendre position lui-même à l'âge de soixante treize ans sur une œuvre agréable, d'un métier sûr mais tout de même en marge de sa production.

Je vous ai dit que la Première Sonate pour piano et violon avait attiré l'attention des connaisseurs lorsque le jeune compositeur avait atteint la trentaine. C'est quarante ans après que naquit la seconde et pourtant elle ne porte pas plus le poids des années dans son ardent dynamisme que dans sa richesse mélodique ou l'invention du langage.

René Fauchols, l'auteur oublié d'une magnifique pièce sur la vie de Beethoven, avait fourni à Fauré (pour répondre à une commande du prince de Monaco) un divertissement destiné à l'Opéra-Comique : Masques et Bergamasques. Quatre ans avant sa mort, Fauré faisait, avec cette œuvre, ses adieux au théâtre.

Mais peut-on parler d'adieux à la scène sans qu'il fut question de Prométhée et de Pénélope ? La première de ces partitions lyriques, inspirée d'Eschyle, due, pour le livret, à Jean Lorrain et Ferdinand Hérod fut destinée à des représentations de plein air à Arènes de Béziers (1900). On devine ce qu'un tel genre de spectacle demande au point de vue effectif musical : deux orchestres d'harmonie en plus de l'orchestre symphonique normal plus un bataillon de harpistes et des masses chorales qui portaient à huit cents le nombre des exécutants. Dans un temps très court l'auteur dut réaliser tout le matériel indispensable et se faire aider dans cette tâche titanique. Après un orage, qui inonda la dernière répétition, le soleil du lendemain, éclaira la magnifique succès de cette éphémère représentation. Les timides essais qui eurent lieu en d'autres endroits ne permirent pas d'affirmer toute la virilité que le musicien avait déployée dans cet ouvrage.

Je ne ferai que citer le Voile du Bonheur, moralité chinoise écrite l'année suivante (1901).

Pénélope s'échelonne entre les années 1907 et 1912. Ebauchée à Lausanne, poursuivie avec beaucoup d'interruptions pour être terminée à Lugano, cette tragédie lyrique, due à René Fauchols pour le texte devait être créée à l'Opéra de Monte-Carlo le 4 mars 1913 puis deux mois plus tard à Paris au théâtre des Champs-Élysées. L'accueil, en ces deux endroits, fut si triomphal que l'on peut se demander pourquoi un tel chef-d'œuvre n'a pas connu les lendemains heureux d'un tel départ ? Je crois qu'il n'est pas difficile de trouver une première raison : la désaffection vis-à-vis du maître en général. D'autre part Emile Vuillermoz met en évidence les difficultés d'interprétation. Il précise que chaque rôle demande des interprètes de classe exceptionnelle. Même le plus petit des acteurs, n'ayant que quelques mesures à chanter, ne peut pas être recruté parmi les choristes. Cela naturellement indispose une vedette qui ne pourrait pas en cette occasion se faire valoir. Les rôles de Pénélope et d'Ulysse demandent des qualités physiques et vocales assez rarement réunies chez un même interprète. Enfin il faut un chef d'orchestre qui possède le sens fauréen et ne risque pas de faire sombrer le premier acte dans la monotonie comme cela fut à Monte-Carlo à tel point que l'auteur déçu disait : « J'ai la sensation d'avoir créé une œuvre assomante, terne et sans vie ! ». Cependant, d'après le succès des premières on peut facilement déduire que si, à cette époque, il fut possible de mettre en valeur tous les détails de cette partition, nous disposons actuellement, quand on le veut, quand on ne lésine pas sur les moyens mis en œuvre, de plateaux exceptionnels au service d'œuvres bien plus déconcertantes que Pénélope. Espérons donc que Risler ait raison de proclamer à Fauré : « votre œuvre restera, mais elle mettra longtemps à s'imposer ». Un jour peut-être viendra où Pénélope sera la révélation du jour, la grande découverte de ce drame légendaire de la Grèce antique, en marge de l'opéra traditionnel. La musique dépolluée, les élans lyriques, bien personnels soulignent les tableaux très divers d'un épisode de l'Odyssée qui nous fait assister au retour d'Ulysse en son palais d'Ithaque. Là se sont installés ceux qui en vient à la fois son épouse et la couronne. Pénélope tient tête à ce

monde avec héroïsme et ne veut pas croire à la mort de son époux. Celui-ci, pour n'être pas reconnu, s'est déguisé en mendiant. Aidé du porcher Eumée, de ses bergers fidèles Ulysse tend un piège à ses ennemis et les massacre tous. Alors jetant ses hallions de ruse, il retrouve sa glorieuse et patiente épouse.

J'ai pris des libertés avec la chronologie pour grouper des œuvres... Pénélope c'était 1913 et l'année suivante vous savez ce qu'il arriva ! Pendant les quatre années de ce déchirement et jusqu'en 1920 Fauré n'a pas beaucoup composé. La direction d'un établissement tel que le Conservatoire de Paris, la vue bien diminuée, l'ouïe encore bien plus étendue, les épreuves peu favorables à l'écriture musicale.

En cette année 1920 Fauré quitte le Conservatoire. L'année suivante il termine son Second Quintette avec piano. Je n'ai pas parlé du premier qui remonte à quinze ans auparavant et qui, non seulement n'est pas joué mais, après avoir été édité à New-York, a disparu. C'est pourtant une œuvre très importante, dans la tonalité de Ré mineur, plus grave que son aînée paradoxalement jeune. Pour celle-ci, c'est dans la tonalité d'Ut majeur que s'expriment les deux violons, l'alto, le violoncelle et le piano, dans cette forme de la musique qui ne semble pas en général aussi favorable à traduire tant d'effusions sincères. Mais Fauré n'avait-il pas ce don exceptionnel de dire tant de choses sans appuyer, avec la subtile discrétion qui touche par sa qualité. Ne serait-ce pas cela qui l'éloigne d'un monde saturé de bruits, dont la sensibilité sans cesse traumatisée a peine à retrouver le « La » d'un diapason qui semble périmé ?

Après ce second Quintette se place un Quatuor à cordes en Mi mineur dit « posthume ». Cette œuvre empreinte du langage de Pénélope, peu jouée par les quatuors renommés, fut laissée puis reprise, enfin terminée à Annecy en juillet 1924. Revenu à Paris, l'auteur remit le manuscrit à Roger Ducasse en lui demandant de juger s'il devait être joué ou non. La lettre dans laquelle il confie ce destin est émouvante et montre avec quels scrupules et quelle confiance il se remet au jugement de son élève

qui, selon lui est le plus apte à prendre une décision. Gabriel Fauré meurt le 4 novembre 1924, l'œuvre fut créée l'année suivante. Un Trio terminé peu avant ce quatuor ne faisait pas envisager sa fin prochaine. Au contraire, il n'était pas pressé de le livrer au public, il songeait à intercaler entre la première et la seconde des trois parties une quatrième. Alerté et très vivant il fut créé par le fameux ensemble Cortot-Thibaud-Casals en juin 1923.

Songeant aux difficultés parmi lesquelles cet homme dut se débattre, au peu de temps que lui laissent ses occupations premières, sa charge administrative, on s'étonne qu'il ait pu laisser passer de cent vingt partitions dont le minutieux travail fut peu compatible avec son genre de vie.

C'est auprès des grands maîtres italiens et français qu'il passa ses moments de liberté, c'est dans les chambres d'hôtels dont la fenêtre était ouverte sur le calme miroir des eaux que furent écrites ses plus émouvantes œuvres, dans la contemplation des aspects changeants et sans cesse renouvelés de la nature. Ce poète des sons y trouvait aussi le réconfort que réclamait une santé précaire. C'est au bord du lac d'Annecy que l'auteur du Requiem ressentit l'approche de la mort qu'il n'avait pas voulu traduire avec des éclats terrifiants. Après un dernier adieu aux sentiments des soleils couchants il demanda à son fils Philippe de le ramener à Paris et c'est dans le foyer familial sous nos ciels souvent gris de la capitale qu'il emporta avec lui sans doute encore quelques mesures de rêve.

Le 2 novembre 1924, deux jours avant l'ultime adieu il avait écrit : « Quand je n'y serai plus, vous entendrez dire de mon œuvre : Après tout, ce n'était qu'un génie. On s'en détachera peut-être... Il ne faudra pas vous tourmenter, ni vous infliger. C'est fatal, cela s'est produit pour Saint-Saëns et pour d'autres... Il y a toujours un moment d'oubli... Tout cela n'a pas d'importance. J'ai fait ce que j'ai pu... et puis jugez, Mon Dieu ! »

Le SUJET : Pierre FAURÉ.

(1) Voir début dans JOURNAL N° 209 janvier 1968.

Liste officielle des œuvres à choisir pour les concours de la C.M.F. BATTERIE-FANFARE - Année 1968

Table with columns for work titles, composers, and publishers. It lists various musical pieces for battery and fanfare ensembles, categorized by formation number and division (e.g., TROISIEME DIVISION, DEUXIEME DIVISION, PREMIERE DIVISION, DIVISION SUPERIEURE, EXCELLENCE ET HONNEUR).

La Chaudière en Fête Mers-El-Kébir Une Fête au Pays Basque	de G. Defrance de A. Viletard de G. Defrance	Editions Martin Editions Martin Editions Martin
EXCELLENCE ET HONNEUR		
Les Fanfares en Fête Sur les Bords de l'Yvette Au Pays Limousin	de A. Tremaine de L. Beaumont de G. Defrance	Editions Martin Editions Martin Editions Martin
FANFARES DE TROMPETTES		
Trompettes, trompettes-cor, cors de chasse mi b, trompettes-basse et batterie		
TROISIEME DIVISION		
Paris-Fanfares Honneur au 403 R.A.A. Souvenir de Paris	de R. Gaudon de A. Tremaine de G. Lacroix	Editions Margueritat Editions Champel Editions Champel
DEUXIEME DIVISION		
Jocarriga Vive Bordeaux La Prise de Smalah	de P. Bréard de A. Tremaine de R. Ponsen	Editions Philippo Editions Martin Editions Champel
PREMIERE DIVISION		
Carnot Sur l'Esplanade Il était une Bergère	de H. Callet de A. Gossez de A. Devo	Editions Martin Editions Champel Editions Philippo
DIVISION SUPERIEURE		
Escadrille Acha Glorieux Etendard	de M. Bonnard de A. Gossez de G. Gadenne	Editions Deslaurier Editions Champel Editions Martin
EXCELLENCE ET HONNEUR		
Nouvelle Vague Looping Rêve d'Exil	de J. Devo de J. Devo de G. Gadenne	Editions Philippo Editions Martin Editions Martin

Il est bien entendu que, dans cette formation, seuls les tambours, clairons, trompettes et cors seront jugés et non l'harmonie ou la fanfare les accompagnant.

Les sociétés se présentant dans les groupes A et B fanfares de marche ne pourront concourir qu'en 3ème, 2ème, 1ère division.

Au-delà de la 1ère division, les fanfares de marche qui désireraient accéder à la division supérieure, devront obligatoirement concourir en BATTERIE-FANFARE, formation numéros 1 ou 2.

Tambours et clairons accompagnés par une harmonie ou une fanfare		
TROISIEME DIVISION		
Jeune Fanfare Marche des Escargots Clémenceau	de R. Colteux de G. Dessant de R. Colteux	Editions France-Musique Editions Deslaurier Editions Margueritat
DEUXIEME DIVISION		
La Garde Défilé Pavillon haut Marche des Légions	de G. Pares de P. Liesenfelt de P. Dupont	Editions Martin Editions Leduc Editions Martin
PREMIERE DIVISION		
Sambre et Meuse Le Roi François Le Grenadier du Caucase	de Rauski de R. Colteux de G. Meister	Editions Martin Editions Martin Editions Martin
GROUPE B		
Tambours, clairons, trompettes et cors accompagnés par une harmonie ou une fanfare		
TROISIEME DIVISION		
En Fanfare Sans Peur Trompette de Gloire	de J. Reybert de J. Watelle de R. Colteux	Editions Martin Editions Martin Editions Martin
DEUXIEME DIVISION		
Rozyan Les Trompettes de Duplex Le Drapeau de la Paix	de A. Tremaine de A. Semier-Colleury de M. Millot	Editions France-Musique Editions Margueritat Editions Martin
PREMIERE DIVISION		
Louis XIV Le Flamand Faire Face	de M. Millot de G. Gourdin de P. Liesenfelt	Editions Martin Editions Martin Editions Leduc

NOTA. — Pour les « Batterie-Fanfare », l'épreuve de sonnerie est obligatoire. Les sonneries réglementaires du GUIDE PRATIQUE DU FANFARE sont seules valables dans nos concours. Ce guide pratique « édité aux Editions RENATO-DESLAURIER » a été fait par André TREMINE, conseiller technique de la C.M.F., à l'intention de toutes les batteries-fanfares, affiliées à la Confédération musicale de France.

Toutes les batteries et sonneries réglementaires de ce guide pratique sont enregistrées sur disque « DECCA » n° 451.015 ; ce disque s'intitule « SONNERIES REGLEMENTAIRES EN FANFARE ».

EDITEURS

A. DAUGE, 8, rue de l'Esplanade, 57 - METZ.
FRANCE-MUSIQUE, 36, rue de Paris, 66 - PERPIGNAN.
FORTE, 45, rue du Cardinal-Mathieu, 54 - NANCY.
GRAS, 36, rue Fape-Carpentier, 73 - LA FLECHE.
LEBUC, 175, rue Saint-Honoré, 75 - PARIS-1er.
MARGUERITAT, 24, rue René-Boulanger, 75 - PARIS-10ème.
MARTIN, Boite postale 152, 71 - MACON.
RENATO-DESLAURIER, 25, rue Michel-le-Comte, 75 - PARIS-3ème.
LES EDITIONS DE PARIS, 28, boulevard Poissonnière, 75 - PARIS-9ème.
BAJUS et CIE, 62 - AVESNE-LE-COMTE.
CHAMPTEL, Boite postale n° 2, 01 - NEUVILLE-SUR-AIN.

Parution prochain d'un

NOUVEAU TRAITÉ D'ORCHESTRATION

à l'USAGE des HARMONIES-FANFARES et MUSIQUES MILITAIRES

par Désiré DONDEYNE et Frédéric ROBERT

(1 volume avec plus de cent exemples musicaux d'œuvres anciennes, modernes et contemporaines) - Editions LEMOINE.

Ce nouvel ouvrage vient à son heure. Depuis 70 ans, en effet, rien de semblable n'avait paru à l'étranger, comme en France. Dans leur introduction, les auteurs précisent que ce volume ne prétend nullement se substituer au Traité d'Instrumentation et d'Orchestration à l'usage des Musiques Militaires d'Harmonie et de Fanfare, publié par Gabriel PARES en 1898 également aux Editions LEMOINE.

On pourra continuer à se référer, pour l'Instrumentation, à ce magnifique ouvrage, comme par le passé. Par contre, dans le domaine de l'orchestration proprement dite, les auteurs nous livrent les observations et réflexions originales dictées par de nombreuses années de direction et de composition d'une part, de recherches musicologiques d'autre part.

Certains chapitres ou fragments de chapitre, traitent de sujets absolument inédits, comme la participation d'instruments additionnels autres que les contrebasses à cordes (violoncelles, piano, harpe, orgue, celesta, etc...), l'accompagnement de la voix ou d'instruments concertants, faisant partie ou non de l'orchestre d'harmonie-fanfare.

Plus de cent extraits d'œuvres, originales pour la plupart, figureront en partition, couvrant une période historique de près de deux siècles et embrassant toutes les écoles d'Europe et d'Amérique de Gossec à nos jours. Dans leur majorité, beaucoup de ces ouvrages sont peu connus. Certains sont même demeurés manuscrits et ont été soit ressortis de la poussière des bibliothèques, soit tirés des cartons des compositeurs avec leur autorisation ou celle de leurs héritiers et ayants-droits.

Naguère, l'orchestre d'harmonie était certes pourvu d'un répertoire original, mais il diffusait surtout ces chefs-d'œuvre symphoniques et lyriques sous forme de transcriptions et d'arrangements de toute sorte. Ce rôle est devenu pratiquement sans objet du fait de la divulgation jusque dans les foyers les plus humbles de ces mêmes partitions dans leur version originale, par la radio, le disque ou la télévision.

Aux formations d'harmonie de faire connaître à présent, avant tout et surtout, le répertoire original, d'une abondance et d'une variété insoupçonnées et que les auteurs de

ce nouveau traité s'appliquent depuis près de dix ans, à mettre en valeur de façon systématique (Désiré DONDEYNE par les exécutions et les orchestrations, Frédéric ROBERT par la musicologie et l'histoire).

Après tant de concerts, de disques ou d'émissions de radio, un praticien et un historien ont à nouveau associé leurs efforts pour le plus grand profit des chefs de musique, des professeurs de composition, des musicologues, en règle générale à tous ceux qui s'intéressent à l'orchestre d'harmonie-fanfare, né pendant la Révolution en France où il a trouvé, et trouve encore, son plus favorable terrain d'épanouissement.

Ce nouveau traité a reçu l'approbation et le cautionnement des plus grands maîtres de la musique française actuelle :

MM. LANDOWSKY, Jacques CHAILLE, Norbert DUFOURCO, Tony AUBIN, Jacques CASTEREDD, Louis DUREY, Jean-Pierre GUEZEC, Henri SAUGUET, André JOLIVET, Olivier MESSIAEN, Roger FAYEULLE, Félicien FORET.

TABLE DES MATIERES

DU NOUVEAU TRAITÉ D'ORCHESTRATION A L'USAGE DES HARMONIES-FANFARES ET MUSIQUES MILITAIRES de D. DONDEYNE et Frédéric ROBERT

INTRODUCTION

1) L'Orchestre d'harmonie et de fanfare :

— Définition, composition et comparaison des différentes formations ; Les groupes homogènes ; Relations entre les groupes homogènes de l'orchestre d'harmonie et l'orchestre symphonique ; La fanfare ; L'harmonie-fanfare ; Le brass-band ; Les instruments additionnels ; La batterie-fanfare ; Les dispositions particulières.

2) Technique de l'orchestration : De la transcription ; du symphonique à l'harmonie ; de l'harmonie au symphonique ; du clavier à l'harmonie ; de la reconvension des orchestrations anciennes ou particulières.

3) Le répertoire original : — Avant la réforme de Sax ; Depuis la réforme de Sax ; Les œuvres pour fanfare et musique militaire proprement dites.

4) L'accompagnement par l'orchestre d'harmonie :

— De la voix et des chœurs ; Des instruments concertants.

- 5) Passé, présent et avenir de l'orchestre d'harmonie.
- 6) Bibliographie.
- 7) Index biographique des compositeurs cités.
- 8) Table des exemples musicaux.
- 9) Discographie.

Nous précisons que ce « Nouveau Traité », actuellement en fin d'élaboration, paraîtra dans le courant de l'année 1968 et que la Confédération Musicale de France ne manquera pas d'aviser ses lecteurs, dès sa parution.

Grand Duché de Luxembourg

L'éminent et jeune directeur du Conservatoire de musique de la ville de Luxembourg, M. Josy Hamer, a dirigé les 22 décembre 1967 et 4 janvier 1968, deux représentations de l'œuvre de Menotti « Amahl and the Night Visitors » qui obtinrent un très grand succès. Les œuvres de chambre, créées à Noël 1951, à New-York est presque inconnue en Europe et cet effort de décentralisation artistique couronne les efforts méritoires de l'excellent musicien qui préside aux destinées musicales du Grand Duché.

Nous sommes heureux de signaler cet événement à nos lecteurs qui s'intéressent très justement à tout ce qui concerne leurs sympathiques voisins.

Que M. Josy Hamer trouve ici les sincères félicitations que nous lui adressons avec empressement.

A. E.

NOUVELLES de BELGIQUE

LIEGE

Le cercle choral royal « Les Vaillants Liégeois », qui s'est distingué au concours international de Macon, les 2 et 3 juillet 1966, présente à tous les amis français de la Confédération Musicale, son cordial bonjour et ses meilleurs vœux de prospérité pour l'an 1968.

Et aussi ses remerciements pour le voyage magnifique à Macon a donné à la société, un bel essor. A l'heure actuelle, plus de cinquante chanteurs et chanteuses se retrouvent toutes les semaines à leur répétition du mardi, où les levées sont majoritaires.

Plus de trente exécutions allant des messes à des concerts variés suivent le concours.

Voici par exemple, l'activité de ces deux derniers mois, novembre et décembre :

16.11. Gala au « Forum » de Liège, avec les fameux « Ballets Georgiens ».

19. 11. Concert sous les auspices des services éducatifs de la Province à Sore-sur-Sambre.

Ensuite, choisis pour accompagner une troupe russe en tournée à l'occasion du 50^e anniversaire de la Révolution, concerts à Seraing les 23 et 30. 11 et à Bruxelles (antenne et soirée, soit deux fois une heure de spectacle) le 26. 11.

Messe en la cathédrale de Liège pour les anciens du 3e Génie, le 10. 12.

20. 12. Concert au « Home des Invalides » à Liège.

La dernière exécution en date, qui est significative de l'esprit qui régit chez nous :

Le 23. 12 messe de mariage de notre soprano Jacqueline Van Hout, avec notre baryton Albert Staff.

Ce n'est pas mal et pourtant notre directeur, jamais content (qu'il dit) mais toujours radieux, trouve qu'il y a encore beaucoup de travail à faire.

Encore merci à la Confédération Française et à Macon, tremplin de notre activité !

Monsieur Louis CUVILLIER

un apôtre de la Musique populaire à l'honneur

C'est le 14 juillet, Veille petite ville de Touraine s'apprete à fêter traditionnellement cette journée nationale.

Après un magnifique concert donné sur la place publique par la jeune harmonie qui dirige avec tant de compétence, son dévoué directeur-fondateur M. Cuvillier, un vin d'honneur était offert par la municipalité auquel était convié les habitants de la localité.

Aux côtés de M. le maire et des membres de son conseil municipal se trouvait M. Fromental Armand ancien président de la Fédération musicale de l'Oranie venu tout spécialement pour remettre à M. Cuvillier, la médaille de Vermeil du mérite civique ainsi que celle des Vétérans décerné par la confédération musicale de France.

Dans son allocution M. Fromental dit la grande joie qu'il éprouve aujourd'hui de remettre à son cher ami, les récompenses bien méritées dues pour son dévouement à l'art musical et à la musique populaire en particulier.

C'est à l'école de Loréze, illustrée par le R. P. Lacroix que vous avez acquis les premières notions musicales et c'est à vous qu'incombait bientôt l'honneur de diriger la magnifique fanfare du collège.

Nous sommes en 1918 vos études terminées vous vous engagez et les nombreuses décorations dont vous êtes titulaire, témoignent de votre belle conduite au feu.

A la fin des hostilités vous partez au Maroc comme ingénieur du service topographique c'est ainsi qu'à Casablanca vous fondez l'« Harmonie « Le Foyer Musical Casablanca » qui devait s'affilier à la Fédération Musicale d'Oranie, vous en prenez la direction que vous devez conserver jusqu'à sa dissolution due à l'indépendance qui provoquent l'exode de nombreuses familles Européennes. Les lettres de félicitations de l'ambassade de France et des Autorités chérifiennes qui vous faisaient commandeur du Oulissam-ainouit sont les témoignages de beaux résultats obtenus dans le domaine musical.

Je puis dire que dans notre ancien protectorat vous avez largement contribué au prestige de la France.

Ayant pris votre retraite à Veigne vous avez voulu fonder dans

cette ville une société musicale, désireux faire bénéficier bénévolement vos connaissances à toute une jeunesse. Résultats magnifiques obtenus en peu de temps connaissant le succès mérité que vient d'obtenir votre jeune formation à Langesais.

Vous êtes également compositeur de plusieurs œuvres qui trouvent audience non seulement au sein de nos sociétés mais aussi auprès de nos musiques militaires. C'est pourquoi je suis heureux de pouvoir remettre aujourd'hui la médaille de vermeil du mérite civique ainsi que celle des « Vétérans » de la C. M. F. à celui qui a pris pour devise « Toujours servir ».

Nous rappelons que M. Cuvillier a fait don de nombreuses œuvres complètes pour Harmonie à la C. M. F.

L'avenir des Groupements Amateurs

NE DEPEND PAS UNIQUEMENT

DES CHEFS A LEUR PUPITRE.

Au cours de la dernière assemblée générale de la Fédération de l'île de France, j'ai protesté contre le caractère offensant à l'égard des chefs amateurs d'un article paru dans le numéro de mars, sous la signature de M. Foret. L'assemblée m'approuva et, avec l'accord du président Ehrmann, présent alors, le droit de réponse fut reconnu nécessaire.

Ma réplique aurait dû paraître déjà s'il ne m'avait pas été demandé d'en diminuer le caractère polemique. L'auteur de l'article incriminé m'affirma qu'en de nombreux passages, les mots avaient mal reflété ses pensées.

Nous convînmes alors qu'une nouvelle rédaction de ma part, très sensiblement remaniée passerait dans le journal.

Dans ma rédaction première je soulignais, par de nombreuses citations textuelles, l'excessive généralisation de M. Foret qui, édulcorant les raisons d'une mort lente « de nos sociétés », arrivait à considérer comme responsables les chefs amateurs, ceux ayant, par ailleurs, une profession absorbante et souvent rude, aussi éloignée qu'il se peut de l'art qu'ils doivent servir... (sic).

Ayant convenu avec M. Foret que je réduirais considérablement le nombre de citations de ses textes, je tiens parole mais non sans affirmer très fermement qu'il développait longuement une telle accusation ?

Mais qu'est-ce l'amateur ?

Il y a l'amateur de musique et le musicien amateur.

Quoique notre Confédération Musicale ait toujours été présidée par un professionnel (Clérisse), Manouvrier, Ehrmann, une énorme majorité, parmi ses 600.000 Fédérés, n'a jamais vu le musicien amateur (chef ou exécutant) qu'il soit instrumentiste ou choriste (et même compositeur) autrement que comme celui qui, au cours de sa vie, n'a jamais fait de la pratique musicale sa profession unique ou principale, salarié ou non (très lucratif par conséquent).

Ainsi pour prendre l'exemple de M. Foret lui-même, il ne nous viendrait communément pas à l'esprit de considérer comme amateurs à la fin ou pendant sa carrière, celui qui fut sous-chef de la musique de la Garde et ensuite directeur du conservatoire de Reims.

On a donc vu couramment depuis un siècle, sans s'en étonner,

CONCOURS DE COMPOSITION

Concours pour un Hymne officiel de la Confédération Musicale de France, devant servir de morceau d'ensemble dans les concours.

Les œuvres devront être présentées sur conducteur réduit ou conducteur piano susceptible d'être adapté pour toutes formations musicales : Harmonies, Fanfares, Accordéons, Orchestre à Plectres, Symphonie, etc...

Cet Hymne devra présenter les caractères d'un morceau d'ensemble de forme solennelle, majestueuse en évitant la forme de marche cadencée proprement dite.

Afin d'exécutions possibles pour toutes les sociétés des différentes divisions, cette œuvre devra ainsi éviter certaines difficultés techniques instrumentales. Durée maximum 5 minutes.

La marche retenue par le jury fera ensuite l'objet d'une adaptation chorale avec textes par les soins de la C.M.F.

Un prix de 500 F sera décerné au lauréat de ce concours par les Editions Robert Martin.

Les manuscrits devront parvenir au Président de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-Xème, avant le 15 mai 1968, dernier délai.

Ils devront porter sur la seconde enveloppe contenant le manuscrit une devise reproduite en tête dudit manuscrit.

Examens fédéraux

Précisions pour les épreuves d'examens d'élèves :

Plano élémentaire N° 1 ou 2 des divertissements champêtres au choix du professeur.

Trompette élémentaire et supérieur, les deux œuvres ont le titre de concertino, les numéros sont bons.

MUSIQUE DE LA SURETE NATIONALE

Le mercredi 22 novembre 1967, un déjeuner officiel réunissait les membres de la Musique de la Sûreté Nationale dans une salle du mess du Ministère de l'Intérieur.

Ce déjeuner était présidé par M. Jacques Aubert, secrétaire général pour la Police, qui a bien voulu accorder à la Musique de la Sûreté Nationale l'honneur de sa présence. De nombreuses et éminentes personnalités accompagnaient M. le Secrétaire général.

On notait également la présence de personnalités du monde musical :

Le Colonel Pierre Dupont, ancien chef de la Musique de la Garde républicaine ; le Commandant J. Semier-Colleury, ancien chef de Musique principale des Equipages de la Flotte ; notre dévoué Président de la Confédération Musicale de France, M. Albert Ehrmann ; M. Roger Calmet, compositeur ; M. Vaillant, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique ; des représentants de la Musique de la Garde Républicaine : MM. Nouveau, Beaufréton ; le Lieutenant Rougeron, chef de la Musique de Ruell-Malmont ; la Maison Semier était également représentée en la personne de M. Jean Semier.

Après une allocution de M. Angot, un des organisateurs de cette belle réunion et de M. le Commandant Muret, chef de la Musique de la Sûreté Nationale, qui remercia les personnalités présentes, M. le Secrétaire général a bien voulu s'adresser aux musiciens pour les assurer de son estime et de sa sympathie ainsi que de tout l'intérêt qu'il porte à leur formation ayant pour idéal et pour mission de servir toujours avec un égal succès le prestige de la Musique et celui de la Police française.

tel instrumentiste ou chanteur sortir du rang (dans un groupe d'amateurs) pour se voir confier la baguette (le cas étant notamment plus fréquent dans les chorales).

Même s'il est incontestable que tel étudiant en musique, ayant choisi comme vocation celle de devenir chef, possède une culture et une technique supérieure à celle d'un amateur, comment nier qu'on a vu de temps à autre un « professionnel » échouer là où un amateur avait tenu une bonne direction ?

Les exemples abondent de succès remportés auprès des auditeurs avec des chefs amateurs au pupitre... mais admettons (au pire !) que, seuls, doivent compter des résultats de concours. Qu'en fut-il alors au fur et à mesure des années de plus un siècle ?

PAGE AUX JURYS

Fouillant dans des archives de concours orphéoniques, j'aurais pu citer en grand nombre des appréciations de jurys à l'égard de sociétés dont le chef était connu comme non-professionnel. A titre exemplaire je n'en ai retenu que deux facilement vérifiables :

a) Jury présidé par le maître H. Février, assisté de MM. Maurice Emmanuel, R. Pech, G. Mouchet ; après avoir magnifiquement exécuté l'œuvre... la Société « X » habilement conduite par M. « Y » déploya une musicalité sûre.

b) Jury présidé par M. R. Pech, il y a du coloris, de la délicatesse et, quand le texte le demande de l'énergie et du brilo... excellent sentiment des nuances. Le directeur a beaucoup de mérite à amener une société d'effectif moyen à un résultat aussi agréable et aussi probant.

Je suis persuadé que ces 2 exemples seraient à multiplier par 100 sur un cycle de 20 années.

Est-ce à dire que tous les chefs amateurs sont toujours à hauteur de leur rôle ? Je me garderai d'un tel esprit de suffisance, mais de là à prétendre que du village à la grande ville, en passant par les agglomérations moyennes, les groupements d'amateurs meurent faute de chefs de métier, c'est frier trop souvent la contre-vérité ! Cent autres raisons, relevant du genre et du rythme de la vie moderne engendrent cette désaffection.

Dans ma rédaction première j'avais développé une thèse sur la responsabilité de tous — qu'ils soient professionnels ou non — et non pas uniquement sur celle des chefs amateurs qualifiés « d'incapacité foncière. J'ose croire que devant les exemples vécus que je vais souligner ci-dessous (et qu'ailleurs on peut généraliser) on conviendra que les sources de cette « désagrégation » sont plus profondes et bien plus amples que celles que croit déceler M. Foret.

Peut-être aussi voudra-t-on reconnaître valables les diverses suggestions qui termineront les présentes répliques.

UN LUSTRE QUI S'EST TERNI. POURQUOI ?

Le fait se passa à Coulommiers, en 1865 un concours orphéonique. Pourquoi ai-je à le rapporter ? Parce qu'en octobre 1930, dans notre journal fédéral régional, je le comparais, avec force détails, à celui qui venait de se dérouler dans la même ville. En 1865 63 sociétés ; en 1930 20.

Deuxième fait : extraits d'un annuaire de 1924 (que j'ai encore en mains) je pourrais donner nombre d'exemples pour toute la France, mais je vais me limiter à la région parisienne que j'ai fort bien connue puisque j'y fus administrateur fédéral pendant 28 ans.

A Paris, on dénombrait alors 136 sociétés d'amateurs 62 harmonies ; 80 chorales ; 25 symphonies ; 8 fanfares et 11 Estudiantinas ; de ces sociétés qui se produisaient fréquemment en public, dans des salles, dans des squares, sur des kiosques ou dans des festivals (je mets à part les églises ou les temples). Elles jouissaient d'une notoriété presque publique, assez comparable à celle qu'on relève actuellement en faveur de nombre d'équipes sportives. C'était l'époque où l'on recevait aussi la ferveur du public envers les Musiques Militaires (dont celle de la Garde) lesquelles se produisaient de la même façon (et même jusqu'en concours orphéoniques, comme je l'ai vu au Havre en 1931).

Mise à part la situation régressive des Musiques Militaires actuellement, plusieurs comparaisons s'imposent quand au soutien des Pouvoirs Publics.

Y avait-il en 1865 comme en 1924, pour Paris et sa banlieue, cet imposant effectif, que nous connaissons présentement, de « professeurs d'éducation musicale (au si riche bagage) ? Non.

Toujours pour Paris et sa banlieue, combien rares — presque exceptionnels ! — étaient les écoles ou conservatoires municipaux de Musique ! Il s'en sut que ne pouvaient être que rarissimes les subventions distribuées pour un tel objet.

Bénéficiait-on du soutien financier de nos examens musicaux extra-scolaires obtenus depuis quelques décades ?

Et, bien sûr, il y a un siècle, si l'on ne connaissait pas cette innovation de l'Association d'éducation populaire, inexistantes étaient, par ailleurs la défense groupée du mouvement musical amateur puisque nos fédérations ne naquirent que beaucoup plus tard.

Les sources du mal... un contraste saisissant.

Alors pourquoi fermer les yeux sur cette lotitaïne mais valeureuse et dynamique époque de nos sociétés d'amateurs en même temps que sur l'évolution indéniable de l'enseignement et de la diffusion de la musique depuis plus de 20 ans ?

Pourquoi ne pas chercher dans le contraste entre cette évolution et la désaffection du public envers la pratique de la musique d'anna-

teurs ? Pourquoi, M. Foret, en voulant l'ignorer, orienté-t-il, pour une énorme part, son article en vue d'accuser comme uniques responsables les chefs amateurs ? C'est au point que, pour les « remèdes » il pose, dès l'abord, 4 points, A. B. C. D. qui consacrent la condamnation du chef amateur en tant qu'animateur et expérimenté...

Il y a pourtant d'autres sources du mal ! si multiples que je ne pourrais les énumérer ici faute de temps et de place (à moins qu'on ne m'y engage). Elles sont à situer sur le plan psychologique comme sur le plan matériel. J'en cite quelques-unes essentielles, sans les développer :

a) J'ai souligné déjà, en d'autres articles, il y a 30 ans, le danger que constituait pour le maintien de notre loisir de la musique d'ensemble l'essor de la radio. Ce danger, non seulement s'est accentué depuis 20 ans mais s'est trouvé terriblement doublé par celui de la Télé.

b) En 1936 on a institué « l'organisation des loisirs ». Elle n'a abouti qu'à une poussée formidable du public en faveur des sports. Ce sont des pages entières que consacrent aux sports journalièrement les journaux parisiens. Par contre, quelle indigence, dans leurs colonnes en ce qui concerne la musique et plus spécialement envers le mouvement musical amateur !

c) Sur le plan matériel, il est incontestable que nombre de sociétés instrumentales sont assaillies par les difficultés quand à l'achat des instruments, partitions et matériels divers. Mais un peu de réalisme suffit pour observer vers quelles sortes de loisirs priment les dépenses, particulièrement celles des jeunes auto, cyclo-moteur et voyages ; les équipements sportifs (très coûteux comme les skis, par exemple) les bateaux de plaisance... Même, en cas d'inclination vers la musique, on achète électrophone, disques (on écoute sans pratiquer) et, chez les jeunes élèves, c'est un afflux vers le piano ou la guitare (instruments coûteux) plutôt que vers le violon, la flûte ou le hautbois...

On n'accordera qu'on n'en finirait pas de décrire les réalités du moment attirances tout autres et même déviations !

PAGE AUX REALITES. DES REMEDES ONT-ILS ABOUTI ?

Dans nos assises confédérales on retourne, depuis 20 ans, sous différentes faces, généralement avec beaucoup de pertinence, ce problème de la vitalité de nos sociétés.

J'ajoute à ce que j'ai cité plus haut que les pédagogues n'ont pas manqué de programmes ni d'intentions.

Forcé nous est de constater, qu'en dépit de tentatives avisées et même tenaces parfois, le problème des ensembles d'amateurs s'aggrave (par exemple, ne sont pas ressuscitées, pour la capitale, les 136 groupements d'autrefois).

Sous l'égide ministérielle est tentée à cette heure, une vaste action de réanimation musicale. Réussira-t-elle à redonner aux Français le goût de la pratique musicale en tant que loisir ? Ne serait-il pas possible que les ministères mettent sur un pied d'égalité Sports et Musique en tant qu'équipements ?

LE PREMIER ET MEILLEUR TERRAIN A CULTIVER.

En 1930 j'extrayais d'un rapport d'un inspecteur, dont le nom a toujours fait autorité Maurice Chevalls, ses impressions au retour d'un congrès de pédagogie musicale à Berlin : « Si des milliers d'adultes fréquentent les cours de musique vocale, si l'on peut chanter tant de belles œuvres chorales dans les temples et les églises, si l'on exécute des chœurs sur les bateaux qui vont à Postdam, dans les casernes et groupes d'étudiants ou d'ouvriers, c'est évidemment parce que l'école fait aimer le chant choral et sait préparer les enfants à tenir leur place dans le chœur ».

Quelle similitude avec ces extraits de la Conférence de Presse du 2 février 1967 du comité de liaison pour la sauvegarde de la musique !

Que l'enseignement musical ne soit pas seulement l'audition passive de musique enregistrée...

Que l'éducation musicale commence par la pratique vocale et instrumentale...

Qu'ils (les enfants) aient la joie de participer à une action de groupe chorale ou instrumentale... à une émotion collective particulière de la musique...

Sans exécutant que devient la musique en soi ?

J'abrège, mais chacun commente intériorément et pense que — même si ce n'est pas dans la majorité des communes il ne manque pas de chœurs scolaires sur l'ensemble du territoire. Alors que reste-t-il à faire ? Pourquoi si peu de prolongements chez les adolescents et adultes ?

N'y-a-t-il pas lieu d'établir un rapport étroit entre l'inclination du public vers les sports et le système de compétition de lutte qui est imposé à chacune des formes de sport ?

Avec un peu de recul et beaucoup d'observation, comment ne pas concevoir que, depuis 40 ans, cette inclination n'a fait que croître progressivement en France et tourner couramment à la passion à propos des diverses épreuves sportives nationales mondiales et mêmes régionales... ? Les « matches » animent l'ensemble du public.

Alors pourquoi ne pas reprendre un tel système ? Ce ne serait ni copier ni innover car les joutes orphéoniques furent longtemps en honneur à partir de 1830, date qui vit, après la réussite de Wilhelm, une intense floraison d'ensembles d'amateurs. Ils s'affrontaient fréquemment, de même que — parallèlement — des groupes scolaires. Nous avons, à cet égard, cité au ministre F. Missoffe l'exemple d'un concours orphéonique à Cor-

Peut-on définir la musique ?

Qu'est-ce au juste, que la Musique ?

Bien fol est qui voudrait y répondre !

Mais tenter de tracer son contour selon l'époque, les (grands) hommes, sans pour cela vouloir écrire un traité d'esthétique musicale, tenter l'approche de sa signification profonde, sera le modeste objet de ces lignes.

Ouvrons le petit Larousse et qu'y lisons nous ? Pleusement rassemblées ces quelques lignes du dictionnaire de J.J. Rousseau :

« La Musique est l'art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille ».

Critiquer cette définition est facile. N'y manquons pas. La sensation joue certes un rôle important dans la musique, elle n'en est pas le but.

On ne peut pas entendre sans déplaisir et fatigue, une suite de fausses notes. Mais conclure que la sensation est le principe du plaisir musical, ne peut qu'amener l'objection suivante : Pourquoi, l'odorat n'a-t-il pas donné un aussi grand art, que la musique. Cependant on parle de « Symphonies de parfums » ce qui prouve l'infériorité de l'organe olfactif. Autre objection pourquoi les impressions musicales varient-elles d'une personne à une autre ? La sensation d'être marqué au fer rouge est la même pour tous mais la sensation à l'écoute « de Chopin » est changeante selon les individus.

Enfin si la musique était seulement l'art de flatter l'oreille, elle n'utiliserait que des accords parfaits et les dissonances seraient prohibées. Or aucune musique n'est ainsi conçue, et ce qui fait justement la beauté de la musique dans sa période classique, c'est cette série d'attraction et de repos, de tension et de détente, qui provient de la résolution des dissonances sur les consonances.

La physiologie, a un rôle, sans doute, dans l'élaboration de la théorie musicale, nullement dans la définition de la musique.

Rousseau a voulu voir dans la musique, un élan de spontanéité et de naturel (ce qu'il prône : cf articles C.M.F. N° 208-209). Il faut pour définir la musique, rechercher les lois qui sont à la base de la création, et l'étude des effets aussi bien sur les sens que sur l'esprit, sans vouloir partager ces deux émotions qui sont dans la musique, inséparables : ébranlement de la sensibilité, et plaisir de l'intellect.

Aussi, la musique est l'art d'exprimer ou d'évoquer avec des sons des idées, des images ou des sentiments plus ou moins précis, dans ce « halo » personnalisé par notre culture ou notre sensibilité. La musique s'adresse à l'esprit et au cœur, par le biais de l'oreille, mais ne l'oublions pas, en transit, par le cerveau. C'est lui qui « formule » les idées sonores qu'ils confrontent avec la mémoire. Le plan, l'architecture des formes, le développement et la transformation des thèmes, les modulations, tout passe par lui.

On comprend combien la construction musicale est primordiale. Mais, la réduire à l'intelligence, c'est appauvrir un art aussi généreux. Selon la terminologie désuète elle pénètre en notre âme. En général (à notre époque, c'est rare !), le compositeur ébranlé par le « choc créateur », transmet aux auditeurs l'émotion de base qui comme une onde s'élargit jusqu'à

bell, en 1862, qui comportait une catégorie dite « Orphéons des Ecoles ».

Pourquoi ne pas tenter de ressusciter un tel esprit de compétition qui a si bien réussi aux Sports ?

Même si elle laisse des insatisfaits, on ne peut nier que l'éducation musicale est imposée dans de nombreux centres scolaires (dans la Seine au moins).

Resterait alors à imposer les épreuves d'ensembles scolaires.

C'est dans cet esprit qu'en octobre 1966, au nom de la Chorale de Courbevoie, nous envoyâmes la suggestion suivante à propos du Livre Blanc de la Jeunesse :

« Pour rétablir l'émulation nécessaire à la rénovation de la pratique musicale d'ensemble : organiser dans tous les départements, des concours de chant scolaire à titre obligatoire. (Imposés par l'autorité académique dans toutes les villes comptant au moins 500 élèves inscrits dans les écoles locales).

Système : éliminatoires dans les arrondissements ; 1-4 de finales dans les chefs-lieux de départements ; 1-2 finales par régions ; finale à Paris.

Intéresser et stimuler les enfants, ce sera — tous les observateurs le savent — intéresser leurs parents. J'arrête là en soulignant que cette suggestion est immédiatement réalisable et peu coûteuse. Peut-être verrons-nous alors, parallèlement, la constitution d'ensembles périscolaires instrumentaux pépinières de nos sociétés d'adultes.

Roger BARON, directeur « amateur ».

la foule (d'une époque donnée) et selon sa compréhension. (J.S. Bach, ne fut compris que cent ans après). Ainsi le compositeur transmet ses joies, ses peines, chacun y cherche son image.

Tous les philosophes, les prêtres, tout comme les grands musiciens et les grands artistes, affirment le pouvoir expressif de la musique. Hormis les spéculations de l'époque tardive Grecque (théorie de pycnons), les complications d'écriture de « l'ars nova » (XIV^e siècle), seule l'école sérielle de notre temps nie le plaisir auditif. (R. Leibowitz parle de rejeter « l'hédonisme »).

La musique est aussi un phénomène naturel (l'enfant « gazouille » avant de parler), universel (aucun peuple n'a vécu sans musique), remontant aux temps les plus reculés, s'imbriquant profondément dans la vie sociale, quelque soit son niveau.

La musique est en réalité un phénomène individuel, mais de civilisation. La musique a sa place dans l'histoire, autant (bien plus, dirais-je) que les faits militaires ou même certains « progrès » scientifiques qui assujétissent, l'homme, alors que la musique libère. La musique, admirable image des mœurs, est toujours en parfait accord (c'est normal !) avec les autres arts. Chaque siècle possède un système de références où s'abreuve en commun, arts plastiques ou sonores.

Faut-il chercher d'autres sources qui alimentent ce fleuve impétueux qu'est la Musique ? Pourquoi ne dresserions nous pas un inventaire parmi les milliers de pensées que les grands esprits nous ont transmis en héritage ?

Four lassante que risque d'être cette énumération, chacun peut y glaner sa définition.

Que disent-ils ?

Un politique : le président Cailiaux : « La musique est bien le bruit le plus agaçant que je connaisse ».

Une Reine : Christine de Suède, « la musique a quelque chose de plus touchant. Il semble qu'elle soit proprement faite pour l'âme, l'harmonie, ayant avec elle une espèce de sympathie qui la charme, mais il est dangereux à un honnête homme, surtout un Prince, d'en savoir trop ».

Les Gens de lettres :

« Qui n'aime pas la musique a l'âme tortue, vicieuse et dépravée. Comment s'accorder avec un tel homme qui, de son naturel, hait l'accord ? (Ronsard)

« L'homme qui ne porte en lui-même aucune musique, celui qui n'aime pas la douceur des sons, celui-là est prêt aux trahisures, aux perfidies, aux parjures. N'avez point foi en un tel homme » (Shakespeare, « Le marchand de Venise »).

« Méfiez-vous de ceux qui n'aiment pas la musique : ils sont hypocrites, malveillants, trompeurs et voleurs. Ils ont tous les défauts ». (Shakespeare).

« Les méchants n'ont pas de chanson » (Goethe).

« La musique est le dernier mot de l'Art, comme la mort est le dernier mot de la Vie » (Heine).

« Musique haleine des statues, peut-être ! Silence des images. Langue qui prennent fin les langues, temps perpendiculaire aux cœurs qui fondent. Musique : pays étrange, cœur qui s'échappe de nous. Espace le plus intime de nous mêmes qui, s'élevant au-dessus de nous, nous expulse » (Rilke).

« La Musique est dans tout. Un hymne sort du monde » (V. Hugo).

« Les paroles ont un poids de plomb, alors que les sons les emportent vers le troisième ciel » (Lamartine).

« De la musique avant toutes choses ».

« De la musique encore et toujours » (P. Verlaine).

Mais aussi hélas :

« La musique est un bruit qui coute cher » (Flaubert).

« Défense de déposer de la musique le long de mes vers » (V. Hugo).

Un critique musical : « Musique : héritage sacré d'Apollon. Langage mystérieux si chargé de magie et si riche en sortilèges que les neuf Muses malgré la diversité de leurs missions ont tenu à être ses marines et lui ont réservé le privilège de porter leur nom » (E. Vuillermoz).

Un sculpteur : Bourdelle « Symphonie musicale, harmonie sculpturale, rythme architectural, tout l'esprit est un ».

Les Musiciens : Honegger, « La musique s'apparente beaucoup plus à la magie, beaucoup plus qu'à la peinture, à la sculpture. Elle n'a rien à faire avec les valeurs concrètes qui sont à la base des autres arts ».

Beethoven : « La musique est une révélation plus haute que toute sagesse et toute philosophie. Qui

pénètre le sens de la musique, sera libre de toute misère où se traitent les autres hommes ».

Chopin « Il n'y a rien de plus détestable qu'une musique sans arrière-pensée ».

Rameau : « La vraie musique est le langage du cœur ».

Wagner : « Danse, musique et poésie forment la ronde de l'art vivant ».

Mozart : « La Musique pour mériter ce nom doit toujours nous charmer. Elle est l'expression harmonieuse de la vie ».

Ysaie : « La Musique ne se comprend pas, elle se sent, elle est l'émotion de l'âme et du cœur ».

Auber : « La Musique est un art fugitif que la mode détruit ».

Chabrier : « ... de la musique, que ça vaut pas la peine... ».

Mais les philosophes se sont toujours penchés sur l'esthétique musicale :

De l'antiquité, extrayons ces pensées :

Confucius 5 S. av. J.C. : « Voulez-vous savoir si un pays est bien gouverné, écoutez et jugez sa musique ».

Platon : « La musique est l'art éducatif par excellence qui, s'infiltrant dans l'âme, au moyen des sons, la forme à la vertu ».

Aristote : « La musique ne doit pas viser à un seul but d'utilité, mais à plusieurs. En premier lieu elle contribue à l'amélioration morale, en second lieu, elle procure le « katharsis » (sorte de traitement homéopatique, soulagement apporté à l'esprit par une représentation esthétique d'une affection dont l'âme est obsédée).

Tandis que la peinture et la sculpture s'adressent à l'organe de la vue, imitent des objets extérieurs et les personnes à l'aide des couleurs et des formes, les arts musicaux (poésie, musique et danse) qui agissent par l'intermédiaire du sens de l'ouïe, imitent les états d'âmes, les affections, et les actions à l'aide du rythme, de la parole et de la succession mélodique ».

Il n'est jusqu'aux grands philosophes d'une époque plus proche qui n'ont tenté de cerner la « vérité ».

Herder : La musique exprime des états intérieurs, donc des modifications provoquées dans l'individu par les émotions ».

Wackenroder : L'effet de la musique est plus puissant et plus pénétrant que celui des autres arts parce que ceux-ci parlent seulement de l'ombre des choses, tandis qu'elle parle de l'essence des choses ».

Schopenhauer : « La musique exprime l'essence intime des choses, le contenu réel des phénomènes, inaccessible à l'intellect. Les autres arts doivent se borner à traduire l'apparence des choses, le contour, la couleur, le geste ».

Alain : « Il est vrai que la musique suggère beaucoup, mais n'exprime rien qu'elle-même ».

Mais pourquoi n'appellerait-on pas à la « rescouisse », ces deux citations anonymes :

« Trop vite vont les choses au siècle où nous sommes ».

— On n'écoute plus battre le cœur des choses ».

— La musique seule, arrête dans sa course, le temps ».

« Il ne faut qu'un premier sourire de la musique au bas de ce monde encrassé... pour que l'âme s'éleve de la suite comme une fumée bleue sort d'une cheminée » L.P.

« Ecrasé sous tant de lignes, n'avons-nous pas risqué de compromettre cette cause ? »

Ces quelques (et dernières lignes) trop lyriques peut-être tenteront de décharger succintement ces données.

L'art de combiner des sons d'une manière agréable à l'oreille ? Non ! nous l'avons prouvé. Des accords sonores peuvent offenser et même blesser l'oreille. Et pourtant, quelle puissance dans cette discordance. Les cris de haine, les élans d'héroïsme, appellent et réclament cette violence.

Alors faire naître des sensations, des sentiments, baigner l'âme dans la poésie, comprendre la nature divine et de l'homme, voilà tout l'art musical ? Peut-être.

C'est aussi et surtout exprimer ce qu'aucune parole humaine ne peut faire comprendre, ce qu'aucun autre art ne peut rendre.

La musique, harmonie, évocation, de suggestion ? Est-ce seulement cela ? Peindre, évoquer, imiter, certes, mais surtout c'est l'art de penser avec des sons.

Pensées d'un autre monde, d'une autre essence, rêveries inexplicables, sentiments secrets auxquels le langage articulé ne peut donner ni forme, ni consistance. Les mots deviennent muets à évoquer certains « états d'âmes » certaines grandes douleurs... ou trop profondes joies.

Langage universel qui, tour à tour sert à formuler une idée, à développer un thème, à extérioriser l'âme secrète des êtres et des choses, à surprendre des images.

Révélation d'un monde inconnu !

D. PAQUETTE.

Un hommage à GUY ROPARTZ

(Suite de la page 1)

Au début de son avant-propos, l'auteur nous dit qu'au moment où il entreprenait au printemps de 1963 son étude sur Guy Ropartz, près de huit années s'étaient écoulées depuis la mort du maître (22 novembre 1955, jour de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens). « C'était suffisant, écrit-il, pour que mon immense admiration puisse volontairement s'effacer et céder la place à un jugement objectif sur l'homme et sur son œuvre ». En lisant ce livre, du commencement à la fin, on peut voir précisément et très nettement que l'objectivité de l'écrivain est entière, il rapporte les faits avec l'exactitude d'un historien impartial et c'est ainsi que nous arrivons à connaître Guy Ropartz tel qu'il était, tel qu'il se présentait et agissait dans la vie de chaque jour. Et à la fin du même avant-propos, Enyss Djemil prend bien soin de nous faire remarquer que « puisque cet ouvrage traite d'un ancien citoyen de Rennes, lauréat de son illustre université », il se devait « de le présenter dans le cadre d'une modeste thèse dans la ville même où s'est éveillée la double vocation du musicien-poète ».

Si l'auteur, par une discrétion et je dirai même une humilité fort louable mais à mon sens excessive, qualifie de « modeste » la thèse qu'il a si brillamment soutenue devant la Faculté des Lettres de Rennes, il n'en reste pas moins que le livre qu'il vient de présenter en librairie et qui reproduit exactement tout l'esprit de cette thèse, constitue un véritable et admirable monument de littérature et de musicographie élevé à la mémoire et à la gloire de son maître vénéré. La matière de ce livre est si riche, si abondante et si variée qu'il m'est impossible d'en donner une idée suffisante dans le cadre — plus que modeste, celui-là — de quelques colonnes d'article. Je me sens trop chétif et débordé par la grandeur du sujet. Je ne puis en donner que l'ombre fugitive d'une succincte analyse. On voit que c'est bien peu et le meilleur conseil que je puisse donner autour de moi, à nos amis musiciens, est celui de lire ce beau livre attentivement in extenso et non seulement de le parcourir.

Entendons-nous bien. Qu'on ne s'attende pas à trouver dans cet ouvrage une analyse musicale, détaillée et technique des principales œuvres de Guy Ropartz. Le titre même : « La recherche d'une vocation », complété par son sous-titre : « L'œuvre littéraire du Maître et ses résonances musicales », est en soi suffisamment explicite, il dit fort bien ce qu'il veut dire. Il importe de savoir avant tout comment l'homme éminent que fut Guy Ropartz est venu définitivement à la musique, comment cet artiste, guidé dès son enfance et sa jeunesse par la muse Polyynnie, a été ensuite et presque inductiblement séduit par les enchantements d'Euterpe. C'est ce processus, cette transmutation, cette résonance du Verbe, de la Poésie dans la Mélodie et l'Harmonie que l'auteur a voulu étudier dans sa thèse, dans son livre et il faut bien reconnaître que cette étude subtile est plus qu'intéressante, elle est passionnante. Quand on a commencé à lire ce livre, on ne le lâche plus, jusqu'à la fin. Et cette étude, c'est toute la vie de Guy Ropartz lumineusement révélée.

Le livre se compose de trois parties : 1. Les sources profondes de la vocation poétique ; 2. Les années d'intense activité littéraire ; 3. (épilogue) Epanouissement de la poésie dans la musique ropartzienne. La première partie comprend cinq chapitres, la seconde en contient quatre et l'épilogue de la troisième s'étend sur trois chapitres seulement mais ils sont de la plus haute importance car ils forment une sorte de synthèse de l'œuvre ropartzienne et ils s'achèvent sur une glorification de la poésie par la musique. L'ouvrage est complété par une abondante bibliographie avec toutes les références désirables, un répertoire des 34 illustrations en hors-texte plus 4 illustrations dans le texte et l'admirable portrait de Ropartz reproduit sur la jaquette mentionnée précédemment. Ce portrait est l'œuvre du maître Raymond Chelet, directeur de l'École des Beaux-Arts du Mans. Il a été composé spécialement pour l'édition du livre. De très nombreuses références notes et remarques (1729 au total) ont été portées en bas de pages. Les citations et assertions de l'auteur portent ainsi leur justification. Il faut encore citer la reproduction de nombreux autographes et une très claire récapitulation chronologique de tous les

événements (heureux ou malheureux), de tous les principaux faits, les dates de composition des œuvres littéraires ou musicales, les voyages qui ont marqué la longue vie du grand artiste de sa naissance à sa mort, soit une existence d'un peu plus de quatre vingt onze ans. On voit donc qu'il s'agit là d'un ouvrage absolument complet, composé avec un soin extrême, une admirable conscience et qui témoigne d'un labeur considérable, d'une minutieuse et patiente recherche aux sources les plus diverses (archives familiales, bibliothèques, musées, universités, sociétés d'auteurs, conservatoires, etc.). C'est à la fois un travail d'érudition et d'art et, pour tout dire, c'est un maître-livre.

Dès le début de la première partie au chapitre premier intitulé : « L'Alpha et l'Oméga d'un artiste breton », le lecteur est frappé par le saisissant raccourci qui est tracé si poétiquement par l'auteur sur la vie de son maître. L'Alpha c'est la naissance de Joseph-Guy Marie Ropartz à Guingamp, le 15 juin 1864, dans une vieille famille de pure noblesse bretonne. L'Oméga, c'est la mort serenne dérivant le vieillard devenu aveugle de son existence terrestre dans le manoir familial, ancestral de Lanloup (22 novembre 1955, au matin de la sainte Cécile). Entre ces deux dates et ces deux noms de lieux bretons, il y a le déroulement d'une merveilleuse vie d'artiste. Cette vie, commencée et achevée en terre d'Armor, a connu bien des départs, des séjours d'exil sous d'autres cieux, en France, à Paris, Nancy, Strasbourg, mais aussi à l'étranger en Scandinavie, en Allemagne, en Autriche, en Suisse, mais le vieux maître a eu l'ultime bonheur, à la fin de sa glorieuse carrière, de venir s'endormir dans le Seigneur à Lanloup, de reposer à jamais dans sa chère Bretagne d'où il était issu. « En résumé — comme l'écrit l'auteur — si Lanloup confère à Ropartz le sentiment de la lignée et de la nature, il lui apporte également par son calme, par le passé qu'il évoque, par le mystère qu'il suscite, le rêve et l'imagination si nécessaires à la création artistique. C'est le havre par excellence. Comment trouver d'ailleurs d'expression plus juste pour qualifier le pays où Ropartz repose ? ».

Cette première partie du livre nous fait connaître ce que furent l'enfance et l'adolescence de Guy Ropartz, soit de 1864 à 1885, de la naissance à la majorité. Le premier soin de l'auteur est naturellement de nous décrire le milieu familial tel qu'il a dû apparaître aux yeux du jeune Guy, tel qu'il a dû impressionner et façonner sa conscience toute fraîche dès ses premiers pas dans l'existence. Nous faisons amplement connaissance avec les parents de cet enfant et particulièrement avec son père, Sigismond Ropartz, avocat du barreau de Rennes qui n'était pas seulement un juriste de valeur mais qui, hors du prétoire, exerçait avec dilection des activités de poète, d'historien, d'hagiographe et même d'archéologue. Comme l'écrit Enyss Djemil, « la personnalité de Sigismond Ropartz nécessiterait à elle seule toute une étude. Par rapport à Joseph-Guy-Marie, elle constitue une source documentaire qui permet d'apprécier le poids de l'héritage et la valeur de l'exemple. « Ce père qui, en 1824, était né aussi à Guingamp, ne devait vivre que jusqu'à l'âge de cinquante-quatre ans. Il disparut donc en 1878 et Guy n'était alors qu'un garçonnet de quatorze ans mais il avait déjà subi une influence considérable de son père dans la formation naissante de ses goûts artistiques et littéraires. Il acquit de lui bien des idées et des principes qui devaient plus tard développer bénéfiquement les dons du poète et du musicien qu'il allait devenir. Sigismond Ropartz, nous dit Enyss Djemil, n'était pas insensible à la musique et y associait volontiers la poésie. Il fut d'ailleurs l'ami de plusieurs compositeurs et il constatait avec plaisir que si son fils montrait de bonne heure de grandes dispositions pour écrire et versifier, il était doué aussi pour la musique. La mère de Guy Ropartz fut certes une femme admirable mais elle n'encouragea jamais son fils à devenir un artiste, bien au contraire ! « On comprend d'ailleurs à la faveur des préjugés de l'époque nous dit l'auteur que cette mère n'ait considéré la vocation de son fils « comme insolite, suspecte, voire dangereuse ». Elle déplorait déjà que son second fils Yves, plus âgé de sept ans que Guy-Joseph, se fut très tôt engagé dans la carrière des lettres. C'est dire alors combien elle redoutait pour son petit Guy l'attrait des Muses. Elle souhaitait ardemment voir le jeune garçon faire

très sérieusement ses études pour devenir plus tard un membre du barreau, comme était son mari. Guy fut donc de bonne heure mis au collège à Rennes, dans la capitale de la Bretagne où ses parents s'étaient installés en 1870 dès leur départ de Guingamp. C'est à dix ans, en 1874, que l'enfant fut admis en classe de 8ème au collège Saint-Vincent, institution libre où il resta cinq ans. Il fut un élève très studieux dans cet établissement où la discipline était rude mais parfois un peu adoucie par quelques compensations telles que la séduisante pratique du théâtre et de la musique dans la salle d'auditions de Saint-Vincent, située près de la chapelle. C'est là que le jeune élève s'initia à la déclamation et au chant.

Après la mort de Sigismond Ropartz, sa veuve retira son fils du collège Saint-Vincent pour le placer comme interne au collège St-François-Xavier de Vannes, chez les Pères Jésuites, où il fut admis à la rentrée scolaire de 1879. La décision de Mme Ropartz correspondait d'ailleurs à une tradition familiale car ses deux premiers fils avaient précédemment fait leur éducation dans ce collège. Après l'aîné et le cadet, et bien que soudainement séparé de sa mère dans son récent deuil, le troisième fils Guy-Joseph ne se sentit pas trop dépaycé chez les Pères. Là encore il fit d'excellentes études et prit part aussi à des manifestations musicales. Il faisait partie de l'harmonie du collège où il joua successivement, nous dit son biographe, « du petit bugle, de la contrebasse en si bémol, des timbales et du cor ». Il apprit à connaître les œuvres de Haydn, Mozart, Schubert, Mendelssohn, Boëldieu, Gounod. « Répertoire de bon aloi nous dit Djemil — pour un établissement non spécialisé dans l'enseignement musical ».

Comme on le voit, l'enfance et l'adolescence de Guy Ropartz furent éduquées dans l'esprit de l'obédience catholique et le grand artiste devait, pendant toute sa vie, rester sincèrement et profondément religieux. Il ne faudrait pas croire toutefois que son passage chez les Pères ait laissé dans son âme la moindre trace d'étroit sectarisme confessionnel. Ainsi que nous le fera remarquer plus loin Enyss Djemil dans son livre, au chapitre premier de la deuxième partie qui traite des premiers contacts avec Paris : « A la faveur de discussions passionnantes entre camarades, il sent parfois le doute l'envahir, certains de ses amis appartiennent à d'autres confessions que la sienne, tel l'excellent pianiste Pierre-René David Hirsch ; d'autres, comme Albin Magnard, professent des opinions politiques et philosophiques qui heurtent ses principes de base ; il s'ensuit des chocs d'idées, des influences mutuelles, des échanges, des compromis. Sa foi chancelle, « oscille » souvent « au vent du doute insidieux ». Il s'en faut de peu qu'il ne devienne sceptique. En fait, les années parisiennes de Ropartz se solderont par l'acquisition d'une qualité supplémentaire : la tolérance. Cela devait forcément se produire dans un esprit aussi grand et aussi noble que celui de Ropartz.

Mais revenons à notre collègue de Vannes. Au cours de ses études à Saint-François-Xavier, Guy Ropartz se sentit de plus en plus attiré par la poésie et le cahier de souvenirs qu'il rédigea au cours de son internat témoigne des confidences et des conseils qu'il reçut de son frère Yves, poète de talent qui devait mourir très jeune en 1881, à l'âge de vingt-quatre ans. Ce grand frère poète fut pour Guy à la fois un guide très sûr et un merveilleux ami et il reçut de lui de précieux avis sur l'art poétique. A la fin de ses études secondaires, en 1882, le collègue de Vannes fut reçu bachelier ès-lettres puis admis à la Faculté libre de Droit d'Angers. Jusqu'à l'année suivante où l'étudiant juriste devait être admis à la Faculté de Droit de Rennes, Ropartz connut à la fois — selon l'expression d'Enyss Djemil — : Les années de droit et l'École buissonnière. Il bâcha assiduellement le droit romain, le droit civil, certes, mais il s'évada souvent avec délices pour faire de la poésie et pour fréquenter les concerts symphoniques de la société fondée par deux compositeurs de talent : Louis de Romain et Jules Bordier. Il devint un habitué de ces concerts et fit même ses débuts de critique musical dans un journal local.

L'espace me manque pour dire maintenant ce que fut la vie d'écrivain, de poète et de musicien de Guy Ropartz. Notons que l'étudiant juriste écrivit de nombreuses poésies et diverses mélodies. Il fut reçu membre de la Société des Auteurs et Compositeurs en 1884, l'année avant d'obtenir sa licence en droit à la Faculté de Rennes. Mais ici s'arrête, en 1885, sa carrière juridique. Son choix est

fait : il sera musicien. Sa licence de droit en poche, il est admis auditeur au Conservatoire de Paris dans la classe d'harmonie de Théodore Dubois. En 1886, il est bouleversé d'admiration par l'audition du Chant de la Cloche, de Vincent d'Indy, son aîné de treize ans, aux Concerts Lamoureux et, après être entré comme auditeur à la classe de composition de Massenet mais enthousiasmé par l'enseignement du maître de Vincent d'Indy, il s'en va résolument travailler avec le grand César Franck.

Pendant toute sa vie, Guy Ropartz ne cessa jamais d'exalter autour de lui, que ce fût dans de nombreux articles et conférences ou de simples conversations, le génie de son maître, le « pater seraphicus », l'immortel auteur des *Beatitudes*, il dit tout ce qu'il devait personnellement, avec plusieurs autres disciples reconnaissants, à celui qui fut et restera à la première place parmi les plus grands artistes du temps. Pour justifier cette glorieuse attribution, nous dit Enyss Djemil, Ropartz s'adresse à « ceux qui ont fait de l'art élevé leur idéal », « ceux qu'enthousiasme la hauteur de la conception », « ceux qui cherchent dans l'œuvre, en même temps que l'inspiration, la perfection de la forme », « ceux qu'éblouit la radieuse coloration d'une instrumentation variée à l'infini ». L'auteur fait très justement remarquer qu'une telle élévation de pensée ne peut que se heurter à l'imperfection du milieu musical et engendrer, en conséquence, une attitude critique ». Cela n'a pas manqué et il est de fait qu'il existe encore maintenant en France tout un clan d'atrabilaires critiques qui n'ont pas désarmé et qui font tout ce qu'ils peuvent pour dénigrer et rabaisser non seulement les chefs-d'œuvre de César Franck mais aussi tout ce qu'ont créé ses meilleurs et ses plus fidèles disciples. Cela explique peut-être pourquoi les œuvres d'un Ropartz, d'un d'Indy, d'un Pierné, d'un Chausson, d'un Lekeu et d'autres ne sont jouées que trop rarement dans nos concerts.

Djemil nous dit quelle ferveur Ropartz affecta pour son maître et aussi l'aveugleuse et réciproque amitié qui les unissait. Il fut aussi un ami intime de Vincent d'Indy, du grand interprète de Franck, le violoniste Eugène Ysaÿe, et d'Albin Magnard, son condisciple au Conservatoire et qui fut aussi élève de d'Indy. Tous ces hommes étaient étroitement liés par un même idéal.

Tout au long de son livre l'auteur nous révèle en détail ce que fut l'œuvre ropartzienne, en poésie, en littérature et en musique. Cela représente une impressionnante somme de travail acharné. L'étude sur l'esthétique poétique de Ropartz est particulièrement passionnante et l'on voit clairement comment le poète a su prolonger son art dans la musique. Nous voyons comment, subjugué tout jeune par Hugo il a subi ensuite l'envoûtement de Baudelaire et la délicieuse musique des vers de Verlaine, ces mots exquis lesquels furent toujours : « de la musique avant toute chose ». Il est infiniment intéressant d'étudier ce que fut la technique poétique de Guy Ropartz, de voir comment il sertissait ses rimes et orchestrait ses mots, d'apprendre ce que furent certaines de ses audaces dans la versification. Un tel poète devait naturellement finir par composer de la musique, ce qu'il a fait magnifiquement.

On reste confondu devant le nombre de poèmes et d'œuvres en prose que Ropartz a pu écrire, dans une très grande variété de genres. Enyss Djemil en a dressé le catalogue. Dans ces œuvres, il ne faut pas oublier de citer ses récits de voyages en Suède, en Norvège, au Danemark, en Allemagne (notamment ses pèlerinages à Bayreuth dans la famille de Wagner, car Ropartz était un sincère admirateur de Wagner). Il nous a donné aussi de très intéressants récits sur son séjour en Suisse et également en Savoie. Il était épris des splendeurs de la montagne mais ce qu'il aimait par-dessus tout, c'était l'immensité de la mer, la mer si vivante, « toujours recommencée » comme l'a dit si poétiquement Valéry. Mais la mer qui, plus que toutes les autres, hantait son esprit et étreignait son cœur, c'était celle qu'il connaissait depuis son enfance : Ar Mor, la mer bretonne. Celle-là, il l'aimait comme par une sorte d'atavisme car tous ses ancêtres l'avaient aimée. Comme a pu l'écrire Louis Kornprobst, grand admirateur et historiographe de Ropartz : « Le mouvement de la houle rythme toute son œuvre, l'air vivifiant du large la traverse, l'âme d'un bout à l'autre et fouette certains finals de sonates ou de symphonies ».

Ropartz, à côté de son œuvre littéraire et poétique (augmentée d'une merveilleuse traduction de l'Intermezzo de Henri Heine faite

en collaboration avec P.-R. Hirsch) nous a laissé un splendide catalogue d'œuvres musicales : quatre symphonies dont une avec chœur, deux messes, un Psaume pour chœur, orchestre et orgue, de nombreux motets et œuvres religieuses, des poèmes symphoniques, de la musique de chambre pour divers instruments, etc... plus un très bel ensemble de mélodies et enfin l'étonnante musique de scène de *Pêcheur d'Islande* qui faisait l'admiration de Pierre Loti, l'illustre auteur du livre inspirateur. A côté de cette musique de scène, il faut placer cet autre chef-d'œuvre qu'est le drame lyrique *Le Pays* inspiré par le beau livre de Charles Le Goffic. Cette partition est peut-être l'œuvre la plus significative et la plus symbolique traduisant l'amour et la nostalgie du pays natal que Ropartz ait écrite. Il faudrait encore mentionner d'autres partitions de drames lyriques mais Enyss Djemil nous donne le détail de tout cela. Il n'a rien oublié.

Dans son livre, l'auteur nous donne tous les détails voulus sur ce que furent les années de directeur de Ropartz au Conservatoire de Musique de Nancy, de 1894 à l'Armistice de 1918 puis au Conservatoire de Strasbourg qu'il réorganisa de façon magistrale lorsque l'Alsace fut redevenue française. Ropartz a laissé lui-bas un très grand souvenir. Au cours de sa longue carrière il aura reçu de très hauts et très légitimes honneurs officiels : officier de la Légion d'honneur, il a été élu membre de l'Institut. Mais, au-dessus de ces hommages officiels, le meilleur témoignage d'admiration que l'on puisse offrir à cette grande mémoire, c'est encore de faire revivre les œuvres que nous lui devons. Il faut donc qu'on nous les fasse entendre de façon courante, et non seulement de loin en loin. Par une heureuse coïncidence, alors que j'écrivais le présent article, le 5 janvier dernier, l'O.R.T.F. a donné sur les ondes de France-Culture l'exécution du drame lyrique *Le Pays* dont je parlerai ultérieurement dans un article spécial. Cette œuvre n'est malheureusement pas gravée sur disque mais je me suis naturellement empressé de l'enregistrer sur mon magnétophone. Belle par hasard que cette œuvre vient de sortir de l'ombre ? Ou est-ce un signe que l'on va commencer à remettre Guy Ropartz en pleine lumière ? Nous voulons l'espérer.

Dans notre double numéro 204 de juin-juillet 1967, dans l'article que je consacrais à Paul Le Flem, l'éminent musicien breton qui fut un grand ami de Guy Ropartz et qui, en 1955 avec Fernand Lamy, prononça un émouvant adieu sur la tombe de l'auteur de *Pêcheur d'Islande*, j'avais exalté ce que représente pour la musique française la fameuse pléiade des compositeurs bretons : Bourgaulk-Ducoudray, Guy Ropartz, Louis Vuillemin, Louis Aubert, Jean Cras, Paul Ladmirault et Paul Le Flem. A cette époque, les deux seuls survivants de cette glorieuse pléiade étaient Louis Aubert et Paul Le Flem. Hélas ! Louis Aubert nous a quittés le 9 janvier dernier. A quatre-vingt-sept ans, Le Flem, toujours vaillant, continue son œuvre et nous prépare une nouvelle symphonie. Sent-il ce qu'il représente pour nous désormais ? Le « dernier » de ces admirables compositeurs bretons !!! Aussi l'assurons-nous de notre immense respect qui renferme celui que nous lui devons à titre personnel et celui dû à ceux de ses compatriotes qui ne sont plus.

J'ai fait, aussi bien que je l'ai pu l'insuffisante analyse du magnifique ouvrage qu'Enyss Djemil vient de consacrer à la mémoire de son maître et ami Guy Ropartz. Je souhaite de tout cœur que ce livre soit lu par le plus grand nombre possible de nos musiciens. Il est donc de mon devoir, pour terminer, de remercier, de féliciter chaleureusement le lettré musicien qui en est l'auteur.

André PETIOT.

La librairie Klincksieck en assure la diffusion exclusive. Cette librairie, spécialisée dans la distribution des œuvres universitaires, est sise 11, rue de Lille, Paris-7^e.

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

PENSEZ DES MAINTENANT A LA SORTIE 1968 de votre SOCIÉTÉ

**PARIS - BRETAGNE - ALSACE
HOLLANDE - LUXEMBOURG - FORET NOIRE
ITALIE - CORSE
EN CHEMIN DE FER - EN AUTOCAR - EN AVION**

EXEMPLES : 3 jours en HOLLANDE, 145 F par personne
3 jours à PARIS 140 F par personne
Pour les jeunes 85 F par personne
(Logement en dortoir - Réservation 5 à 6 mois à l'avance)
Prix du transport en sus.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
TRANSATOUR S.C.T.T.V.
Agence officielle de la Confédération Musicale de France
34, rue de Lisbonne - PARIS-8^e - Téléphone 522.83.37

sulver cours au Conservatoire. Pour tous renseignements, écrire à M. le Chef de Musique de la VII^e R.M., 9: C.R.T. MONTFURON, 13 - MARSEILLE (IX^e).

■ Une place de caporal ou de caporal-chef fanfariste est offerte à un jeune homme bon musicien ayant servi de préférence dans une musique ou fanfare militaire et désirant se rengager au 2^{ème} groupe de chasseurs portés, pour y faire une carrière militaire de sous-Officier, chef de clique comme adjoint au Chef de Fanfare. S'adres. au Sgt-chef RODRIGUEZ, chef de Fanfare, S.P. 69.213.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Musicien professionnel, longue expérience de l'Orchestre Lyrique et Symphonique, recherche direction Ecole de Musique d'Harmonie; assure cours de solfège, instruments à vent, percussion. Etudierait toutes propositions départements Nord et Pas-de-Calais. Ecr. au journal sous n° 576 qui transmettra.

■ Retraité 60 ans, ancien musicien de l'armée, prix conservatoire, connaissances d'harmonie, actuel professeur solfège, clarinette saxo dans Ecole de Musique, capable

NOS INTERPRETES A L'ETRANGER

Nous apprenons avec plaisir que Jacques Murgier, directeur du Conservatoire régional de Musique de Reims, a dirigé avec grand succès, à deux reprises: le 8 avril et le 1^{er} décembre 1967 la « Philharmonia » de Katowice (Pologne). La Musique Française y occupait une place importante.

Jean-Marie Londeix interpréta avec l'orchestre le Concerto pour Saxophone, de Jacques Murgier. Il obtint un tel succès, qu'il dut donner deux bis.

Au programme, figuraient l'Ouverture du Carnaval Romain, de Berlioz et la 4^{ème} Symphonie, de Rousset.

Jacques Murgier doit diriger en Roumanie, en avril 1968, deux concerts de Musique française.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

NOS FEDERATIONS ET NOS SOCIETES ONT DIGNEMENT FETE SAINTE CECILE

AISNE

L'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon

Dès 10 h. du matin, M. Roger Thirault, directeur du Conservatoire accueillait, dans son établissement, M. Perraud-Pradier, préfet de l'Aisne, ainsi que M. Jean Martinot, premier-adjoint, représentant M. le député-maire Sabatier, retenu à Lille par les devoirs de sa charge; M. Diximus, conseiller délégué à l'Harmonie Municipale; quelques autres personnalités; les musiciens de l'Orchestre, les membres de la Fanfare de Marches; les chanteurs de la chorale Anselme.

Après l'ouverture de la cérémonie, M. Roger Thirault invita les personnalités et les musiciens à se recueillir devant la plaque du souvenir à l'intention de tous les musiciens de la ville de Laon, connus ou inconnus, disparus après avoir apporté à la musique, pendant de nombreuses années, leur bonne volonté et leur talent. Après La Sonnerie aux Morts, la Minute de Silence termina cette manifestation empreinte de dignité et de simplicité.

C'est à 11 h. en l'église Basilique Notre-Dame de Laon, qu'avait lieu la manifestation la plus importante pour les musiciens, et les choristes. En fait, le programme musical important devait réhausser cette cérémonie.

A ce programme figuraient des œuvres dont le caractère convenait parfaitement à la cérémonie.

Tout d'abord, le Prélude de Rachmaninoff fut exécuté par l'Orchestre Harmono-Symphonique, qui apporta à cette exécution beaucoup de finesse et de soin.

L'on put remarquer tout particulièrement l'équilibre du rubato. Dans l'Ave Verum de W. A. Mozart, la pureté des voix et la justesse de l'ensemble furent particulièrement appréciés.

L'éloge de Marc Delmas fut suivi de la magnifique Cantate de

Jean-Sébastien Bach, pour chœurs et orchestre, si bien orchestrée par Félicien Foret. Dans cette œuvre merveilleuse, Roger Thirault obtint de l'Orchestre Harmono - Symphonique, des nuances extrêmement douces et la concentration exceptionnelle de tous les musiciens et choristes.

Le tempo soutenu du début à la fin de l'œuvre, la justesse des cordes et des bois, firent l'unanimité. Cette œuvre peut-être jouée par de nombreuses formations, mais le style fait de rigueur et de liberté, de profondeur et d'expression, de sensibilité et de noblesse, classe l'Orchestre Harmono-Symphonique, orchestre amateur, renforcé par les professeurs du Conservatoire comme une des formations des plus homogènes et des plus expressives dans toute la région.

Pour terminer, les chœurs et l'orchestre interprétèrent la Marche Pontificale de Charles Gounod.

Avant le sermon de circonstance, dédié à Sainte-Cécile, M. le Chanoine Vasseur, archiprêtre à la cathédrale, remercia les musiciens choristes et leur dévoué directeur pour leur participation brillante à cette messe, et remercia M. le préfet de l'Aisne et Mme Perraud-Pradier, M. Martinot, représentant M. Sabatier député-maire, MM. Stein et Vuillaume adjoints, les nombreux conseillers municipaux, les représentants de l'Armée, pour leur présence.

Le défilé prévu à l'issue de la messe fut annulé en raison du mauvais temps et l'on se retrouva dans le hall de l'Hôtel de Ville où, après les honneurs et les sonneries d'usage à l'arrivée du préfet, et l'exécution du défilé de la Garde Républicaine par la Fanfare de Marches, un vin d'honneur, offert par la Municipalité de Laon, réunit dans la grande salle des fêtes magnifiquement décorée pour la circonstance aux Armes de la ville, tous les participants de cette journée auxquels étaient venus s'ajouter:

Le colonel Le Vert, délégué militaire départemental de l'Aisne; le commandant Normand, chargé des relations publiques; MM. les secrétaires général et secrétaire général-adjoint de la mairie; M. Davaine, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports.

M. Martinot, représentant M. Sabatier Député-maire, souhaita la bienvenue aux personnalités présentes et apporta ses compliments aux musiciens, fanfaristes et choristes, pour la magnifique exécution des différentes œuvres interprétées quelques temps auparavant à la cathédrale.

Il dit l'attachement de la municipalité à l'Harmonie Municipale, félicita le directeur pour son talent, et les musiciens pour leur assiduité et leur dévouement.

M. Roger Thirault, directeur de l'Orchestre Harmono-Symphonique

enseigner tous instruments, cherche place succession Chef de Musique ou création Ecole de Musique en vue formation Harmonie. Annonce à retenir. Ecr. jour. s/n° 578, qui transmettra.

OCCASIONS

■ A VENDRE clarinette contrebasse, marque Leblanc, argentée. S'adres. Librairie BLANCHARD 71 - TOURNUS.

■ Particulier serait acheteur bon Hautbois étude préférence plateaux. Offre journ. s/n° 577.

DIVERS

■ M. J. HARBULOT, 25, rue des Ecoles 08 - CARIGNAN, cherche Sociétés disposant (en prêt, location ou vente) de petits cuivres, saxos ou bois inutilisés par cause de fin d'activité. Faire offres.

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devs sur présentation manuscrits, F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes).

■ Le Comité des Fêtes d'ALBERTVILLE (Savoie) recherche pour animer sa FETE MEDIEVALE du Dimanche 4 août des Sociétés Musicales susceptibles de s'incorporer à cette manifestation (répertoire et tenue). Se mettre en rapport d'urgence avec M. J. COLLIER 31, rue de la République - ALBERTVILLE

AVIS DE CONCOURS VILLE DE PERPIGNAN

Des concours sur épreuves sont ouverts en vue de pourvoir 5 postes à temps complet à l'école Nationale de Musique de Perpignan: 1 emploi de professeur de violon; 1 emploi de professeur de violoncelle et solfège; 1 emploi de professeur de trombone, saxhorn, ensemble cuivres et solfège; 1 emploi de professeur d'alto, ensemble cordes et solfège; 1 emploi de professeur de chant, art lyrique et ensemble vocal.

Les concours auront lieu à Paris, salle Marguerite Gaveau, du 5 au 9 mars 1968. Les candidatures doivent être adressées à M. le député-maire de la ville de Perpignan (bureau du Personnel) jusqu'au 20 février 1968 inclus. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. le député-maire (bureau du personnel) ou à M. le directeur de l'école Nationale de Musique, 1, rue du Chevalot, 66 - Perpignan.

du Conservatoire, président Artistique de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne, secrétaire général de la Confédération Musicale de France, remercia le colonel Le Vert et M. le préfet pour leur présence et il remercia la municipalité et les nombreux adjoints et conseillers pour la magnifique réception donnée en l'honneur des musiciens. Il rappela que l'Harmonie Municipale était au service des habitants de la ville de Laon, et félicita tout comme M. Martinot, les musiciens et choristes pour l'excellente prestation, en insistant plus particulièrement sur l'interprétation de l'œuvre de Jean-Sébastien Bach.

M. le préfet prit ensuite la parole pour féliciter la municipalité d'avoir su comprendre la nécessité des efforts à consentir pour les Arts en général, et pour la musique en particulier.

M. le préfet de l'Aisne devait, au cours d'une allocution exceptionnelle, magnifier le rôle de la musique. Les satisfactions individuelles de l'artiste émotionnelles et profondes s'avèrent quelquefois insuffisantes, la réunion de musiciens mettant leur foi et leurs sensations en commun en une communion artistique — nullement dans l'anarchie, puisque cela serait impossible dans ce domaine — leur apporte la satisfaction recherchée.

Puis, passant aux questions personnelles, le préfet, M. Perraud-Pradier, devait ajouter: «C'est grâce à l'exigence de votre directeur — mon ami Thirault — exigence que certains considèrent comme son principal défaut, que vous êtes parvenus à ce résultat, cette intransigence étant pour lui la prise de conscience de la mission qu'il accomplit au service d'un idéal. C'est grâce à la persévérance et aux présences assidues de tous les musiciens et à leur dévouement, que de tels résultats sont possibles. Le caractère et la personnalité de votre orchestre sont indiscutables. En ce jour de Sainte-Cécile, félicitons-nous que de tels ensembles existent, qui donnent à l'homme des raisons d'espérer en des lendemains de Paix et de Beauté».

Après ce discours, dont nous n'avons retracé que l'essentiel, mais qui, par sa qualité et sa profondeur avait suscité de très vifs applaudissements, l'on se sépara pour se retrouver à 13 h. 30 dans les salons de l'Hôtel de la Bannière, pour un banquet présidé par Munc la préfète.

Au dessert, M. Roger Thirault, après avoir donné connaissance des excuses, en particulier de celle de M. Fichelin, secrétaire de la Fédération, retenu par la Sainte-Cécile de sa propre société, présenta à la nombreuse assistance, les invités qui recueillaient successivement de chaleureux témoignages de sympathie.

M. Martinot réaffirma sa confiance dans les destinées de la Société Municipale Laonoise et M. Edouard Allot président fédéral, termina ces discours en disant sa fierté de présider une fédération qui compte dans son sein, une société de cette valeur qui jouit d'une telle notoriété tant en France qu'à l'é-

CONGRÈS C.M.F. 1967

A la suite de la publication dans notre journal du compte-rendu du Congrès du 28 octobre, la maison Selmer a relevé qu'un congressiste avait déclaré que le prix des instruments de musique avaient augmenté de 75 pour cent entre 1960 et 1967, demande la rectification suivante:

Les prix sont passés de: Clarinette: 465 F (clés maillechort) à 675 francs (clés nickelées) soit une hausse de 45 pour cent. Saxo Alto: 825 francs à 1.190 F, soit une hausse de 44 pour cent. Trompette: 640 F à 830 F soit une hausse de 30 pour cent.

Vous pourrez donc remarquer que ces pourcentages sont fort éloignés de ceux cités.

Pour le local de la C.M.F.

MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES: Frs 24.466,82

M. JACQUET Robert, Nice (Alpes-Maritimes), 50 F; M. HUGOT Charles, Persan (Val-d'Oise), 16 F M. DEFFAYET Joseph, Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), 16 F M. BENTABERRY Jean, Toulouse (Haute-Garonne) 40 F; M. BREARD Joseph, à Chavencon, Liencourt-St-Pierre (Oise), 20 F; M. HEAGY Louis-Richard, Kaisersberg (Haut-Rhin) 6 F; M. BONNAT, à Saint-Mandé (Val-de-Marne) 10 F.
TOTAL A CE JOUR: Frs 24.624,82

VIENT DE PARAITRE

De Das Musikinstrument de Francfort

Heinrich Seifers
Système des instruments à vent.

Etude d'organologie réalisée sous forme d'un tableau, donnant une vue d'ensemble de tous les instruments à vent occidentaux, répartis en 43 familles selon leur embouchure, leurs dimensions, etc., avec l'étendue et la notation pour chacun d'eux. Avec une introduction, un commentaire, une partition, un appendice, et un tableau terminologique en langues étrangères. DM 11,80.

G. Guérault

(Maison fondée en 1892)
19, rue Saint-Denis - PARIS-1^{er}



Tél. CEN 47.33

**TOUS LES
INSIGNES
COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX**
Tarif franco

Dans un tableau principal, 470 instruments sont répartis en 43 familles (colonnes) selon leur embouchure, leur perce, leurs dimensions, etc., avec leurs registres notés (lignes horizontales du tableau), la liste renfermant tous les instruments à vent employés depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours dans la musique occidentale, classique ou populaire. L'utilité de ce tableau est expliquée dans une introduction. Suit un commentaire, appuyé par des renvois bibliographiques portant sur 51 ouvrages d'organologie, notamment pour les instruments rares ou moins généralement connus. Une partition, se rapportant à 38 instruments à vent parmi les plus usuels, présente l'étendue réelle de chacun d'eux. Des indications sont données sur la distribution des instruments dans les orchestres et les ensembles d'instruments à vent. Un autre tableau groupe les noms de 26 instruments en 8 langues, et enfin un appendice est consacré à 65 instruments à vent supplémentaires qui n'ont pas été compris dans le tableau principal.

Cette systématique constitue une excellente base pour les études d'organologie, pour l'enseignement de l'instrumentation, de même que pour les travaux d'arrangement faisant appel aux instruments à vent de tout genre, anciens, populaires ou modernes.

**Saxophones
Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...**

Dolnet
31, rue de Rome, Paris - France
la Grande Marque
Française

catalogue franco sur demande

tranger, se félicita du nombre toujours croissant des élèves participant aux examens fédéraux dans le département de l'Aisne (1.300 en 1967), et termina en levant son verre à l'Harmonie Municipale de Laon, à la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne, et à la Musique.

M. Thirault, secrétaire général de la Confédération Musicale de France, remit alors les diplômes et médailles de 15 années de présence (Fédération de l'Aisne) à: Maître Jean Nolret, secrétaire de l'Harmonie; MM. Bernard Solau et M. François Staffoli.

Ainsi que les médailles fédérale et confédérale de 40 ans à M. Henri Arbogast.

Après cette petite cérémonie toute intime, une sauterie eu lieu jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Cette Sainte-Cécile marquera dans les annales de l'Harmonie Municipale de Laon, comme une excellente étape, après le voyage en Allemagne, à Soltau de l'année dernière, et avant ceux prévus à Stuttgart et à Hamburg dans un proche avenir.

LAON A l'Union Musicale des Cheminots Laonnois

Après une année bien chargée, ne voulant pas rompre avec la coutume, l'Union Musicale honora sa patronne le 3 décembre 1967 au cours d'une journée du meilleur goût.

Le matin la société se rendit à l'église de Saint-Marcel pour la messe solennelle au cours de laquelle l'Union Musicale, sous la direction de M. Fernand Dathy interpréta plusieurs œuvres musicales bien de circonstance:

1. Intermède de Cavallera Rusticaud par Mascagni, arrangement de J. Dador; 2. Judex, C. Gounod; 3. Ave Maria, G. Gounod; 4. La Marche des Anges de G. Garavertiz, arrangement de Robert Martin.

A l'issue de la cérémonie religieuse, la société offrit le vin d'honneur aux personnalités officielles ainsi qu'à ses invités et aux membres exécutants. Le président eu

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION — OCCASIONS
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZÉREAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
— PARIS - 9^e —
Fourrisseur
de la Garde Républicaine

ATTENTION!

Prochaine sortie du Guide pratique et Annuaire du Musicien et de la C. M. F.

profita pour offrir un magnifique cadeau à l'un des plus anciens musiciens et une superbe pante à l'épouse du directeur.

Ensuite un banquet amical fut servi au buffet de la gare, dans une ambiance fort sympathique, auquel prirent part autour de M. Grave, président et Mme; M. Drouard, président de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français; M. Martinot, adjoint au maire; M. Pichelin, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne; M. Rayée, président d'honneur; M. Dathy, directeur et Mme; M. Langlet, président de la Fanfare et de la Chorale d'Autouillet; MM. les Abbés Raux et Lanniez, représentant le clergé; M. Hubert, chef de service S. N. C. F. et Mme; M. Delattre, directeur de la Fanfare « La Bruyéroise » et Mme; M. Moreau, directeur de la « Renaissance de Pinon » et Mme; Les membres du conseil d'administration de la Cité.

Au dessert après les félicitations aux musiciens, les remerciements aux personnalités présentes, M. Grave dit toute sa joie pour la complète réussite de cette fête et se plut à rendre hommage à M. Dathy, principal artisan de cette belle manifestation, mettant notamment en relief l'exécution, au cours de la messe, d'un programme composé d'œuvres de choix, interprétées à la plus grande satisfaction des mélomanes.

Ensuite, M. Martinot, marquant sa satisfaction personnelle, exprima les félicitations, les encouragements et les vœux de la municipalité et assura les musiciens de sa bienveillante attention.

Puis M. Drouard, dans une délicate allocution, avec beaucoup d'esprit, souligna sa satisfaction d'être parmi nous, malgré un long déplacement, et fit ressortir la belle tenue de la société et la qualité des interprétations pendant l'office religieux.

M. Pichelin termina ce flot d'éloquence, en mettant en relief l'enthousiasme et le dévouement qui animent les musiciens de l'Union Musicale des Cheminots.

A l'issue de ces agapes, MM. Drouard et Pichelin procédèrent à la remise des médailles et diplômes:

Médaille de bronze de la Fédération 15 ans d'activité. — M. Jean-Louis Moreau, M. Jacques Lanez. Médaille d'or de la Fédération — 35 ans d'activité. — M. Raymond Normand. Médailles des vétérans — 65 ans d'activité. — M. Théotime Collet. Diplôme d'honneur de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français — 42 ans d'activité. — M. Robert David.

Médaille d'honneur de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français — 43 ans d'activité. — M. Louis Moreau, M. André Marcel.

Quant aux jeunes musiciens, ils furent encouragés par des prix offerts par l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français.

La sauterie fut très appréciée par les jeunes et les moins jeunes et termina ainsi une belle fête de sainte Cécile.

NOTRE DAME-de-LIESSE

Cette fête a revêtu un éclat particulier et de nombreux maires du canton s'étaient rassemblés à cet occasion pour témoigner leur gratitude aux musiciens liessois qui, au cours de l'année, ont donné d'excellents concerts dans toute la région. Après le rassemblement de la Musique, et des personnalités, un cortège se forma qui défila jusqu'à la Basilique Notre-Dame; au cours de l'office, la Musique dirigée par M. Pichelin lequel est par ailleurs secrétaire général de la Fédération de l'Aisne, interpréta des morceaux de circonstance. Après la messe un défilé parcourut les rues de la ville puis un vin d'honneur regroupa M. Angelix, maire, le Dr Padovani, président, ainsi que les conseillers municipaux et les musiciens dans la grande salle de l'Hôtel-de-ville. Le maire de Liesse salua la présence de M. Alliot, conseiller général et président de la Fédération Départementale des Sociétés musicales et chorales. De nombreux discours clôturèrent le banquet traditionnel.

TERGNIER

La Sainte Cécile

C'est au Centre Social et culturel que les musiciens ternois et les membres du comité directeur se réunirent pour boire le vin d'honneur offert par le directeur et le sous-directeur et à l'issue du défilé par le président et le vice-président. Auparavant une gerbe

avait été déposée au pied du monument aux morts.

A 13 h. le banquet se déroula dans une joyeuse atmosphère et permit à M. Fontaine, le président de décorer quelques musiciens.

M. Cagny et M. Campomano qui reçurent diplômes et médailles du comité régional de l'Union Artistique des Cheminots Français et MM. Lopez (sous-directeur), Binot, Bridoux, Lefèvre Elle, Lefèvre Raymond, Tantot et Guel (sous-directeur) qui reçurent diplômes et médailles de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne ou de la Confédération.

Une délégation de jeunes musiciens présenta des cadeaux au directeur et aux professeurs: MM. Locqueneux, Lopez, Henninot et Feury sous les applaudissements.

Des discours furent prononcés par MM. Fontaine (président) et Locqueneux (directeur) dont voici l'essentiel.

Président de l'Harmonie M. Fontaine dans son allocution regretta d'abord les disparitions, les malades qui éclaircissent les rangs des invités à cette belle journée, puis il demanda une minute de silence à la mémoire des sociétaires disparus.

Il salua la présence de M. Bourdon, nouveau président de la Lyre, en remplacement de M. Lebon dont l'orateur fit un vibrant éloge. « La Lyre est la sœur de l'Harmonie », affirma M. Fontaine et la disparition de M. Lebon a creusé un grand vide parmi nous ».

Accueillant avec plaisir les directeurs voisins, MM. Lefèvre et Talily, M. Fontaine présenta les excuses de plusieurs personnalités.

Le président remercia les musiciens de leur allant et de leur dynamisme puis il évoqua les aides réciproques entre sociétés musicales de la région: Tergnier — Chauny, Fagniers — La Fère. L'orateur dit l'importance de cette entraide qui doit aider les sociétés à ne pas mourir.

Traitant de l'importance de l'éducation musicale des jeunes, M. Fontaine remercia M. Bourdon de l'appel lancé dans les écoles et citant l'afflux qui en est résulté aux portes de l'école de musique, il estima que l'Harmonie n'avait pas seule les moyens d'assurer l'éducation musicale de tous les jeunes, ni même la collectivité locale, mais il se félicita des réponses favorables accordées par la municipalité aux demandes de l'Harmonie.

« Je ne veux pas dire que demain Tergnier sera plus grand, mais je souhaite plus nous serons regroupés musicalement, plus nous serons forts ».

L'orateur salua ensuite les anciens, les jeunes qu'il souhaita voir plus nombreux et mit à l'honneur M. Locqueneux dont il salua l'immense dévouement et dont il dit qu'il n'était pas toujours récompensé de dépenser sa peine, son argent et son temps. Un triple ban manifesta à M. Locqueneux combien l'assistance s'associait aux paroles du président.

Ce dernier fit naître l'émotion en présentant les excuses de M. Verdez, ancien chef de musique de l'Harmonie qui, après avoir perdu sa fille, vient de voir son fils lui être ravi et qui a tenu à écrire à M. Fontaine qu'il n'oubliait pas les musiciens ternois.

Très ému, touché par la sympathie qui venait de lui être manifestée avec tant de chaleur, M. Locqueneux remercia ses amis avant de saluer M. Bourdon de remercer le conseil municipal « qui apprécie nos efforts de rénovation, et, par l'intermédiaire de ses représentants nous a promis une aide efficace ».

« Notre école de musique, en effet, groupe actuellement 130 élèves contre une trentaine l'an dernier. Cette remarquable progression n'est pas sans apporter de sérieuses difficultés financières. Nous tirons dès maintenant une brèche sur l'avenir et c'est en fonction de ce futur où il sera fait une place de plus en plus grande aux besoins qu'il faut résoudre ce problème ».

Ayant cité M. Malraux « Je crois que l'avenir de la musique en France va être bientôt assuré », M. Locqueneux ajouta: « Nous prenons acte de ces paroles, mais cela ne résoud en aucune façon nos difficultés et, en attendant une manne salvatrice, bien aléatoire, il faut vivre et l'on ne peut vivre que par un effort financier épaulant les bonnes volontés et le travail consciencieux de nos dévoués professeurs MM. Henninot et Lopez. Leur enseignement porte ses fruits, 70 % de ses élèves présents cette année aux examens de la Fédération, ont obtenu une première mention (note entre 16 et 19,5) ».

Refusant le scepticisme, l'orateur assura qu'il fallait entreprendre et dit « Si nous avons réussi à sensibiliser l'opinion publique c'est déjà un succès. Et puis, si l'on sait que, même en bonne terre toutes les graines ne lèvent pas, ce n'est pas de lancer le grain, il lèvera l'en suis sûr ».

L'orateur remercia le comité directeur de son soutien précieux et il rendit hommage à M. Fontaine dont il assura que la sympathie, l'amitié l'avaient réconforté à certains moments de lassitude. Il le remercia chaleureusement.

M. Locqueneux, au chapitre des remerciements, n'oublia pas MM. Lefèvre, Talily, le commissaire, la presse.

Le directeur musical remercia encore tous les sociétaires, les anciens qu'il souhaita voir longtemps encore contribuer à la défense de l'art musical, en espérant l'apport d'un sang jeune et revivifiant. A ce dernier propos, M. Locqueneux dit sa gratitude aux instituteurs et institutrices, qui ont diffusé l'appel des comités en faveur d'une véritable et totale éducation musicale.

Enfin, M. Locqueneux prononça un plaidoyer en faveur des bienfaits de la musique, du pouvoir d'élevation qu'elle possède sur la pensée et conclut: « Notre époque doit être celle de l'entente des peuples dans le respect des vrais cultures ».

Parmi les personnalités présentes à ces cérémonies de Sainte-Cécile nous avons reconnu, autour de M. Fontaine, président de l'Harmonie Municipale de Tergnier et des Cheminots réunis, MM. Bourdon, président de la Lyre; Falin, adjoint au maire; Dermigny, vice-président; Cagny, trésorier; Locqueneux, directeur musical; Lopez, sous-directeur; Fleury, chef de clique; Lefèvre, directeur musical de l'Harmonie de Chauny; Talily, directeur musical des Harmonies de la Fère et Fagniers, etc.

M. Elle Lefèvre, affligé par un deuil cruel s'était fait excuser comme MM. Guel, sous-chef, Hocquet, conseiller général, Pallier, maire de Voué et comme M. Verdez, ancien directeur de musique, touché par la disparition de son fils.

M. Jean Gnech, président de la Martiale tint à saluer et remercier tous les amis de la musique qui avaient répondu à cette invitation et demanda à chacun de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire du regretté charnois Gouget, Fondateur de la « Martiale ».

Passant alors la parole au directeur musical, M. Maillet, retraça les difficultés rencontrées tant par les organisateurs que par le manque d'études musicales dans l'enseignement primaire et encouragea la persévérance de ces jeunes musiciens qui méritent l'estime et la sympathie de tous.

M. P. Tardivo, maire, accompagné du Dr. Caumes, adjoint, assure les membres de la « Martiale » de tout leur appui et du soutien du conseil municipal, l'encourageant ainsi à maintenir toujours bien haut le fleuron de notre cité. Avec de tels jeunes, dit-il, la relève peut-être assurée. Tous les grands espoirs sont permis », M. J. Gnech, excusant alors M. Ch. Scotto, président de la Fédération des sociétés Musicales des Alpes-Maritimes, empêché, procéda alors à la lecture du palmarès des examens fédéraux et les diplômes sont remis aux jeunes lauréats.

M. Paul horticulteur bien connu de tous et de tous les organisateurs en particulier, a tenu à décorer la salle de magnifiques roses apportant ainsi une note printanière et plus sympathique encore.

L'après-midi, l'orchestre Bottini animait le goûter qui était offert aux jeunes musiciens, leurs parents et leurs amis. La tombola-surprise fit de nombreux heureux parmi les plus petits, qui le cœur attristé, l'estomac un peu lourd et les poches garnies de friandises quittèrent avec regret cette chaude ambiance. Le soir à 21 h., un grand bal gratuit clôturait cette fête.

facile d'y participer et pratiquement inexcusable. Quelle est le chef de musique, qu'elles sont les dirigeants valables qui ne veulent être au courant de la vie de la Fédération ? qui ne désire s'améliorer, parfaire ses connaissances musicales, dont pour beaucoup (hélas) le bagage est fort « léger ».

Le congrès et la Journée pédagogique sont deux journées qui coïncident tout cela. Le bureau de la Fédération musicale Aube Haute-Marne vous les offrent. Se peut-il qu'il y en ait qui les ignorent ? Des aujourd'hui, prenez note que le congrès annuel se tiendra à Châlindrey (Haute-Marne), le dimanche 24 Mars. Vous allez recevoir une feuille d'adhésion retenez la au plus tôt vous recevrez toutes les informations et la semaine de l'été, le congrès et la Journée pédagogique de Châlindrey se tiendra à votre service au sein d'un comité, avec à sa tête M. Obrecht, chef de clique, qui veut que cette manifestation fasse date dans les annales de la ville de Châlindrey, nous sommes pour votre confiance car nous savons qu'ils nous préparent une belle et bonne Journée. Tous au congrès de Châlindrey le 24 Mars.

AUBE ET HAUTE-MARNE

FEDERATION

Ce mois de février incite à rappeler aux sociétés de notre Fédération qu'elles doivent dès maintenant prendre leurs dispositions pour participer aux trois manifestations marquantes qu'organise désormais chaque année le bureau: aucune société ne devrait être absente au congrès, aux examens fédéraux, à la Journée pédagogique. Aux excuses données pour justifier les absences, nous posons la question: comment font-elles qui y participent ? Il est certain que pour présenter des élèves aux examens, il faut en former ! Tout le monde, tout au moins tous dirigeants sait que cela constitue une des principales activités d'une société, non exempt de soucis et d'ennuis, lorsque celle-ci en forme. Seulement il n'existe pas d'autres moyens pour assurer la vie et l'avenir, d'une formation musicale qui se veut active. Il faut faire des élèves, il faut les envoyer aux examens fédéraux. Chefs de musique qui ne vous souciez pas de cela, vous n'avez alors rien à espérer et votre société qui végète ne sera bientôt plus qu'un souvenir ! Pour le congrès et la Journée pédagogique c'est à notre avis, plus

BOUCHES-DU-RHONE

Li Cigaloun Arlaten ont parcouru toute la Suisse pour le plus grand bénéfice de notre région

A la demande du conseiller commercial de France auprès de l'Ambassade de France à Berne dont on connaît le souci de collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Arles, un groupe de cinq tambourinaires de Li Cigaloun Arlaten sous la conduite du Maître de Masseto Seguin, ont été invités à animer les Journées françaises organisées par la plus importante coopérative de magasins alimentaires d'Europe la Migros.

Nos tambourinaires fiers de ce choix ont représenté la France tout au long du parcours des divers cantons suisses, séjournant à Lausanne, Zurich, Lucerne, Winterthur, Soleure, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds. 62 concerts de musique folklorique provençale avec galoubet et tambourin d'environ demi-heure furent donnés dans les principaux magasins de la Migros. Ils étaient accompagnés par une grande afection tricolore « La France et les tambourinaires d'Arles chez Migros ». Les employés étaient porteurs d'une coarde aux couleurs françaises, les magasins décorés de drapeaux français et notre musique folklorique provençale fut très appréciée.

L'organisation du déplacement de notre groupe arlésien fut remarquablement et magnifiquement préparée par la direction de la Migros, lui réservant, à chaque étape des restaurants avec spécialités culinaires, hôtels de grande classe et visite des principaux sites helvétiques.

La coopérative Migros approvisionne 440 grands magasins ou super-marchés répartis dans toute la Suisse. Cette organisation moderne qui a servi d'exemple à la plupart des coopératives françaises, pratique des prix concurrentiels avec répartition des bénéfices annuels aux coopérateurs. Elle finance des services sociaux, culturels, écoles de perfectionnement pour le personnel, etc... Elle occupe 30.000 employés et participe au capital social d'une importante raffinerie de pétrole.

Beaucoup de produits français étaient à la place d'honneur, en particulier ceux des établissements Meyer de Barbentane, ceux d'Aillaud de Molières, de Marcel Chiron de Carpentras, les nougats de Montélimar, toute la gamme des fromages français, etc...

La fanfare du 13ème Bataillon de Chasseurs Alpins d'Albertville, invitée également aux Journées françaises se rendra à Neuchâtel au cours d'un grand dîner avec nos « Cigaloun » et où la direction de la Migros tiendra à dire toute sa joie de recevoir les Français.

De pareilles manifestations sont bénéfiques, tant pour la promotion de nos produits que pour le tourisme.

ETUDES DE VIRTUOSITE POUR LA FLUTE

par F.-J. BRUN, chef de l'Harmono-Symphonie de la GARDE REPUBLICAINE Frs 25,00

80 Etudes caractéristiques pour Basse à 4, 5 et 6 pistons par E. VIEULOU, ex-soliste de la Musique de la GARDE REPUBLICAINE Frs 30,00

Editions Musicales GRAS 36, rue Pape-Carpentier 72 - LA FLECHE

L'après-midi, l'orchestre Bottini animait le goûter qui était offert aux jeunes musiciens, leurs parents et leurs amis. La tombola-surprise fit de nombreux heureux parmi les plus petits, qui le cœur attristé, l'estomac un peu lourd et les poches garnies de friandises quittèrent avec regret cette chaude ambiance. Le soir à 21 h., un grand bal gratuit clôturait cette fête.

AUBE ET HAUTE-MARNE

facile d'y participer et pratiquement inexcusable. Quelle est le chef de musique, qu'elles sont les dirigeants valables qui ne veulent être au courant de la vie de la Fédération ? qui ne désire s'améliorer, parfaire ses connaissances musicales, dont pour beaucoup (hélas) le bagage est fort « léger ».

BOUCHES-DU-RHONE

Li Cigaloun Arlaten ont parcouru toute la Suisse pour le plus grand bénéfice de notre région

A la demande du conseiller commercial de France auprès de l'Ambassade de France à Berne dont on connaît le souci de collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Arles, un groupe de cinq tambourinaires de Li Cigaloun Arlaten sous la conduite du Maître de Masseto Seguin, ont été invités à animer les Journées françaises organisées par la plus importante coopérative de magasins alimentaires d'Europe la Migros.

Nos tambourinaires fiers de ce choix ont représenté la France tout au long du parcours des divers cantons suisses, séjournant à Lausanne, Zurich, Lucerne, Winterthur, Soleure, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds. 62 concerts de musique folklorique provençale avec galoubet et tambourin d'environ demi-heure furent donnés dans les principaux magasins de la Migros. Ils étaient accompagnés par une grande afection tricolore « La France et les tambourinaires d'Arles chez Migros ». Les employés étaient porteurs d'une coarde aux couleurs françaises, les magasins décorés de drapeaux français et notre musique folklorique provençale fut très appréciée.

L'organisation du déplacement de notre groupe arlésien fut remarquablement et magnifiquement préparée par la direction de la Migros, lui réservant, à chaque étape des restaurants avec spécialités culinaires, hôtels de grande classe et visite des principaux sites helvétiques.

La coopérative Migros approvisionne 440 grands magasins ou super-marchés répartis dans toute la Suisse. Cette organisation moderne qui a servi d'exemple à la plupart des coopératives françaises, pratique des prix concurrentiels avec répartition des bénéfices annuels aux coopérateurs. Elle finance des services sociaux, culturels, écoles de perfectionnement pour le personnel, etc... Elle occupe 30.000 employés et participe au capital social d'une importante raffinerie de pétrole.

Beaucoup de produits français étaient à la place d'honneur, en particulier ceux des établissements Meyer de Barbentane, ceux d'Aillaud de Molières, de Marcel Chiron de Carpentras, les nougats de Montélimar, toute la gamme des fromages français, etc...

La fanfare du 13ème Bataillon de Chasseurs Alpins d'Albertville, invitée également aux Journées françaises se rendra à Neuchâtel au cours d'un grand dîner avec nos « Cigaloun » et où la direction de la Migros tiendra à dire toute sa joie de recevoir les Français.

De pareilles manifestations sont bénéfiques, tant pour la promotion de nos produits que pour le tourisme.

Instruments de Musique F. SUDRE 17, avenue Trudaine — PARIS-9° TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite Prix consciencieux DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

ALPES-MARITIMES SOSPEL « La Martiale » La « Martiale » fête sa Sainte-Cécile, a redonné à notre cité l'ambiance d'un jour de fête comme nous en avons souvent lors de la saison estivale. La parfaite réussite de cette journée mérite ce court commentaire. Par son éclat et sa perfection, la célébration de la messe de Sainte-Cécile fut l'une des plus belles cérémonies que nous n'ayons eu depuis longtemps. Elle était vraiment digne du cadre majestueux dans laquelle elle se déroulait: la cathédrale Saint-Michel. Rassemblés en une seule formation de près de cent exécutants, dans le chœur du transept, la chorale et la Martiale exécutèrent sous la direction de M. Maillet un programme particulièrement choisi et dont l'exécution fut parfaite en tous points. Une mention toute spéciale s'a-

GARDANNE Remise du fanion à l'Accordeon-Club Gardanne Biver Grande animation au Bar du cours siège de l'Accordeon Club Gardanne - Biver. La famille des accordéonistes gardançais et biverrois s'était réunie pour un apéritif - concert au cours duquel M. Victor Savine, conseiller général, maire de Gardanne, devait remettre au club ce fanion, signe distinctif. La soirée, qui rassemblait de nombreux amis, fut ouverte par l'interprétation d'« Accordeon-Marche » composition du professeur Jean Gora jouée par l'ensemble des élèves. Ensuite moment solennel, M. le maire remettait au président Léon, cet emblème qui participera à toutes les cérémonies, concerts ou sorties de l'A. C. G. B. Prenant alors la parole, M. Léon remercia en termes choisis M. Victor Savine. Il se plaisait à souligner combien son aide efficace permettait de solutionner rapidement les difficultés qui quelquefois se présentent à une association. Il lui donnait l'assurance que ce fanion serait un lien constant entre le club et le premier magistrat de la commune. Dans sa réponse, M. Savine disait sa joie de se trouver au sein de cette belle réunion et félicitait le club et ses dirigeants qui, par des efforts constants, participent au renom de la commune. Le moment était venu pour le professeur Gora de présenter quelques-uns de ses élèves et c'est ainsi que nous avons pu entendre en solistes: Frédéric Leon 9 ans, dans « Princesse Czardas »; Hélène Pilku, 11 ans dans « Espana »; Alain Vettori, 11 ans dans « Accordeon Musette »; Martine Assante, 15 ans dans « Valse de la Forêt »; Claude Gora, 16 ans dans « Biver Swing », composition de son père M. J. Gora. Les invités pouvaient alors constater que les traditions de travail de l'A. C. G. B. n'étaient pas un vain mot et les interprétations de ces élèves toutes fortement appréciées, reçurent de chaleureux applaudissements. « Accordeon - Marche », charmante composition symbolisant la vitalité de ce club, clôtura le concert.

ETUIS POUR INSTRUMENTS DE MUSIQUE de la série POPULAIRE au SUPER-GRAND LUXE

Tout fabrication sur mesures

GAINERIE TOURANGELLE

41 - MONTHOU-SUR-CHER - Téléphone : 15

LE SPECIALISTE DES ETUIS CONDITIONNES

Un apéritif d'honneur était ensuite servi et la soirée se termina dans l'allégresse générale.

Parmi les invités, nous avons noté, outre M. Savine, MM. Philémon Lieutaud, 1er adjoint; Calixte Julien et Gaston Breton, 2ème et 3ème adjoints; René Nicod, ancien président de l'A. C. G. B., « Desplanches » représentant la fédération musicale des Bouches-du-Rhône, et qui par la même occasion appréciait la tenue de cette formation en vue de son classement.

Très agréable soirée, ambiance de famille, et soulignons-le accueil chaleureux de M. et Mme André Barbezler, gérants du Bar du Cours, siège de l'Accordéon-Club.

R. VALENCE

A la salle Mazenod, concert de l'Orchestre Symphonique SNCF de Marseille

Le 8 décembre 1967, l'O. S. M. donnait son premier concert de la saison 1967-68 sous la direction de son chef Jean Aynaud et avec le concours de deux chanteurs réputés: Mme Nina Branche, mezzo-soprano et M. Garguilo baryton d'opéra.

Cette soirée avait réuni de nombreux mélomanes et des amateurs de bel canto, venus apporter aux solistes, à l'orchestre et à son chef les encouragements qu'ils méritent amplement.

Sous la baguette énergique et précise de Jean Aynaud, les musiciens nous ont fait entendre un programme éclectique allant de Gluck à Verdi et Massenet.

En première partie, L'ouverture d'Iphigénie et Auldé de Gluck; La Symphonie numéro 104 (dite de Londres) de Haydn par l'orchestre seul; l'Air de Chérubin des Noces de Figaro, de Mozart, soliste, Mme Nina Branche; La Sérénade de Don Juan, de Mozart; soliste M. Garguilo pour chant et orchestre.

Ces divers chefs d'œuvre ont bénéficié d'une excellente interprétation respectant ici le style classique de Gluck avec Iphigénie, la les nuances et le style pré-romantique de Haydn dans la symphonie 104.

Quant à Mozart, il fut détaillé à souhait par les chanteurs accompagnés par l'orchestre et le public enthousiaste ne ménagea pas ses encouragements.

La deuxième partie du concert fut consacrée à des musiciens du XIXe siècle et nous entendîmes:

Un extrait de Sanson et Dallia de Saint-Saëns (printemps qui commence) par Mme Nina Branche, délicieuse interprète; un air fameux de Rigoletto, de Verdi (courtisane, race vile...) par M. Garguilo, baryton à la voix généreuse et expressive.

Ces deux œuvres lyriques ont permis à ces deux artistes de recevoir l'approbation du public qui a applaudi chaleureusement Mme Nina Branche et M. Garguilo dont le grand talent a de qui tenir: ces deux artistes furent en effet, tous deux élèves du grand ténor Trantoul, de renommée mondiale, nous leur souhaitons beaucoup d'autres succès.

Pour terminer l'orchestre fit entendre la suite symphonique des Erinnyes, de Massenet, au cours de laquelle M. Daus, violoncelle solo détailla l'Élégie avec une grande sensibilité.

Comme d'usage, le programme était présenté avec gentillesse par Mlle Eliane Rousaud, commentatrice applaudie.

En résumé, nous félicitons sans réserve tous les amateurs de l'orchestre symphonique S. N. C. F. de Marseille, dirigeants, musiciens et solistes, pour ce premier concert qui œuvre brillamment la saison.

Parmi l'auditoire choisi nous avons noté la présence aux côtés de M. Joffroy, président de l'O. S. M. de Hauts fonctionnaires de la S. N. C. F. région Méditerranée: M. Jay, ingénieur général, directeur adjoint; M. Vieulle, ingénieur principal, chef des services sociaux, représentant M. Marthelot, directeur de la région; M. Vidal, ingénieur principal honoraire; ainsi que des présidents de sociétés U. A. I. C. F. de Marseille: M. Bérard, président de l'Harmonie des Cheminots S. N. C. F. de Marseille; M. Sactone, président de l'Association artistique des Cheminots.

ARLES

La Philharmonie d'Arles a fêté la sainte Cécile, le 17 décembre.

Un concert remarquable a été donné sous la direction de M. Doubeyras, chef de musique, professeur de l'école de musique.

Étaient présents: M. Jouve, premier-adjoint, représentant M. Privat, député-maire.

Nous citerons quelques personnalités à savoir: M. Valentin, président de la Philharmonie; M. Tourville, M. Gerber, M. Ribes, l'administrateur du théâtre municipal, Mme Roman Ginette professeur de danse.

Nous nous excusons de ne pouvoir citer tout le monde.

M. Valentin a excusé M. Blanc, président des sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, étant pris à Marseille par d'autres obligations. M. le sous-préfet avait fait tenir ses excuses ainsi que M. Héribier, adjoint

aux Beaux-Arts, président du Syndicat d'Initiative.

Un repas a été servi à tous les musiciens, invités et amis.

Cette journée a resserré à nouveau les liens d'amitié qui unissent tous les musiciens de la Philharmonie d'Arles.

Lyre de Bonneveine

Cette vieille société a fêté, ce dimanche 17 décembre la fête de sainte Cécile, à 11 h., a eu lieu un grand concert très bien exécuté où les musiciens ont fait preuve de travail et de volonté. Ce concert était dirigé par MM. Mitran et Baromet. A 13 h., a eu lieu un banquet qui a réuni, personnalités, musiciens et leurs épouses.

M. Bonnet président, a remercié toutes les personnes présentes qui ont bien voulu assister à cette manifestation il a remercié M. Blanc, président de la fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, de sa présence et du travail considérable qu'il accomplit dans le département pour la sauvegarde de la musique, et dans l'intérêt des musiciens. M. Blanc a remercié à son tour, tous ses vieux amis, il les a assurés de tout son concours et il leur a demandé de faire de plus en plus un effort pour que la musique vive, se maintienne et s'accroisse; c'est grâce à l'effort de tous les musiciens que nous maintiendrons haut et ferme le flambeau de la musique.

Journée excellente, pleine d'amitié de sympathie commune. Ce qui est l'augure de la continuité de la Lyre de Bonneveine.

La Philharmonie de Cadolive

La fête de la patronne des musiciens a été célébrée cette année, un public nombreux est venu dans la salle de la mairie pour applaudir notre philharmonie qui avec un programme de choix et sous la direction de son chef Rémi Busso a charmé son auditoire: tous les musiciens sont à féliciter, mais avec une mention spéciale aux solistes Dermond Guichard à la clarinette, Alain Long et Roger Jacquet à la trompette, premier prix du conservatoire de Marseille.

Après le concert et le défilé avec tambours et clairons, un apéritif eut lieu.

Tous les convives se retrouvèrent ensuite pour le banquet traditionnel.

Au moment des discours d'usage, le président de la philharmonie remercia tous ceux qui avaient honoré cette fête de leur présence. Parmi les personnalités nous avons noté MM. Long, maire de Cadolive; Jean Massé, député de la circonscription; Irma Rapuzzi et David sénateurs; Bonnet, secrétaire de la Fédération Musicale des Bouches-du-Rhône; Mme et M. Roger Brest, directeur de la Corderie Provençale et membre d'honneur de la philharmonie; l'abbé Martin, curé de Cadolive; M. le président du cercle de l'Avenir, etc., etc.

Un concert d'amateurs termina gaiement ce banquet auquel il nous fut donné d'applaudir successivement dans leur tour de chant bien personnel:

Mmes Jacquet Eliane, Darmont dans un pot pourri de vieilles chansons, Achard Eliane, Hernandez Suzanne. Du côté des MM., nous citerons MM. Bernard dans les chansons de Brassens, Roubeau Augustin, Olive, Rodriguez, Ramos.

Le soir après la traditionnelle soupe au fromage on dansa jusqu'à une heure très avancée de la nuit et le lundi à midi, les amateurs se retrouveront encore nombreux pour remettre ça.

Félicitons le chef de musique Rémi Busso pour son magnifique concert et le président Cometti pour la réussite de cette fête. La tradition de la Sainte-Cécile a été respectée.

PROGRAMME

1) Orphée aux enfers, ouverture de Jacques Offenbach; 2) Trumy et Voluntary de H. Purcell, soliste Jacques Roger 1er prix du conservatoire de Marseille; 3) Un instant chez Georges Brassens; 4) La danse du sabre, de A. Katchaturian; 5) Un tout petit Paulin, premier prix européen 1967 de Bill Martin et Joseph Coulter; 6) L'école est finie twist défilé succé de Sheila de Claudio Carine.

Lyre Gardannaise

Selon la tradition, la « Lyre Gardannaise » a fêté sa sainte patronne avec un plein succès pour le chef et ses musiciens.

A 9 h. 15 au « Cercle de l'Avenir » avait lieu le rassemblement des dirigeants, musiciens, et cliquards; puis ce fut le dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts des guerres à 9 h. 30; pour se rendre ensuite à l'église où pendant l'office religieux, la Lyre exécutait 1) L'intermezzo de Cavaleria Rusticana de Mascagni; 2) Ave Maria de Gounod chanté par Alphonse Armand; 3. Marche des Ruines d'Athènes (Beethoven); 4. Marche de la 2ème D.B. exécutée à la sortie de l'office religieux. Ensuite avait lieu un défilé à

travers la ville, au milieu d'une foule considérable pour arriver à l'hôtel de ville, où sous la baguette du chef de musique M. Marius Dejeull, fut exécuté le concert suivant:

- 1) Le Sous-Marin Vert (pas redoublé musique et Clique de Bourbon; 2) Aunle Get Youn Gum (sélection américaine de Irving Berlin); 3) Le Pays du Sourire (Fantaisie de Franz Lehar) avec les solistes A. Salvagio et A. Fouque; 4) Andalousie (Fantaisie de Francis Lopez); 5) Sulfite de Bullet de F. Popy; 6) Marche de la 2ème D. B. par Clique et Musique de Ciowez.

Après ce magnifique concert, les autorités, musiciens et invités se rendirent à la maison du peuple, où, après l'apéritif, un succulent repas fut servi.

Au tour de M. Victor Savine, maire-conseiller général, se trouvaient: MM. Maurice Gautier, président de la Lyre Gardannaise, son chef Marius Dejeull; MM. Lieutaud, Julien; Breton adjoints au maire; Ginetest commissaire de police, Gilbert Gay représentant M. Hippolyte Blanc, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, ainsi que les membres du bureau de la Lyre: Goriaro Jean, vice-président, Dejeull Roger secrétaire, Bourrely Elysez trésorier.

Après ces agapes, ce fut la période des discours avec M. Gautier Maurice qui adressa des remerciements à M. le maire, aux chefs de musique et professeurs, pour l'aide apportée bénévolement à la bonne marche de la société.

Tout à tour M. Victor Savine au nom de la municipalité et M. Gilbert Gay au nom de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, adressèrent des remerciements à cette brillante phalange qui fait honneur à la ville de Gardanne, M. Gay avait au préalable présenté les excuses de notre président départemental M. Hippolyte Blanc.

Une mention particulière aux professeurs de la Lyre, MM. Fouque, et M. Besozzi, grâce auxquels, les rangs de la lyre se trouvent renforcés chaque année par de jeunes musiciens.

Bravo à la Lyre Gardannaise, pour sa démonstration de bonne vitalité.

du-Rhône, empêché à la dernière minute d'assister à cette manifestation dont il s'était fait une joie d'être présent. M. Fayet mit l'accent sur l'aide et la sollicitude du président Blanc envers la musique populaire.

De même qu'il excusa M. le premier adjoint Bensussan, retenu par d'autres obligations.

Ensuite ce furent des mots aimables envers MM. Désirat et Roumagnole, secrétaire et chef de bureau de la mairie, pour l'aide apportée aux musiciens.

Des paroles élogieuses furent adressées à M. Bauer qui depuis un mois dirige la Musique municipale.

S'il félicita tous les musiciens pour leur assiduité aux répétitions et concerts, le président mit en exergue le dévouement quotidien de MM. Pastoret et Andréo, chargés de l'école municipale de musique, préparant ainsi une relève déjà effective puisque aux trois benjamins Giraud, Castinel, Colace, des moins de 15 ans, le prochain concert verra la rentrée de nouveaux adoloscents issus de l'école de musique. (Signalons au passage que 41 élèves suivent les cours de solfège municipal).

Enfin concluant, le président remercia M. le maire et la municipalité de leurs efforts envers la musique municipale et l'école de solfège.

Après les allocutions de MM. Barral, Thénoux, Rigaud, M. le maire Jean Graille à son tour salua les musiciens et disait sa joie de se retrouver parmi eux à l'occasion de la sainte Cécile. De même il rappelait la nécessité de ces Musiques Municipales dans les communes et louait le climat d'amitié qu'elles apportent.

« Il est bon de maintenir notre Musique; elle eut des hauts et des bas, mais elle jouit d'une grande notoriété dans le département et le suis fier lorsque je l'accompagne en ses déplacements.

« Aussi M. le président, et vous aussi MM. les musiciens, je vous en remercie ».

Après avoir mis en évidence le travail de MM. Andréo et Pastret, M. le maire se plut à saluer M. Thénoux, professeur du jeune Beloque, soliste de la Musique Municipale, et dont il avait apprécié



Antoine Courtois 8 RUE DE NANCY PARIS 10e NOB: 77-85

LA CIOTAT

Concert, remise de récompenses et banquet ont marqué la Sainte-Cécile fêtée par la musique municipale en ce dernier dimanche de novembre.

Un public nombreux a suivi, salle des fêtes le traditionnel concert, excellemment dirigé par le maître Bauer, qui permit d'apprécier les solis de MM. Patoret (trompette), Yacomo (basse), Hasseberger (flûte).

Citons également le final de cette matinée, la célèbre valse « l'or et l'argent » de F. Lehar, qui séduisit l'assistance.

Il est vrai que la musique du père de « La veuve joyeuse » entraîne dans son tourbillon d'harmonie pour faire partager à l'auditeur la grisaille de la valse éternelle.

Parmi l'assistance nous avons noté la présence de M. Bensussan, adjoint au maire; Désirat, secrétaire de mairie; M. Butlin, président des Amis des Arts; M. Gay, également des A. A., ainsi que de nombreux conseillers municipaux dont MM. Barral, Viale, Castinel etc.

Après le traditionnel apéritif, qui se déroula salle des fêtes et auquel participa le public, eut lieu le non moins traditionnel repas de la Sainte-Cécile.

Le président Raoul Fayet, au cours d'une charmante allocution où l'honneur n'était point excusé, sut mettre l'accent sur les joies qu'apporte la musique et les liens unissant les membres de la phalange musicale. Liens se resserrant chaque jour davantage.

M. Fayet, auparavant, excusa M. Blanc, président de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-

les qualités morales au sein de l'assemblée municipale.

Chaque petite ville a ses problèmes mais problèmes d'amitié, parfois les opinions diffèrent, toutefois l'on se comprend, l'on s'aime dans l'art musical.

« Vive donc la Sainte-Cécile, la Musique municipale dont l'harmonie entre musiciens est un garant de l'harmonie régnant en notre ville ».

LES RECOMPENSES

Médailles du conseil général, remises par M. le maire à MM. Hasselberger, Yacomo, Devaux.

Breloques du conseil général remises par M. Rigaut à MM. Broecklove, Beloque Valera.

Médailles de la ville de la Ciotat remises par M. Andréo à MM. Colace Bernard, Giraud Jean-Pierre, Castinel Jean-Pierre.

A l'issue du repas, nous eûmes un concert vocal de choix avec MM. Isnard, Bense, Moulicet, Valera, Andréo, etc.

Si M. Jo Bense, un diseur qui se battit de fort beaux succès, durant les années 30, nous présenta d'excellente manière la chanson de maintenant nous apprécîames le grand air de la « Calomnie » chanté par Etienne Moulicet, soutenu par les chœurs de nos musiciens.

Bravo!

Bravo également à M. Yacomo et à son violon enchanté, évoquant par l'assistance les airs des plus célèbres sans oublier sa composition mélodieuse dédiée à sainte Cécile.

A signaler l'interprétation de « Martha » par le doyen M. Masson, 63 ans, ancien chef de la Musique. Le chant des Adieux et la Coupo Santo, repris en chœur par l'assistance, clôturèrent cette fête de la Sainte-Cécile digne de ses devanciers et bien dans la tradition.

VANDOREN MANUFACTURE d'Anches et Becs pour instruments de musique 55, rue Lepic, PARIS-18e Tél.: MONTmartre 39.87 Anches et becs pour artistes

L'Harmonie des Cheminots S.N.C.F. de Marseille

C'est avec leur simplicité et leur amicale cordialité coutumière que les membres de cette société — qui n'est point au reste composée uniquement de cheminots — ont célébré la sainte Oécile le 19 novembre 1967.

Plus de 350 personnes — officiels, membres adultes, jeunes et enfants — étaient réunis dès 9 h. 30 heures à laquelle débuta le concert dont la présentation alternante permit d'apprécier le toujours très haut brio musical de la formation harmonie avec ses 75 musiciens sous la conduite de MM. Tremelat C., Amalbert et Estellon, respectivement 1er chef, 2ème et 3ème années d'accordéon, ainsi que celle des solistes guitaristes de 2ème année sous la direction de leur instructeur M. Mordoff.

Au programme: par l'Harmonie: Sous-bois de Balay, le Domino Noir (ouverture) de Albert Maudier (extraite symphonique) de Brahms et les Erinnyes de Massenet.

Par les jeunes accordéons: Solo et gravier de Blaugny et Petite Valse de Brahms.

Par les jeunes guitaristes: Etude en forme de Malaguna.

L'hommage musical rendu, le président H. Bérard, présenta, avec ses remerciements aux autorités présentes ou excusées, et au nom du conseil d'administration un bref rapport de l'activité depuis la Sainte-Cécile 1966.

Pour la formation Harmonie (65 exécutants): 7 concerts Publics dont ceux donnés en Arles et à Saint-Maximin valurent des éloges de la part des autorités musicales présentes.

Pour le groupe jeunes accordéons (15 exécutants): 6 participations à des fêtes de sociétés amies et ce à la grande satisfaction des auditeurs.

Pour l'école de musique des résultats faisant honneur aux dévoués et bénévoles professeurs qui sont MM. Mordoff, H. Bérard et P. Bartel, avec aux examens fédéraux 1967.

En solfège: 51 lauréats dont 11 avec 1ère mention, 24 avec deuxième mention et 14 avec troisième mention en instruments 19 lauréats dont 6 avec première mention, 7 avec deuxième mention et 6 avec troisième mention, plus 10 prix spéciaux.

Inutile de dire que c'est sous les applaudissements unanimes de l'assistance que chaque lauréat a l'appel de son nom, reçu le diplôme fédéral ainsi qu'un prix spécial sous forme de livre.

Il en fut de même lorsque les prix d'assiduité aux répétitions et marqués par de beaux succès, furent remis aux jeunes de 16 à 20 ans faisant déjà partie de la formation Harmonie ou sans souligner que leur goût pour la musique en ensemble n'avait nullement gêné pour de brillants succès scolaires (Mlle Gailta flûte, Arquelino, clarinetiste, Glaucaert basson et Lazoff trompette).

Les anciens furent également honorés avec la remise de la médaille d'honneur de la C. M. F. pour plus de 40 ans de services musicaux à MM. Amendola, Alamerrey, Bartel, Dumattia, Gardon, Lilliamand, Massé, Truffier et Verne, et celle de la médaille de bronze du ministère des affaires culturelles à M. Pauplion.

En terminant son allocution le président H. Bérard remercía simplement que malgré les renoncements à certaines satisfactions par les membres de la formation Harmonie, l'on ne puisse développer davantage l'école de musique malgré les efforts consentis par la S. N. C. F. pour l'éducation musicale des enfants de ses agents et qui sont fraternellement utilisés pour les enfants de foyers appartenant à d'autres professions.

Par courtoisie saluant le protocole fut légèrement bousculé la parole étant donnée à Mlle Rappuzzi, sénateur, conseiller général du canton et directeur de collège d'enseignement général, et dont l'allocution fut lachée d'applaudissements unanimes.

En effet solennement, simplement, sans esprit de partisanerie politique, elle fit le tour complet des problèmes de tous ordres qui assaillent les animateurs des sociétés d'éducation populaire composées d'amateurs — qu'elles soient artistiques ou musicales et plus spécialement celles qui s'intéressent à l'instruction pratique des jeunes en matière d'art ou de musique.

Bref elle fit preuve d'une rare

connaissance de toutes les questions touchant les domaines des sociétés musicales d'amateurs, et sa personnalité fut très chaleureusement applaudie à juste titre.

« Je ne peux et ne veux rien vous promettre, n'étant qu'une simple unité au sein du conseil général ainsi qu'au sein du Sénat. « Tout ce que je viens de vous dire, je l'ai déjà dit, le dit et le redira encore à mes collègues et il n'est point de vérité qui ne finisse par triompher. Au reste, et partant votre confédération, sait qu'elle peut compter sur moi car la cause que vous défendez est juste et humaine.

« Mais je me réserve, au cours d'un entretien prochain avec M. le Ministre des Affaires Culturelles, de faire état des résultats de vos élèves aux examens fédéraux alors que votre société ne compte que 120 membres. En effet, vous adhérez comme bien d'autres de vos sociétés sœurs — la preuve que, dans dans le milieu populaire, il y a à travers toute la France nombre et nombre de jeunes qui désirent faire de la musique active et non devenir des auditeurs passifs et que de plus il y a en France nombre d'amateurs bénévoles et désintéressés, qui préparent, non sans de très grandes difficultés, la relève pour que puisse se maintenir la véritable culture Française, et qu'il serait temps qu'on les aide pour pouvoir faire encore mieux.

M. Cassan, représentant M. Blanc, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône empêché, remercia Mlle Rappuzzi en déclarant qu'elle avait pratiquement refait les sentiments unanimes de tous les amateurs des Sociétés Musicales d'amateurs. Il justifia de l'action Fédérale et Confédérale et en complimentant tous les lauréats il incita ceux fervents du piano, accordéon et guitare, à aborder également l'apprentissage des instruments à anches ou à embouchure car seul le jeu dans un ensemble d'instruments divers est générateur des plus grandes satisfactions musicales.

M. Caula-Prot président régional méditerranéen de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots, confirma ce dire en tant que musicien exécutant, justifia de l'importance de l'aide matérielle apportée au nom de la S. N. C. F. à l'ossature de l'action en faveur des jeunes et dont au reste les non cheminots sociaux bénéficiaires dans une certaine mesure.

M. Clément Amalbert, Estelion et Lebou respectivement chef, directeur et directeur honoraire de la musique exprimèrent tour à tour leur satisfaction de l'esprit d'amitié et d'équipe qui régnait au sein de la formation et au sein de la société et qui lui permet d'agir utilement pour que peu à peu, de nouveaux jeunes assurent la relève des anciens et la pérennité de la bonne musique.

Et pour terminer M. Jean Guillaumont, inspecteur divisionnaire des services sociaux S. N. C. F. — représentant M. le directeur Marthelot, l'ingénieur en chef Obriot, M. l'animateur principal Vieulle chef des services sociaux — remercia les autorités S. N. C. F. présentes d'avoir assisté à cette manifestation dont il tira les heureuses conclusions, non sans faire connaître aux musiciens et à leurs chefs, aux professeurs et à leurs élèves, ainsi qu'aux animateurs, la grande considération attachée en haut lieu à leur action bénévole pour répandre et faire aimer la pratique de la musique, précieux refuge où l'on oublie les tracas du métier et de l'existence et d'où l'on repart moralement plus fort.

Au hasard de l'assistance nous avons noté la présence de MM. Rouvière président de l'Harmonie des Tramways, Ricaud de l'Harmonie de Sainte-Marthe, Bonnet de l'Harmonie de Bonneville, Bennet de l'Harmonie de Bonneville, Chappe de l'Harmonie de Fran de Cuges, Mme Harmonie assistante Sociale Principale S. N. C. F., M. Robinson ingénieur et chef du dépôt de machines S. N. C. F. de Marseille, Romez, président du comité d'activités sociales S. N. C. F. de Marseille, Bozon, chef de section voles et bâtiments S. N. C. F., Bru président du groupe culturel de la protection mutuelle des chemins de fer entouré de présidents des sections de cette société, Bouscard président de l'Union Sportive des Cheminots Marseillais, Saettonne de l'association artistique des cheminots, etc., etc., cependant que nombre de forts aimables lettres d'excuses ajoutaient à la considération qu'a su depuis longtemps s'attacher l'Harmonie des Cheminots S. N. C. F. de Marseille.

Tous nos compliments aux organisateurs de cette sainte-Cécile terminée par un simple rafraîchissement d'honneur servi à toute l'assemblée et qui se termina exactement à l'heure prévue: 11 h. 45 et dans une ambiance fraternelle remarquable.

MARSEILLE

La musique de la 7^e Région Militaire

La musique de la septième région militaire n'a pas manqué à la tradition.

La Sainte-Cécile a été célébré au quartier Capitaine-Rendu de la 9ème C. R. T., à 8 h. 30, le réveil en fanfare: à 7 h. 30 a montée des couleurs par la batterie. Une messe en musique dans la salle de cours et enfin à 11 h. 30, par un concert donné à l'intérieur d'un garage par la musique de la VIIème région militaire, composée de jeunes appelés en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Sous la baguette du capitaine Dejudicé, chef de musique, assisté de l'adjutant-chef Balaguer, sous-chef, une soixantaine d'exécutants

EXAMENS D'ÉLÈVES DES FÉDÉRATIONS 1968

FLUTE

Table with 2 columns: Name, Score. Includes Vachey: Sicilienne (8,73) and Busser: Prélude et scherzo (13,67).

HAUTBOIS

Table with 2 columns: Name, Score. Includes Bariller: Russiacanto (5,14).

CLARINETTE

Table with 2 columns: Name, Score. Includes Vachey: Elégie et danse (6,78).

BASSON

Table with 2 columns: Name, Score. Includes Houdy: Rondel (5,96), Villette: Cantilène (13,67), Forêt: Largo et allegro (extraits de Pièces brèves) (12,33).

SAXO-ALTO

Table with 2 columns: Name, Score. Includes Joly: Cantilène et danse (10,38).

COR

Table with 2 columns: Name, Score. Includes Carles: Choral (8,73).

TROMBONE

Table with 2 columns: Name, Score. Includes Bariller: L'Enterrement de St-Jean (6,78), Dubois (P. M.): 2 Marches (10,38).

SAXHORN-BASSE - TUBA

Table with 2 columns: Name, Score. Includes Bariller: L'Enterrement de St-Jean (6,78), Barat: Introduction et sérénade (10,38).

Ces pièces ne sont vendues qu'avec l'accompagnement de piano

A. LEDUC Editeur - 175, rue St-Honoré - PARIS

ont excellemment interprété un beau programme, duquel se détachent: « Ouverture de l'Italienne à Alger, de Rossini, Concertino pour clarinette, de C. M. Weber; Adagio de la 3ème Symphonie de Saint-Saëns; Marche de Tanhauser et trois pas redoublés qui ont été vivement applaudis par l'assistance.

Un apéritif avec musique champêtre, était ensuite offert au foyer aux musiciens et aux invités. On notait la présence des colonels Birot, chef d'état-major de la 7ème R. M. Beck directeur du Train et des Transports de la 7ème R. M.; commandant Rodet, adjoint au commandant de la 8ème B. I. N. A.; capitaine Cemolasse, commandant la 8ème C. R. T.; M. Blanc, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, etc.

SAINTE-MARTHE

La Philharmonique du Cercle de Sainte-Marthe a célébré, hier la 101ème fête traditionnelle de sainte-Cécile qui coïncide avec le 101ème anniversaire de sa fondation. Née en 1864, la Philharmonique reste sans doute une des plus anciennes sociétés musicales de Marseille. Elle apporte une raison d'être au cœur de cette banlieue qui a su conserver au delà des rumeurs de la cité, un village à part entière.

Une série de manifestations marquaient cette journée commémorative saluée par un ciel printanier. Après la grand-messe célébrée en l'église paroissiale, la Philharmonique qui avait prêtés ses concours à la cérémonie religieuse, devait, en fin de matinée, offrir un concert instrumental à la population. La « batterie » était venue prêter main-forte à la phalange dirigée par M. J. Rigaud.

Après un banquet clôturé par un grand bal ne manquant pas d'éclairer de mille et d'éclats joyeux les salons du Cercle de Sainte-Marthe tout au long de cette Sainte-Cécile 1967, une « centenaire » qui ne s'est jamais aussi bien portée.

TRETS

L'Union Musicale Tretsoise, heureusement sortie de son sommeil, a fêté comme au temps de sa splendeur la patronne des musiciens: sainte Cécile.

La tradition fut respectée: retraite, lunch, tout cela dès le samedi. Le dimanche un pieux pèlerinage conduisit les membres sur la tombe des parents du grand bienfaiteur de l'U. M. que fut M. J. Burgund. Tretsois d'origine, décédé à New York, ce mélomane n'a pas oublié, dans son testament, ses anciens camarades.

Aussi, en ce jour de réjouissances pour eux, ils se sont soulevés en déposant une gerbe de fleurs. Puis, au kiosque municipal, un splendide concert. Regrettons que le temps gris et humide n'ait pas permis un plus grand public. Néanmoins, ceux qui assistèrent à ce concert se retirèrent enchantés par les morceaux exécutés brillamment: « La Mascotte »; « Un tout petit pantin »; l'Ouverture de Concert de A. Giraud, Le Travail c'est la santé, défilé de Salvador, la Vallée d'Ossau de Benoit, le Tram P. R. Enfin un repas d'une cinquantaine de convives réunissait au café des Sports, les membres actifs, honoraires et leurs invités.

Là, autour du président de l'U. M. M. Louis Pally, des chefs et sous-chef de musique, J. Sumian et Gilbert Payan, nous avons reconnu MM. André Samat, maire de Peyriat, conseiller général; M. Maritus Michel, maire de Trets et Charles Milési, premier adjoint.

Grande animation sympathique qui nous laisse croire que notre Union musicale, fière de ses premiers succès depuis sa reprise n'en restera pas là, que nous la reverrons par de nombreux concerts et animer les fêtes locales, ce dont se réjouiront ses nombreux amis. Signalons que M. André Samat, conseiller général a remis la médaille du conseil général à MM. Louis Pally, président et J. Sumian, chef de musique. J.-P. R.

CENTRE MOULINS

Harmonie Municipale « Lyre Moulinoise »

Dimanche 26 novembre 1967, pour fêter Sainte-Cécile, la Lyre Moulinoise, toujours fidèle aux traditions de la cité, donnait en la Basilique Cathédrale en présence de Mgr Bougon, Evêque de Moulins, une audition musicale dirigée par Emile Fossé, qui avait comme de coutume, rassemblé sous les hautes voûtes de cet édifice, une très nombreuse assistance.

Parmi les notabilités, on remarquait aux premiers rangs de la nef centrale: M. le préfet et Mme; M. Pilgot, maire de Moulins et Mme; le colonel Héraud; M. Delthell, trésorier payeur général; de nombreuses personnalités et chefs de services d'administrations locales; M. Martinet, président de la F. M. C.; M. André Relin, directeur de l'Harmonie Municipale, secrétaire de la F. M. C. membre du conseil d'administration de la Confédération Musicale de France et Mme; M. Bardin, directeur du conservatoire et de la Philharmonique de Nevers; M. Sarrazin, président directeur de la société « Les Amis de la Musique »; les représentants des sociétés chorales etc.

Au programme de l'audition on notait: 1. La Procession Nocturne, Henri Rabaud; 2. Largo de la 6ème Symphonie, Anton Dvorak cor anglais, Paul Troubat (CNSP); 3. Fanis Angélicus, César Franck, trombone, Claude Burlat (CNSP); 4. Tanhauser Ouverture, R. Wagner Bugle Solo, Charles Ornelie (CNSP).

A l'élevation, sonnerie « Aux Champs » exécutée par la batterie, direction Séjourné — choix ecclésiastique des œuvres, dont la bonne exécution confirme les possibilités ascendantes de notre Harmonie Municipale.

Hélas, celle-ci comme bien d'autres, éprouve des difficultés à combler valablement les vides inévitables qui se produisent en son sein. Heureusement, elle se, par contre, le privilège de disposer d'un encadrement de haute qualité que lui assurent en solistes les professeurs du Conservatoire Municipal auxquels s'ajoute la collaboration régulière et amicale de quelques excellents musiciens appartenant aux grandes Harmonies voisines.

Ceci étant, Emile Fosse, artiste Musicien consciencieux et sensible, mais rigoureusement intransigeant, peut, par un travail persévérant, obtenir des résultats très honorables, qu'il est avec raison, le seul parmi nous à ne pas surestimer. Exécution à peu près convenable dira-t-il à sa descente de pupitre. Absténonons nous donc de tous éloges dithyrambiques mais soulignons cependant que dans l'interprétation de chacune des œuvres, de caractère

très différent, directeur et exécutants jusqu'aux plus humbles, en parfaite communion de pensées, s'unirent d'un même cœur pour servir au mieux la Musique.

Ainsi le chœur final des pèlerins, majestueux et d'une solennelle puissance auquel sept trombones, joués debout dans un unisson parfait, apportèrent l'éclat de leur belle sonorité, terminait magnifiquement la partie musicale de cette fête de Sainte-Cécile.

Après un court défilé, personnalités, musiciens et leur famille se rendirent à l'Hôtel de Paris où 140 couverts étaient impeccablement dressés. La table d'honneur était présidée par M. Pilgot, maire de Moulins, accompagné de Mme, M. Guillot, adjoint aux Beaux-Arts, plusieurs membres du conseil municipal; M. Emile Fossé, M. André Relin et Mme, déjà cités, Paul Troubat, directeur du conservatoire et de l'Harmonie Municipale de Montluçon; M. Epiphane, vice-président délégué de la Lyre Moulinoise; M. Eouathier, directeur de la Semeuse de Cussat; M. Dutriez, directeur de l'Harmonie de Saint-Yorre; M. Plumet, président de l'Amicale de la Lyre; M. Messonnet, directeur du théâtre Municipal, etc...

Au dessert, des allocutions fort applaudies furent prononcées successivement par MM. Emile Fossé, Paul Troubat, André Relin, puis par M. Pilgot, maire de Moulins qui félicita les musiciens, les membres de la Batterie pour les prestations qu'ils fournissent, remercia tous les directeurs de sociétés et les personnalités qui s'étaient joints à nous et termina en assurant M. Fossé de la sollicitude de la municipalité envers l'Harmonie Municipale qui n'aurait pas à souffrir de l'austérité réduite par son directeur.

Pour conclure, il nous est agréable de noter qu'un message d'amitié, auquel nous avons été très sensibles, nous a été transmis par la Société Philharmonique de Bourdon-Lancy laquelle félicitait également sainte Cécile le 26 novembre et n'avait pu, de ce fait, nous déléguer ses représentants. R. E.

VICHY

Ville de Vichy, centre culturel Valéry-Larbaud, dimanche 17 décembre 1967, à 16 h. précises. Sous la présidence de M. le Docteur Jacques Lacarin, maire de Vichy et de M. le docteur Pierre Nigay, adjoint délégué à l'Harmonie, l'Harmonie Municipale de Vichy (1897) (direction: A. Relin) présente un concert de gala, offert à ses membres honoraires et amis à l'occasion de son 70ème anniversaire. Ce concert est dédié à la mémoire de M. Pierre Coulon, maire de Vichy, de Maître René Lavaud, adjoint délégué aux Beaux Arts et de M. Robert Mathieu, adjoint, respectivement président, président adjoint et membre de la commission de l'Harmonie Municipale, disparus au cours de l'année 1967.

PROGRAMME (Présentation par Jean Joyeux de M. R. T. F.)

- 1. Hymne à l'Infanterie de Marine, P. Cappe, pour Harmonie et Batterie Fanfare, (sous la direction de M. Victor Dutriez, directeur-adjoint et de M. André Lafaye, tambour-major); 2. Fugue pour Harmonie, Désiré Dondeyne; 3. Rameau, Gabriel Pierné, Ouverture sur des thèmes populaires Basques; 4. Impressions d'Italie, Gustave Charpentier, extraits de la suite d'orchestre, 1. Sérénade, saxoalto; M. Joseph Masson, saxoténor; M. Maurice Dromard; 2. A la Fontaine; 3. A Mules; 4. Sur les Gîmes; 5. Danse du Diable, Wal Berg; (transcription de Paul Semler-Collery); 6. Suite Elisabethine (extraits), Jacques Ibert, (transcription de Jean Mallot); 1. Prélude, 2. Dancerie, 3. Cortège, 4. Scherzo, 5. Finales.

Ce concert sera enregistré par l'O. R. T. F. et retransmis ultérieurement sur les ondes de Radio Clermont-Auvergne.

CHAMALIERES

Distribution des prix à l'école municipale de musique

Dimanche à 10 h., salle Villars sous la présidence de M. Aimé Martin adjoint au maire représentant M. Valéry Giscard d'Estaing député-maire de M. Ducros vice-président de l'Harmonie représentant M. Chatrouse président d'honneur et de M. Wegl vice-président de la Fédération Musicale du Centre et président des Sociétés Musicales du Puy-de-Dôme et en présence de M. Bernard adjoint au maire, de Mme Gagnol, MM. Charmines, Dufour, Chabrilat, Arcambal, Ducros, Rochat, Babut, Cayler, conseiller municipal, Chapat, secrétaire général de la mairie, MM. Michel, Martin Jacques et Mlle Besson du conseil d'administration et de M. Pradel directeur du groupe Jules Ferry et du C. E. G. et Mme Trouille directrice du groupe Montjoly, a eu lieu la distribution des prix aux élèves de l'école municipale de Musique ayant passé avec succès les examens de l'école et de la Fédération Musicale du Centre.

TOULOUSE - PYRÉNÉES (318 m.)

MOIS DE FEVRIER — 1er TRIMESTRE 1968 « BAL CHAMPETRE DE JEAN HENTABERRY » (Tous les dimanches, de 14 h. 35 à 15 h.)

- 4 FEVRIER: Badinage, polka pour clarinette (soliste: Armand Médous), Ed. Avon; La poule à son coq, schottisch, E. Marsal; Gais ombrages, mazurka pour cornet (soliste: Albert Calvayrac), L. Chic; Réve éphémère, valse, R. Massard; Fête rustique, quadrille, Ed. Lacombe.
- 11 FEVRIER: Amitié, polka pour clarinette (soliste: Armand Médous), J. Florian; L'Entrainante, schottisch, F. Minet; Fleur aimée, mazurka, L. Baju; Valse pour deux trompettes (solistes: A. Calvayrac et A. Philibert); La fille du tambour-major, quadrille, J. Offenbach - E. Mulot.
- 18 FEVRIER: Neige des Pyrénées, polka, F.-P. Loup; Brune et coquette, schottisch, Ed. Lacombe; L'Elegante, mazurka pour clarinette (soliste: Armand Médous), F. Deydier; Hymne à l'amour, valse, Francis Popy; Baby-Quadrille, H. Gagnaire.
- 25 FEVRIER: Radio-Polka, pour 2 clarinettes (solistes: Armand Médous et Marc Bousés), F.-P. Loup; Caressante, schottisch, E. Marsal; La Mousmé, mazurka japonaise, L. Gaume; Rita, valse espagnole, Romsberg-Fosse-F. Andrieu; Le Petit Nohbert, quadrille, A. Charbonnier.

CHARENTE

La fête de Sainte Cécile a été, comme il se doit, dignement célébrée en Charente cette année.

Quelques sociétés nous ont fait parvenir leur programme que nous sommes heureux de reproduire.

Bouillac. — 19 novembre. La batterie-harmonie, sous la direction de son nouveau chef, M. Jean Matard, a exécuté, entre autres œuvres : Près du clocher, de Delchevalerie et hymne à la nuit, de Rameau, arrangement R. Martin.

A la grand'messe au cours de laquelle le doyen a fait l'éloge de la société.

L'après-midi, salle des fêtes, un programme chargé fut fort bien exécuté, il comprenait, dans l'ordre :

Le Graduel du Caucase, P.R. de Meister. La Poupée de Nuremberg, ouverture d'Adam. Le Défilé de la Garde Républicaine, P.R. de Wettge. Kyrie bretonne, duo pour hautbois, de Pillevestre.

M. Paul Roy, vice-président de la Fédération, reprit la baguette pour diriger cette œuvre, les solistes étant : MM. Jean Matard, directeur et Jacques Baynaud.

M. Matard reprit sa place au pupitre pour les deux derniers morceaux inscrits au programme :

Ouverture provençale, de Tournel et Clémenceau, sur la célèbre marche de L. Ganne, arrangement de

R. Coiteux. — 26 novembre. En l'église Saint-Léger, sous la direction de M. Raymond Bassole, l'Harmonie municipale de Cognac a exécuté : Marche solennelle de Haendel, Andantino, de Mouret, Adagio, de Wesley, Marche, de Mendelssohn.

Angoulême. — 26 novembre. La Lyre municipale, sous la direction de M. Roger Coiteux, interprétait, à l'église Saint-Jacques de l'Houmeau le beau programme suivant :

1ère Marche aux Flambeaux de Meyerbeer, Adagio de la Sonate pathétique, de Beethoven, Avé Maria, de Coumou, chanté par M. Jacques Jahan, lauréat (clarinette et chant) du conservatoire d'Angers, avec accompagnement de l'Harmonie. Le Prélude du déluge, de Saint-Saëns, clarinette solo : M. Robert Aillanore, Marche solennelle de Sigurd Jorsalfar, de Grieg.

Tous ces morceaux, bien au point, furent parfaitement exécutés.

Angoulême. — 10 décembre. A l'église Saint-André, à la messe de 11 h. 15, la musique de la Poudrière Nationale, sous la direction de M. André Bernard, avait mis à son programme les morceaux suivants :

Hymne à la nature, de Beethoven, Chœur des Pèlerins, extrait de Tannhäuser, de R. Wagner, Adagio de la Sonate pathétique de Beethoven, Avé Maria, de Gounod, chanté avec accompagnement de l'Harmonie par M. Jacques Jahan, Juxta et Ego Sum, de Gounod.

Beau programme également et qui fait honneur à la société.

ces mêmes activités, les autres formations du Conservatoire, puissent dans un délai assez bref, effectuer également un voyage dans une de nos villes sœurs.

Je tiens à affirmer, au nom de la municipalité, notre intention de poursuivre et d'accroître les efforts que nous avons menés jusqu'ici, avec votre aide afin de permettre à un plus grand nombre encore de Campinois d'accéder à la culture musicale.

Merci encore une fois au directeur de l'école de musique, à ses proches collaborateurs, à tous les élèves et à tous les musiciens de nos différents ensembles.

Nous ajoutons ce qui suit aux propos si encourageants de M. R. Segal :

L'École Municipale de Musique compte actuellement 320 élèves répartis en 21 classes de solfège et 226 élèves d'instruments dans 18 disciplines. Tous les instruments à vent et à cordes, ont été achetés par le Conservatoire Municipal des Beaux Arts. Ils sont prêtés gratuitement à tous ceux qui le désirent.

Les méthodes d'instruments ainsi que tous le matériel des classes de solfège est aussi à la charge de la ville. Un droit d'inscription de F. 25 leur est seulement réclamé pour l'année.

Une fois de plus nous constatons avec satisfaction que là où les Municipalités s'attachent à l'enseignement de la Musique et au soutien des Sociétés musicales locales c'est une réussite parfaite.

Bravo Champigny et merci à sa Municipalité.

Colonel Charollais,
Secrétaire Général de la Fédération de l'Île-de-France.

CLICHY-LA-GARENNE

Dans la salle des fêtes mise à sa disposition par la municipalité, l'harmonie a donné un superbe concert le 26 novembre, sous la direction de son chef, M. Jean Vlau, et devant une belle assistance, malgré la pluie menaçante.

Le colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération et représentant M. Ehrmann, président de la C.M.F. et M. Hugonnet, président de la Fédération tous deux empêchés.

Le programme eclectique comprenait les œuvres suivantes : La Chauve Souris, J. Strauss ; Tannhäuser (fantaisie), R. Wagner ; Le Silence, M. Rosso, G. Brezza ; Trompette solo : M. P. Desart ; Violettes Impériales, V. Scotti ; Manhattan Symphonie, S. Lancen, D. Dondeyne, Houdain Paris, D. Leriche ; Tyrolier Landler, G. Mol.

Dans l'intervalle de ces morceaux fut intercalée, fort à propos, la présentation de quelques élèves de Mme Veille professeur de piano à l'École. Tous ces jeunes furent récompensés par de chaleureux applaudissements.

M. Raymond Alessandrini ancien élève de l'École précitée (et aujourd'hui 1er Prix de piano du Conservatoire National de musique de Paris) donna toute satisfaction à l'auditoire par l'exécution parfaite et bien nuancée de ces œuvres suivantes : Dernière Sonate de Beethoven ; Ondine de Ravel.

Quant à l'Harmonie, il était bien réconfortant (pour ceux qui pensent à l'avenir de nos Sociétés musicales) d'y voir bon nombre de jeunes parmi lesquels certains assurent actuellement leur service militaire. Mais fervents adeptes de l'Harmonie et estimant beaucoup leur chef M. Vlau, ils avaient répondu « Présent » à son appel.

« Manhattan Symphony », pourtant très délicat à interpréter ; fut parfaitement rendu et les solistes amateurs de ce morceau et des autres furent des meilleurs et très applaudis car ils le méritaient bien.

C'est avec satisfaction pour les bénéficiaires que ceux-ci reçurent chacun des mains de M. Deleane maire adjoint, une médaille d'encouragement offerte par la ville de Clichy savoir : MM. Desart Pierre, Fournier Gilles et Hava Gérard.

Au vin d'honneur qui fut servi sous la présidence de M. Deleane, maire adjoint, celui-ci excusa de son absence M. Levihain maire et conseiller général.

En quelques mots aimables M. Deleane confirma la bienveillance de la Municipalité et le soutien qu'elle apporte à la Culture des Jeunes et plus particulièrement à l'enseignement de la Musique et au maintien d'une belle activité à l'Harmonie.

Nous félicitons chaleureusement les musiciens de l'Harmonie de leur attachement à la Musique et à leur belle Société et aussi M. Jean Cobourg l'un d'eux aimant l'histoire de la Musique. Dans la présentation des morceaux et ses courts commentaires, bien condensés et à la portée de tous, M. Cobourg reste très simple et s'attire une réelle sympathie du public.

Belle soirée donc à Clichy et merci à tous et à la Municipalité si compréhensive et si attachée à la cause de la Musique.

Colonel Charollais
Secrétaire Général de la Fédération.

L'Orchestre à Plectre « S.N.C.F. » de Paris et « Les Compagnons du Rail de Paris » à la salle Traversière à Paris

C'est, une nouvelle fois, devant une salle comble que l'O.A.P. « S.N.C.F. » de Paris, sous la direction de Sylvain Dagosto et « Les Compagnons du Rail de Paris » animés par Mme Suzy Dramon, ont donné leur deuxième gala artistique en la salle Traversière (salle de spectacle « S.N.C.F.-Sud Est ») 15, rue Traversière à Paris le dimanche 26 novembre 1967 à 14 h. 30.

Parmi les nombreuses personnalités présentes, nous avons remarqué :

M. Pierre Duclos, directeur du Conservatoire de Musique de Longjumeau.

M. Marcel Laffont, professeur au Conservatoire de Musique de Masy représentant Mme Filler, directrice du même conservatoire.

Mme Jeanne Ricard-Mathorez, directrice du « Mandolin Club de Paris » et M. José Senti, compositeur de Musique et arrangeur du « Mandolin Club de Paris ».

Mme Valmaggia, concertiste mandoliniste.

M. Abel Monestes, directeur du Maugeuin Club Sannois.

M. Henri Windeis, compositeur de musique.

M. Bride, professeur de guitare.

Mme Chemin, conseillère municipale de Longjumeau.

Le programme monté en commun, par Mme Suzy Dramon et M. Sylvain Dagosto a donné à la plus grande joie du public, entière satisfaction et a obtenu un énorme succès.

Nous avons entendu tout d'abord une œuvre qui a été primée au Concours International de Composition de Paris « Une Fête à Rome », grande fantaisie de concert d'Etto-re Macchini.

Ensuite ce fut une agréable fantaisie du folklore russe de Zikoff-Krebs « Romaneska ».

Madeleine Challaboud, soprano lyrique, nous charma de sa jolie voix et de ses belles interprétations d'extraits de Rigoletto de Verdi, particulièrement celui de « Gilda ».

Sous la direction de l'auteur, l'O.A.P. « S.N.C.F. » de Paris, interprète une œuvre de caractère « Ouverture Fantastique » ou le caprice et la bizarrerie subsistent en un dialogue entrecoupé d'une large mélodie plongeant dans le rêve pour se terminer par un final « grandioso » où les instruments dialoguent à leur tour, entre eux.

Le public applaudit avec force, récompensant, à la fois, l'auteur Sylvain Dagosto et les musiciens de l'orchestre qui ont su apporter toute la couleur que demandait l'interprétation de cette œuvre si belle.

Pour changer de genre et permettre à l'orchestre et aux artistes des « Compagnons du Rail » d'être sur le même plateau, Sylvain Dagosto avait procédé aux arrangements de trois grands succès de la chanson.

C'est ainsi qu'on entendit : C'est ma chanson de Charlie Chaplin interprétée par la douce voix de Josette Bidault.

La chanson de Lara de Maurice Jarre interprétée par la belle voix du ténor de Santino.

Et un tout petit pantin de Bill Martin et Phil Coulter chanté en coulisse, sous une forme burlesque, par Suzy Dramon.

La deuxième partie nous apporta de la fantaisie avec Babette et Brigitte dans « Roulette » et « Six-tern Tons » et « Prière » du rire avec Florence Fiset et Simone Sauvalle dans un sketch de Courteline « Gros chagrins » et du « Bel canto » avec Jacques Bordier, ténor, en soliste dans des extraits d'opéra et en duo avec Madeleine Challaboud dans le « Duo de 1er acte » de Carmen.

La aussi, le public ne ménagea pas ses applaudissements et Jacques Bordier et Madeleine Challaboud ont dû offrir un « bis ».

Sylvain Dagosto et l'O.A.P. « S.N.C.F. » de Paris revinrent avec cette fois-ci, un jeune soliste accordéoniste plein de talent : Guy Vivier, compositeur de Musique, lauréat National 1968 de l'A.C.D.F.

Pour la première fois mêlé à un orchestre à plectre, l'accordéon était l'instrument « soliste » parfois accompagné par l'orchestre ou tenant un dialogue avec lui.

Cette initiative avait été heureuse et appréciée du public et devant

les applaudissements frénétiques, Guy Vivier, Sylvain Dagosto et l'O.A.P. durent « bisser » cette admirable fantaisie bien connue « Seward Augen » (les Yeux Noirs) de Rudolf Krebs.

Pour terminer ce magnifique spectacle, l'O.A.P. avait choisi une ouverture de concours, celle qui lui a valu un des deux premiers prix avec mention au directeur au grand concours international de musique de Besançon les 8 et 9 juillet 1967.

« La couronne d'Or » d'Alph. Hermau (arrangement par Marie Malocchli).

La splendide interprétation de cette œuvre déclina l'enthousiasme du public qui, par ses chaleureux applaudissements, obligeait l'orchestre à exécuter l'œuvre en « bis ».

Nous devons féliciter les organisateurs de ce très joli gala artistique qui nous fut offert et nous citons : MM. R. Olivier président de l'O.A.P. « S.N.C.F. » de Paris, A. Nicols, président des « Compagnons du Rail » de Paris, Mme Suzy Dramon, l'animatrice, M. Jean Vallet, pianiste-accompagnateur ainsi que Sylvain Dagosto et tous ses musiciens et leur disons au prochain grand gala qui doit avoir lieu en cette même salle de spectacle le dimanche 17 mars 1968 avec la participation des mandolinistes allemands de Hanovre et de grands artistes de l'Opéra Comique.

Le concert de l'Orchestre Symphonique de la « R.A.T.P. »

Ce samedi 25 de novembre dernier le grand orchestre symphonique de la R.A.T.P. manifestait, à son tour, son traditionnel attachement à notre Sainte-Cécile, en offrant à ses auditeurs toujours nombreux un fort beau concert donné en la salle Gaveau. Au programme : deux œuvres symphoniques, classiques et célèbres et l'audition de deux solistes de grandes classes : Mlle Colette Giraud, une remarquable pianiste et M. Jean Colombani, violon solo de l'orchestre, un brillant virtuose. Ce programme débutait en sa 1ère partie, par l'interprétation de la : deuxième symphonie en Ré majeur de Beethoven : une œuvre célèbre.

Composée en 1802, la 2ème symphonie postérieure de deux ans à la première en conserve le cadre, mais elle en dépasse déjà l'accent, qui se dégage du modèle de Haydn, modeste suivi par Beethoven, nous dit l'excellent programme élaboré pour les auditeurs. Remarquablement interprétée sous la direction de notre camarade : Georges Fischer, le talentueux et dynamique directeur notre belle phalange orchestrale nous démontait encore sa haute valeur musicale et artistique par la finesse de ses sonorités, la précision de ses mouvements et l'interprétation délicate de la pensée beethovenienne et qui plaçaient ce chef d'œuvre dans une atmosphère de sérénité et de grandeur annonçant l'écllosion du romantisme.

Après cette attachante audition, ce fut la non moins célèbre : Romance en Fa, également de Beethoven qui nous fit apprécier la belle virtuosité du violon solo, M. Jean Colombani. Cette romance pour violon et orchestre fut composée à la même époque que l'Héroïque nous révèle le programme. Malgré cela son style rappelle celui de Mozart, de Haydn, et se présente dans une forme qui a été cultivée particulièrement au 18ème siècle en France. M. Colombani nous y démonta son beau et magnifique talent de violoniste virtuose. L'orchestre fut également à la hauteur de ses tâches délicates de soutien et d'accompagnement. En la 2ème partie du programme nous eûmes également la grande satisfaction artistique d'entendre la remarquable pianiste qu'est Colette

ILE-DE-FRANCE

Avenir Musical du Bourget
Concert du 24 novembre 1967

Record d'affluence pour ce premier concert d'une saison qui s'annonce brillante puisque placée sous le signe de Sainte Cécile.

Au début de cette soirée chacun regrettait cependant l'absence au pupitre de M. Bonnard, directeur de l'Harmonie, éloigné momentanément de ses fonctions à cause d'un état de santé hélas bien préoccupant pour tous ceux qui, musiciens ou pas sont ses amis.

Il revenait donc à M. Dardenne, directeur adjoint de défendre un programme particulièrement riche et varié.

Il s'agissait en l'occurrence d'un voyage musical aux étapes nombreuses : Provence, Tyrol, Bretagne, Angleterre, pays Scandinaves...

La Provence était à l'honneur avec l'Ouverture de Mireille de Gounod et la 2ème Suite de l'Arlésienne de Bizet.

La première nous restituait le décor sonore du grand poème de Frédéric Mistral et la limpidité d'une musique sans problème, tandis que les lumières et les ombres de l'Arlésienne apparaissaient dans le jeu homogène de l'orchestre et les brillantes interventions des solistes : M. Daniel Ducrocq au saxophone alto et M. Arthuis à la flûte.

La première partie de ce beau programme comportait aussi une Fantaisie sur l'Auberge du Cheval Blanc dont la galeté et le pouvoir d'évocation demeurent intacts.

La redoutable Ouverture du Roi d'Ys devait ouvrir la seconde partie avec un éclat tout particulier.

Le tourbillon des flots déchirés cessa un instant, pour nous permettre d'entendre l'admirable solo de saxophone alto confié à M. Ducrocq, avant que l'ensemble des cuivres, galvanisés par la baguette de M. Dardenne et traversés par les célèbres batteries de trompette, ne mène cette partition vers son apothéose.

Un intermède de choix nous était ensuite offert par le Quatuor de Clarinette de l'Île de France qui fit une démonstration de virtuosité et de musicalité avec la Faust-Polonoise de Spohr, la Bagatelle de Grundmann la Musique de Chambre de Häublering et le célébrissime Carnaval de Venise. Petite incursion dans la musique moderne, Winchertier cathédral déroulait ensuite les harmonisations et les rythmes insolites de son thème unique et recueillait tous les suffrages d'un public enthousiaste.

C'est par la légende de Sigurd, mise en musique par Grieg avec fâste et couleur que s'achevait ce concert, présenté et commenté par Jean Cabourg et au cours duquel on avait pu voir et entendre quelques élèves de cette école de Musique qui constitue la fierté de ceux qui l'animent et l'élément vital de cette belle formation qui sait se montrer, en toute occasion, digne de la confiance et de l'amitié d'un public nombreux et fidèle.

Ce concert était présidé par M. le maire du Bourget M. Houyoux entouré de toute la municipalité qui aide notre société de toutes les manières et nous l'en remercions vivement. Il faudrait que beaucoup de sociétés obtiennent elles aussi de leur municipalité la même compréhension et une aide aussi efficace que celle que nous procure la Municipalité du Bourget.

CHAMPIGNY
Allocution de M. Raymond Segal, conseiller général, le samedi 2 décembre 1967, à l'occasion du concert donné par les ensembles musicaux de Champigny dans le cadre du 1er Festival d'Automne

Mesdames, Mesdemoiselles, Mesdemoiselles,

Je voudrais tout d'abord, au nom de la Municipalité, saluer dans la salle la présence de nombreuses personnalités et amis de la Musique, en particulier, M. Charollais, représentant la Confédération Musicale de France, et la Fédération de l'Île de France.

Il me faut également remercier l'assistance d'être venue nombreuse ce soir à ce Concert donné par les Ensembles Musicaux locaux.

Nous nous devons, dans le cadre du 1er Festival d'Automne organisé par la Municipalité et par l'O.C.A.L., d'aborder toutes les disciplines culturelles, sans oublier la musique.

Je veux remercier surtout ceux qui se produisent ou qui vont se produire devant nous dans quelques instants, sans oublier, et c'est d'importance, ceux qui animent avec compétence, avec dévouement l'activité musicale du Conservatoire Municipal des Beaux Arts.

Je veux citer M. Druet, directeur de l'École de Musique. Les résultats spectaculaires qu'il obtient montrent combien nous pouvons avoir confiance en l'avenir, en ce qui concerne, sur le plan culturel l'essor de la musique dans notre ville.

Mais il nous faut féliciter aussi tous ses proches collaborateurs dévoués et compétents, les professeurs de l'École de Musique qui initient chaque jour patiemment les futurs virtuoses de demain.

L'Harmonie Municipale, les Cadets, dont nous pouvons saluer ce soir un récent succès, obtenu il y a seulement 8 jours, l'ensemble symphonique dirigé par M. Guy Malleyran, autant de sujets de satisfaction nous permettant de voir jaillir à Champigny une pléiade de musiciens.

Toutes ces formations nous offrent ce soir un très beau concert dont la grande variété ne le cède en rien à la qualité.

Comment ne pas se réjouir également de voir la confiance que témoignent beaucoup de parents, beaucoup de jeunes pour notre École de Musique.

Dans cette école où les élèves trouvent les meilleures conditions pour développer leur aptitudes musicales ou grâce à un enseignement rationnel du solfège et d'un instrument, ils pourront accéder avec plaisir aux différents orchestres de Champigny.

Accéder à la culture musicale, mieux à la pratique instrumentale ne sont pas chose si facile ! Si dans beaucoup de pays cet enseignement est obligatoire, chez nous, en France, par contre, il est presque facultatif. Les écoliers français ont 1 heure de solfège par semaine, et c'est une heure qu'on leur dispute puisque l'on parle de supprimer cet enseignement.

Les écoliers japonais eux disposent d'une heure par jour et chaque de leurs écoles ont leur orchestre, leur harmonie.

Devant la faiblesse et la carence de l'Etat en matière d'éducation musicale, beaucoup de collectivités locales ont créé des Conservatoires à leur charge. Champigny figure en bonne place parmi ces communes ; un effort important est consenti pour l'organisation, le fonctionnement, le développement du Conservatoire municipal des Beaux-Arts, afin que la culture ne reste pas le privilège d'une minorité, mais devienne une activité concrète pour le plus grand nombre possible de Campinois.

Deux nouveaux centres culturels vont bientôt voir le jour à Champigny :

— A Cocully, dans les nouveaux immeubles en construction Avenue Roger Salengro.

Nous souhaitons pouvoir utiliser ces nouveaux locaux pour agrandir notre École de Musique, la décentraliser dans les quartiers de Champigny.

En effet le succès qu'elle remporte fait, qu'elle se retrouve un peu à l'étroit dans ce seul centre des loisirs.

Je voudrais avant d'en terminer, annoncer ou confirmer une bonne nouvelle.

Dans le cadre des activités du Comité de Jumelage et des Echanges culturels avec notre ville sœur, Bernau, les Cadets vont avoir la possibilité de se produire en Allemagne Démocratique au cours de l'année prochaine.

Nous souhaitons, et nous travaillons pour que, dans le cadre de

Justesse absolue
Splendeur du timbre

Saxophones
clarinettes
hautbois
cors anglais
bassons
flûtes

10, Passage du Grand Cerf
PARIS-2
GUT. 68-7778

Graud. Elle interpréta avec grande maîtrise le concerto en sol mineur pour piano et orchestre, de Mendelssohn réputé pour ses difficultés pianistiques.

Ce concerto, œuvre des plus légitimement célèbre, fut composé en 1831. Mendelssohn avait alors 22 ans nous dit encore le programme. C'est Graud bien soutenue par l'orchestre en réalisa une fort belle exécution qui déclina l'enthousiasme des auditeurs ce qui mit notre belle virtuose dans l'obligation de récidiver. Elle interprétait alors et pour satisfaire son auditoire la 1ère rapsodie Hongroise de Liszt, œuvre non moins célèbre et difficile, qui fut également interprétée avec grand art. Pour terminer cette belle soirée musicale le choix de notre grand chef Georges Fossier, se fixa sur une œuvre de Jean Sibelius, le grand compositeur Finlandais bien connu, œuvre intitulée «Finlandia», poème symphonique. Inspirée par des thèmes populaires et composée à la gloire de sa patrie, cette œuvre peu développée est d'un caractère solennel presque religieux auquel les motifs nationaux finlandais donnent un accent d'émotion intense nous dit encore le programme! Ce qui est une grande vérité! car nous quittâmes la salle Gaveau fort émus et charmés par une audition vraiment fort attachante. Ce dont il faut encore en féliciter son grand chef: Georges Fossier, ses musiciens, ses musiciennes et les valeureux virtuoses qui nous distribuèrent en toute ferveur et en musique charmante, beauté, émotion d'art et de séduction.

O lumières de Sainte-Cécile, tour à tour lumineuses, délicates, puissantes et subtiles, en vos rayons fragiles!

Capitaine F. Boyer.

L'Harmonie de Rosny-sous-Bois a fêté la Sainte-Cécile samedi 2 décembre, au cours du traditionnel banquet.

Avant de céder aux attraits de la table et aux joies de l'amitié, les musiciens, pour leur plaisir et pour celui des consommateurs agréablement surpris, improvisèrent un concert dans la salle du café, concert qui n'engendra pas la mélancolie, tant par les morceaux sélectionnés que par le brio avec lequel ils furent exécutés.

M. le Docteur Seyer, maire de Rosny-sous-Bois, qui avait bien voulu honorer de sa présence cette sympathique réunion, remit au dessert quelques diplômes et médailles à MM. Andornetti, Anceau, Vultmet, Laboullie R. et Laboullie J.-J.

Quand à M. Texier, directeur, il reçut, outre deux très beaux livres, témoignages de la reconnaissance de tous les musiciens pour ses services éminents, la médaille dorée de la Confédération Musicale de France pour 25 ans de direction. M. Laboullie, président de l'Harmonie, faisant remarquer que la relève était assurée grâce à l'œuvre d'enseignement poursuivie avec succès par la Société (témoin les concives jeunes qui se pressaient à la table) remercia tous les présents; les musiciens, les commissaires aux comptes à la joie comme à la peine. Il n'omit pas les absents dont certains n'avaient pu se dégager à temps d'obligations familiales impératives.

La réunion se termina tard dans la nuit, après que jeunes et moins jeunes eussent dansé au son de disques «dans le vent».

Vive la prochaine Sainte-Cécile, et puissent les finances de la Société nous permettre de la célébrer dès 1968, à l'occasion de son 90ème anniversaire!

B. Portes

«Maugein Club Sannoisien»

Le toujours jeune et vivant «Maugein-Club Sannoisien», la belle et jeune phalange d'accordéonistes, placée sous la talentueuse et paternelle direction de notre camarade Abel Monestes, le chef d'orchestre-compositeur bien connu, accueillait ces «Feux de la Sainte-Cécile» ce dimanche 19 novembre dernier et pour honorer Sainte Patronne des musiciens. Cette réunion traditionnelle, familiale et musicale, rassemble chaque année à Sannois autour de leur chef, les musiciens et musiciennes de cette belle phalange, ainsi que leurs familles, leurs amis et leurs admirateurs, nombreux. Et l'on y dispense, en souriant, aux accents de l'accordéon, gaité, ferveur, amitié, beauté et délicatesse, à l'aide de cette merveilleuse expression humaine qu'est la musique. Sainte-Cécile fut d'abord honorée spirituellement et musicalement en l'église paroissiale de Sannois, en laquelle quelques œuvres de choix, et de circonstances furent interprétées avec ferveur et recueillement par nos jeunes musiciens sous la direction éclairée de leur chef. Ils reçurent les félicitations et la bénédiction de M. le curé de la paroisse, très amateur de bonne musique. Après la grande messe cécilienne ce fut vers la mairie de Sannois que l'on se rendit. Là autour de leur cher maire et président: M. le docteur A. Cancellier, entouré des membres de son conseil municipal et de nombreux invités une délicieuse dégustation, harmonieusement préparée, fut servie. Elle était accompagnée par les lumineux et pénétrants accords du «Maugein-Club», qui ouvraient nos oreilles à leurs charmants accents; tandis que saveurs et délices ouvraient les portes de nos palais enchantés et séduits. Notre vigilante amitié y retrouvait également les chers visages, souriants de: Mme Abel Monestes; de M. et Mme E. Parmentier, les fervents mécènes sannoisiens et de nombreuses et charmantes dames attirées par une atmosphère familiale et musicale, délicieusement orchestrée.

De nombreuses personnalités musicales de la région Parisienne honoraient également de leur présence cette traditionnelle réunion.

Parmi elles, nous avons remarqué Mmes Lunazzi et Téroul, les chefs d'orchestres et directeurs réputés, grands amis d'Abel Monestes et de son «Maugein-Club».

Et pour clore ce joyeux anniversaire ce fut au restaurant: «Le Saint-Nicolas» maison R. Dorémus, qui succéda au restaurant «Demange» que toute la noble assistance se regroupa de nouveau et pour y déguster un excellent menu, au dessert, notre cher maire et président A. Cancellier eu des paroles éloquentes et affectueuses pour remercier et féliciter le jeune et ardent «Maugein-Club» pour sa toujours belle et agréable tenue artistique ce qu'il doit à son talentueux et dévoué directeur Abel Monestes. Il eut également des paroles aimables pour l'honorable assistance vraiment gâtée. Après l'excellent repas, très Do-ré-musicien, notre jeunesse musicale se livrait aux plaisirs de la danse. Tandis qu'une réception plus intime regroupait chez Mme et M. E. Parmentier, les grands amis de notre joyeux «Club» sannoisien, les autorités invitées et leurs charmantes compagnes. Un douloureux événement nous y avait privé de la présence de notre cher maire, obligé de se rendre auprès d'un cher enfant en instance d'opération. Mais le danger est maintenant écarté. Ce dont nous sommes tous très heureux. Et soyons bien reconnaissants envers Sainte-Cécile de nous offrir ainsi, chaque année, à Sannois, les doux et charmants sourires de la gaité, de l'amitié, et du délice, en musique et par les soins de son «Maugein-Club-Sannoisien». O les douces et brillantes lumières! d'un traditionnel anniversaire.

Capitaine F. Boyer.

SUCY-EN-BRIE

Le dimanche 26 novembre 1967, la Musique Municipale de Sucey-en-Brie a fêté dignement Sainte Cécile. Le matin à 11 h. une messe en musique donnait le programme suivant: entrée: Marche solennelle de Haendel; au canon l'extrait du 1er acte du Tanhauser (à l'élevation: Andante Religioso (de Gluck); à la Communion: Larghetto de Haendel; sortie: Sidi Ibrahim (avec la participation de la batterie-fanfane).

Après la messe le cortège se rendit à la salle des fêtes pour assister à un vin d'honneur offert par la Municipalité sous la présidence de

Advertisement for L'HABILLEMENT, featuring uniforms and regnards, S.A. DENIAU-PIQUET, 30, rue de Lisbonne - PARIS-8e, Laborde 34-00. LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

décédé dans le courant de l'année après une longue maladie; et rendez-vous fut pris pour l'année prochaine où de grandes manifestations à l'étranger sont prévues et où notre Musique Municipale aura à cœur de figurer honorablement.

Le club musical P.T.T. sur les ondes O.R.T.F.

Grâce à l'équipe d'enregistrement de l'Association Française de Musique récréative, conduite par M. Georges Soucy de la direction des télécommunications de Paris et à M. Jean Thevenot, producteur de l'émission radio «Aux quatre vents», une sélection du concert donné le 17 novembre 1967 à la salle des Congrès du Ministère par le Club Musical sera diffusée sur l'antenne de France Musique (modulation de fréquence) le samedi 3 février prochain de 10 h 30 à 11 h. en mono-phonie ou stéréophonie selon l'équipement de réception.

L'Association Musique Récréative (siège social, 4, rue Monsieur, Paris 7e) qui mène une action constante dans le but de faire connaître et apprécier la bonne musique populaire, a, en effet, estimé que les deux formations principales du Club (Harmonie: direction A. Dauricourt et Variétés: direction C. Davier) étaient dignes de figurer dans une émission consacrée aux groupes de musiciens amateurs.

Le Club Musical P.T.T. signale également à ses amis parisiens que ses prochains bals auront lieu: Le 3 février de 21 h. à l'aube à la Mairie du 14e; Le 24 février de 21 h. à l'aube à la mairie du 6e; Le 9 mars de 21 h. à l'aube à la mairie du 14e.

Le prochain concert au Ministère aura lieu les 8 et 10 mai.

A l'issue du concert, les musiciens et dirigeants se sont retrouvés pour un repas amical, qui fut honoré par la présence de nombreuses dames, chez leur ami Bousquet ex contre bassiste, au restaurant «Le Fin Gourmet».

Ces fraternelles et traditionnelles agapes étaient présidées par M. André Alary conseiller municipal représentant M. le député maire F. Vals retenu à Strasbourg à l'Assemblée Européenne. Etaient présentes à la table d'honneur: MM. Piastre, président d'honneur de la Lyre Narbonnaise, M. André Moureaux, juge d'Instance, Président actif et Mme, M. Rivet secrétaire général et Madame, M. Jean, trésorier général, M. André Sarzi, directeur des deux sociétés et Madame, MM. Darian, Paycha, Rougé, Blum, Galey, membres du comité de direction.

M. Gézec représentait M. le maire de Coursan, MM. Granet et Madame, Prat et Madame de l'harmonie Républicaine de Coursan.

Après le repas qui fut d'ailleurs paré en tous points, MM. Moureaux, Sarzi, Rivet, Alary et Gézec prononcèrent successivement une allocution. Tous se félicitèrent de la vitalité des deux sociétés musicales et complémentaires successivement les instrumentistes pour leur attachement aux sociétés, et quelques uns d'entre eux allaient recevoir des décorations particulièrement méritées.

Avant de passer aux décorations M. Sarzi fit observer une minute de silence en hommage à M. François Ségéas président de la Fédération décédé le 30 octobre dernier.

Lyre Narbonnaise — MM. Grenet flûtiste et Armand, alto de la Lyre narbonnaise reçurent les insignes et diplômes de la Fédération du Midi; M. Cabré, cor reçu la médaille de bronze et le diplôme de la C.M.F.; MM. Sarzi, Auver, Rougé Jean, baryton solo, Mourey Julien, basse reçurent la médaille directeur d'argent de la C.M.F. pour 40 années de présence.

Huit membres de l'harmonie républicaine de Coursan ont également reçu médailles et insignes:

MM. Christian Glanet, Gilbert Pla, (trombone et hautbois) reçurent les insignes et diplômes de la Fédération pour 10 ans de sociétariat; MM. Louis Juin, saxo ténor, Vitalin Fraisse, saxo ténor, Fernand Bertrand, trompette; José Cras, basse, Prat Raymond saxo soprano et Henri Dufour, basse, reçurent les médailles et diplômes de la Fédération du Midi pour 20 années de sociétariat.

Cette petite cérémonie clôturait une belle journée qui a permis à tous les dirigeants et à tous les musiciens de se retrouver dans une atmosphère de cordiale sympathie et de franche amitié.

Election du nouveau président de la F.M.M.

Le samedi 23 décembre 1967 a eu lieu à Beziers la réunion des membres du Comité de Direction en vue de l'élection du nouveau président de la F.M.M. à la suite du décès de M. Ségéas.

M. Maurice Fabre vice-président de l'Hérault et doyen des membres du bureau présida la réunion. Etaient présents: MM. Basse, vice-président du Gard, Jacquet, vice-président des Pyrénées Orientales, Maurel, vice-président de l'Ariège, Sarzi, vice-président de l'Aude, Mieschamp, trésorier général, Moureaux, trésorier adjoint, Portes, secrétaire général.

M. Robin, vice-président de l'Aveyron retenu par la maladie était excusé.

M. Maurice Fabre avant d'ouvrir la séance demanda à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire de M. Ségéas décédé le 29 octobre 1967.

Le secrétaire général donna lecture d'une lettre de M. Bonal, vice-président de l'Hérault qui pour raison de santé donne sa démission.

Le secrétaire général procéda à l'appel des membres du Comité de Direction.

Sur proposition de M. Maurice Fabre les 39 membres présents ont représentés désigné à l'unanimité M. André Sarzi, vice-président de l'Aude, comme successeur de M. Ségéas.

M. Sarzi après avoir remercié les membres du comité de direction; de la confiance que l'on avait de lui accordé déclara qu'il mettra tout son cœur et toute son âme de musicien pour continuer l'œuvre poursuivie par M. Ségéas pour le rayonnement de la musique populaire et l'art musical.

A la demande de M. Sarzi et à l'unanimité M. Maurice Fabre est nommé président adjoint.

L'ordre du jour étant épuisé, le nouveau président invite les membres du Comité de Direction à se rendre au cimetière vieux pour déposer une gerbe sur la tombe du regretté président Ségéas.

Le Secrétaire Général R. PORTES



DOCUMENTATION SUR DEMANDE: HENRI SELMER, 18, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI, PARIS 11e, TEL.: 023-07-74

M. Henry, maire-adjoint (M. Poitrier, député-maire de Sucey-en-Brie s'étant fait excuser, et en présence de nombreux conseillers municipaux et de Mme et M. Nothomb, Consul Général du Luxembourg, amis de la Société.

Avant le toast, un discours fut prononcé par M. Colin, directeur de la musique municipale dans lequel il remercia ses musiciens pour leur dévouement et leur assiduité aux répétitions et fit ensuite ressortir avec beaucoup de sympathie, le précieux appui que leur apporte notre président M. Fischer, sur qui repose entièrement la gestion de notre société. Il lui demanda également d'être son interprète auprès de la Municipalité, afin de la remercier à nouveau pour l'aide morale et financière qu'elle a toujours apportée à notre société.

M. Fischer prenant la parole remercia d'abord notre chef de musique, M. Colin et le sous-chef M. Mercier, qui tous deux s'occupent actuellement d'une formation de plus de 80 membres. Il demanda également à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire de notre tambour-major, M. Vilain Maurice, doyen de la société,

MIDI NARBONNE

La Lyre Narbonnaise et l'Harmonie Républicaine de Coursan

Dimanche 26 novembre les cinquante trois musiciens de ces deux sociétés fraternellement unis en une salle ont donné sous la direction de leur chef Monsieur Sarzi, vice-président de la Fédération du Midi, un concert musical à l'occasion de la Sainte-Cécile.

Une foule nombreuse assistait à cet évet musical qui fut donné en plein air sous une température automnale.

Au programme: 1. Un tout petit pantin Keneditté, Martin; 2. Une matinée, un après midi, une soirée à Vienne Ouverture de Suppé; 3. Sérénade; Heykens; 4. Rip fantastique de Planquette, ou MM. Selinet au bugle, R. Barrat à la trompette, et M. Dufour basse surent se distinguer par leurs solos; 5. La Portérita, valse espagnole, Popy; 6. La Magyar, All Allier.

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

Ensemble des Cuivres Josquin des Prés

Au moment de la parution de notre journal de janvier, nous avons appris avec peine le décès de M. Vital Pirot, directeur de cet ensemble. M. Félix Lemaire, premier prix du Conservatoire de Paris et professeur au Conservatoire de Metz a accepté de succéder à feu M. Vital Pirot. Nous tenons à adresser nos bien vives condoléances à la famille de M. Vital Pirot.

Compte-rendu du 47ème Congrès fédéral qui s'est tenu à Jarny (M.-et-M.) le 22 octobre 1967

Le président, M. Lafond Raymond ouvre la séance à 9 h. et demi. Il souhaite la bienvenue aux sociétés affiliées et remercie les personnalités présentes: M. Ehrmann, président général de la Confédération Musicale de France venu spécialement de Paris, M. Giguët, directeur de la S.A.C.E.M., M. le maire de Jarny et la commission de la Musique de la ville de Jarny.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Lafond cède la présidence à M. Ehrmann.

Puis l'ordre du jour est abordé par l'appel des sociétés affiliées: sur 188 sociétés inscrites, 90 étaient présentes ou représentées. Le point 3 comportait le renouvellement d'un tiers du Comité: M. Comité directeur: Président: M. Lafond, vice-présidents: Moselle, M. Joppin, Moselle-Est, M. Esillon; Meurthe-et-Moselle, M. Sommer.

Sociétés: Merlebach, harmonie des Houllières; Metz Sablon, Union Philharmonique; Uckange, harmonie Sainte-Cécile; Dieuze, Union Musicale; Jarny, Harmonie Municipale.

Commission Artistique: Vice-présidents MM. Damon et Nennig; assesseurs Les chefs de musique des sociétés suivantes: Metz, harmonie municipale; Montigny-les-Metz, harmonie municipale; Sarreguemines, harmonie municipale; Rombas, harmonie municipale.

Sur proposition de plusieurs présidents de sociétés le vote a lieu à main-levée: à l'unanimité les membres sortants sont réélus.

Puis M. Marcel Schneider fait le rapport moral de l'exercice 1966-1967. Il ressort de ce rapport que l'effectif passe de 103 à 189. Sociétés démissionnaires ou radiées: Blitch, Cercle Saint-Raphaël; Montigny-les-Metz, les Majajays chromat'As; Cocheron Belle-Roche, Société Mandoliniste. Société ayant demandé leur adhésion:

Moselle: Soucht, Société chorale «Chœurs Joyeux»; Basse-Haut, Musique Municipale (Batterie); Farnack, Vaillante Renaissance (Batterie); Farnack, Accordéon-Club «Les Bleuets»; Marange-Silvange, Harmonie; Moyeuve-Grandve, Union Musicale de Froideval.

Meurthe-et-Moselle: Rehon, Batterie; Ecrouves, Fanfare «Aurore».

Subventions: Elles restent invariablement les mêmes depuis plusieurs années, malgré nos interventions auprès des présidents du Conseil Général de chaque département de notre Fédération, auprès des rapporteurs de budget et de la «Jeunesse et des Sports»: Cl-dessous le détail: Education Nationale (Jeunesse et Sports), 800 F; Affaires culturelles pour organisation des examens d'élèves 130; Département de la Moselle, 1.000; Département de Meurthe-et-Moselle 1.000; Calsse d'Epargne de Metz, 300. Total des Subventions 3.230 F.

Cotisations: Elles étaient jusqu'à maintenant: pour 3ème division 11, pour 2ème division 12, pour 1ère et au-dessus 13.

De celles-ci, sept francs étaient versés à la Confédération Musicale de France. Celle-ci a demandé à toutes les Fédérations de lui verser non pas sept francs par sociétés fédérées, mais neuf francs, ce qui a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale de Paris. Dans cette somme, il faut le préciser, est compris un abonnement obligatoire au Journal Confédéral. D'autre part, les autorités desquelles nous sollicitons une subvention, demandent que nous fassions tout d'abord nous-mêmes un effort. C'est donc pour ces raisons que la cotisation passe respectivement à 15 16 et 17 F. pour le nouvel exercice.

Journaux: Un exemplaire étant compris dans le prix de la cotisation, chaque société affiliée en reçoit donc un. Les abonnements supplémentaires sont passés de 414 exemplaires en 1966 à 419 en 1967. Il est rappelé aux sociétés que des comptes-rendus de manifestation et autres peuvent être insérés gratuitement en passant par la Fédération qui en fera l'envoi.

Récompenses: Ont été attribuées dans le courant de l'exercice: Médailles de 25 ans 20, médailles de 30 ans 01, médailles de 40 ans 29, médailles de 50 ans 11, médailles de vétérans 19, médaille de chef 20 ans 1 médaille de chef 25 ans 4. Total 151.

Assurances: Malgré son prix modique, seul 26 sociétés sont assurées. Concours et Festivals: Il y eut un concours d'organiste: Saint-Avoird les 15 et 16 avril 1967 pour les sociétés

**MUSICIENS
CHANTEURS
CHORISTES**

**ENREGISTREZ
SUR DISQUE MICROFILM
HAUTE FIDÉLITÉ**

VOS PIÈCES CHORALES ET INSTRUMENTALES

D'après vos bandes magnétiques personnelles :
qu'il vous suffit de nous apporter ou expédier.
Ces bandes ne sont pas détériorées et restent votre propriété.

★

Tarif spécial pour harmonies, fanfares, chorales :
fortement dégressif suivant quantité.
Prises de son dans toute la France.

**UN DISQUE à partir de 7,50 F
AU KIOSQUE D'ORPHÉE**

20, rue des Tournelles — PARIS-IV^e
Téléphone : 887.09.87 Métro Bastille
Documentation et Tarifs envoyés gratuitement sur demande

d'accordéon. M. Bellion, vice-président y représentait la Fédération. Les vœux suivants ont été organisés des Festivals : Jarny, Vailières, Corny, Malzègues-les-Metz, Villersrupt, Bouzonville, Algrange, Longwy, Creutzwald, Grosbillerstroff, Wolpp, Farébersviller.

Nous rappelons que si nous y sommes invités, nous ferons tout notre possible pour que la Fédération y soit représentée. Cette invitation devra nous parvenir assez tôt pour que nous puissions prendre nos dispositions.

Examens d'élèves : Comme l'an dernier 4 centres ont fonctionné : Nancy le 4 mai 67, Jarny le 4 juin 67, Montigny-les-Metz le 8 juin 67, Guénange le 22 juin 67.

25 sociétés ont présenté : 782 élèves en solfège, 430 élèves en instrument.

Répartition par cours : Préparatoire, solfège 435, instrument 198. Élémentaire, solfège 250, instrument 159. Moyen, solfège 69, instrument 50. Supérieur, solfège 28, instrument 23. Total, solfège 782, instrument 430. Un élève de Montigny ayant obtenu le maximum en division supérieure sera présenté au Concours d'Excellence à Paris.

M. M. Schneider enchaîne avec la situation financière. Chaque société ayant reçu un exemplaire du bilan le président demande s'il n'y a pas d'objections à présenter. Personne ne demandant la parole, le bilan est adopté à l'unanimité. Lecture est donnée du rapport des Commissions aux comptes. M. M. Welter de l'Union Lorraine Moyeuve et Thomassin de la Lorraine de Roselange.

Félicitations à M. Schneider pour son compte-rendu moral et financier par l'Assemblée.

Election de 2 commissaires aux comptes : M. Thomassin de Roselange est reconduit dans ses fonctions. M. Welter de Moyeuve, se désistant vu qu'il part en retraite, est remplacé par M. Jacquiet de l'Harmonie Municipale de Florange, approuvé par les membres présents.

Prochains examens d'élèves : Les dates et Centres retenus pour les prochains examens d'élèves sont : Nancy le 23 mai 68, Jarny le 19 mai 68, Montigny-les-Metz le 6 juin 68, Guénange le 13 juin 68.

M. M. Guet, directeur de la S.A.C.E.M. régionale fait un exposé sur les droits d'auteurs et explique aux membres présents de ne pas considérer la S.A.C.E.M. comme une ennemie et dit que lui et ses collaborateurs sont toujours prêts à conseiller les sociétés qui leur demanderaient des renseignements. Il répond à différentes interpellations sur des cas particuliers de certaines sociétés.

Au sujet des festivals, de nombreuses sociétés demandent que les organisateurs de festivals laissent l'entrée libre aux épouses des musiciens et supporters. Ceci est laissé à l'appréciation des organisateurs.

M. Ehrmann insiste à nouveau, comme il l'avait déjà fait lors du Congrès de Metz du 10 octobre 1966 pour que les sociétés demandent leur agrément à la Jeunesse et Sports, si elles veulent obtenir une aide matérielle. Sur les sociétés présentes, six seulement ont demandé leur agrément à ce jour.

M. Joppin, vice-président, propose que le Congrès Fédéral de 1968 se tiende dans le cadre de la Foire-Exposition de Metz début octobre 1968. Carte blanche lui est laissée pour contacter avec M. Lafond le comité de la Foire.

Au point « Divers » de l'ordre du jour, le président de la chorale des Cordeliers de Nancy suggère, afin de gagner du temps, de supprimer l'appel des sociétés et de remplacer cet appel par un pointage à l'entrée de la salle ainsi que l'inscription pour le repas. Suggestion retenue.

Le comité, lors de sa Réunion Préparatoire à Metz, avait envisagé la création d'un bulletin de liaison

trimestriel fédéral. M. Ehrmann n'en voit pas la nécessité et dit mettre les pages du journal de la C.M.F. à notre disposition. Les articles doivent transiter obligatoirement par le siège de la Fédération. Tout étant dit, M. Lafond fait part à l'assistance que la ville de Jarny par son maire offre un vin d'honneur dans la salle des fêtes. M. Lafond exprime les remerciements de tous et lève la séance vers 12 h. et demie. Un repas amical suit pour environ 90 personnes.

WOIPPY
L'Union de Woippy, forte de soixante exécutants, a fêté avec éclat la Sainte-Cécile 1967

Les festivités débutèrent le samedi 2 décembre à 20 h. 30, par un concert de grande classe mis au point par le chef de Musique Marcel Monfort, avec la participation du chef de batterie Joseph Bot, qui a été offert gratuitement aux amis de la Société, ainsi qu'à la population de la Cité des Fraises.

Cette soirée se déroula sous la présidence de M. Lafond, président de la Fédération des Sociétés Musicales de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, de M. André Debs, maire de Woippy, et en présence de M. M. Georges Moitry et René Thiriet, adjoints au maire, ainsi que de différentes Autorités locales.

Le dimanche 3 décembre, nos musiciens se rassemblèrent dès 9 h. 30, devant le monument aux Morts pour la cérémonie du Souvenir. Après les sonneries réglementaires la Reine des Fraises 1967, entourée de M. Paul Sechehaye, président de l'Union de Woippy, et de M. Lafond, président de la Fédération, déposèrent une gerbe au pied de la stèle.

Après cette cérémonie, la société se dirigea vers le quartier de Saint-Eloi pour un défilé impeccable dans les artères de ce nouveau quartier et pour se rendre à l'office religieux célébré pour la circonstance (Sainte Cécile et Saint Eloi) par son Excellence Monseigneur Schmitt, évêque du Diocèse de Metz. Au cours de cette messe pontificale, l'Union de Woippy interpréta divers morceaux de circonstance.

Après le vin d'honneur offert au Café-Restaurant Gouy-Hours, les musiciens se dirigèrent vers le Café-Restaurant Passe, pour le repas amical de la Sainte Cécile présidé par M. Debs, maire, et M. Lafond, président de la Fédération.

A l'issue de ce repas, il appartient au président Paul Sechehaye de remercier les hôtes de cette belle journée, puis M. Lafond tint à remercier et à féliciter tous les exécutants et le comité de l'Union de Woippy pour la grande tenue musicale de la Société. Puis, M. René Thiriet, adjoint au maire et vice-président de l'Union de Woippy retraça, comme il le fait chaque année, le chemin parcouru par la Société depuis la Sainte Cécile 1966, grâce au dévouement de tous et plus spécialement du chef de Musique Marcel Monfort qui mérite bien nos félicitations pour la contribution apportée à la vitalité de la Société de l'Union de Woippy et de la ville de Woippy.

NORMANDIE

LISIEUX
Ainsi que devait le dire M. Anne, qui selon l'usage confirmé, présentait le concert, novembre est la période traditionnelle pour fêter la patronne des musiciens : sainte Cécile. Notre Harmonie, sous la direction éclairée de son chef André Petit, vient de donner une superbe audition au cinéma Royal... en attendant la construction du nouveau théâtre. La spacieuse et accueillante salle était fort bien garnie. Bien que la scène n'ait pas été prévue pour recevoir un effectif

important d'exécutants, d'heureux aménagements ont été apportés, pour la circonstance, afin que notre phalange, au grand complet (musiciens locaux et amis extra-muros) puisse « jouer à l'aise ». Puisque nous sommes sur le terrain d'installation, il y aura pour les temps futurs à étudier une petite correction d'acoustique, car l'ensemble paraît « feutré », surtout dans les parties du fond de scène : batterie, timbales, accessoires et même les basses.

Programme éclectique comme on jugera, et qui a fait la joie des présents (on aimerait y voir davantage de jeunes et surtout de ceux de l'école de musique, ces derniers bénéficiant de conditions particulièrement avantageuses dans le prix des places, les familles pourraient consentir un petit effort financier largement compensé par l'enseignement gratuit qui est prodigué à leurs enfants).

C'est une fantaisie sur « La Belle Hélène » du compositeur allemand (naturalisé français par la suite) Offenbach, qui sert de lever de rideau. Suit une valse de Tchaikowsky extraite de scènes lyriques représentée à Moscou en 1879, d'Eugène Onéguine. Nous sommes loin du concerto de violon du même auteur, mais c'est une musique agréable et sentimentale qui perd rarement son caractère de musique de salon. Avec un extrait de la musique de scène écrite par Massenet pour illustrer la tragédie de Leconte de Lisle nous avons eu la grande joie d'entendre le hautbois de M. Tillard (bien connu chez nous), professeur au Conservatoire de Caen détailler la plaintive mélodie de « La Troyenne » regrettant sa patrie : Cette dernière dialoguant avec le héros annonciateur de la victoire et du retour d'Agamemnon que figurait le saxo de Jean-Paul Bar.

De l'opéra « Henri VIII » de Saint-Saëns inspiré du drame historique de Shakespeare, nous avons apprécié le ballet divertissement, seule partie subsistant actuellement de l'œuvre. Méline de distinction, de nuances et d'originalité, telles sont les caractéristiques des divers mouvements de ce ballet. Signalons en particulier l'« Idylle écossaise » où le hautbois de M. Tillard a été à nouveau charmeur.

A l'entracte, dans l'allocation de circonstance le président M. Thomas, remercia l'auditoire fidèle, les musiciens, leur chef, salua les personnalités présentes, M. M. Mauduit, maire adjoint; Dr Devaux, président de l'Orchestre symphonique; Mgr Durand; Mme Gruchet, représentant son mari, inspecteur d'enseignement; M. Anne, caché au pupitre des cors.

La seconde partie débuta avec « Finlandia », poème symphonique du Finlandais Jean Sibelius.

Avec « La Pavane pour une Infante défunte » que Ravel écrivit alors qu'il était encore sur les bancs du conservatoire, nous avons apprécié notamment la partie de cor solo figurant au répertoire des morceaux les plus difficiles pour cet instrument. Le triomphateur a été Jean-Paul Soublieu ancien élève de notre école de musique, deuxième prix du Conservatoire de Caen, encadré de ses deux professeurs : son premier, M. Anne, son actuel M. Caudron, premier prix du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire de Caen.

Et la soirée se termina avec la marche Rhenzi, œuvre de jeunesse de R. Wagner qui, avec ses brillantes fanfares s'apparentant quelque peu avec la marche du Tannhauser, est encore loin de ce style personnel auquel Wagner parviendrait dans ses opéras postérieurs.

Avec l'Orchestre Symphonique

Que dire après cette admirable soirée du 29 novembre? La vérité confirmée que « Les absents ont toujours tort ». En effet, quels regrets amers pour ceux qui liront ces lignes... Tout avait été mis en œuvre pour que le cinéma « Le Royal » soit presque comble. « Notre orchestre, dont l'éloge n'est plus à faire, réhaussé par la participation de deux virtuoses : un tout jeune (15 ans), un moins jeune mais tous les deux nantis de la consécration suprême de leur talent : 1er prix du Conservatoire national supérieur de Paris, avec un galon de plus au vétéran 1er prix du concours International de Genève... Et quel programme! Présentation de haute tenue par le toujours jeune M. Anne... En lever de rideau, l'alerte petite ouverture des « Noces de Figaro », étincelante partition pleine de joie spontanée, animée de cette vivacité et de charme caractérisant le divin Mozart.

Puis le Concerto en ré pour violoncelle et orchestre d'Haydn : interprété de grande classe déjà. Hervé Derrien, 15 ans, qui s'est joué de l'extrême difficulté de l'œuvre notamment dans le registre aigu et les passages de doubles cordes — haute technique, dextérité éblouissante, maîtrise de l'archet, sonorité chaude et prenante; effluves d'un tempérament d'avenir qui a littéralement déchainé l'enthousiasme général. Le finale a dû être bisé. Quels beaux horizons de Gloire lui sont réservés! Ses parents et son professeur qui étaient là ont dû, eux aussi, exulter de joie et de légitime fierté devant semblable triomphe.

Ainsi que l'avait annoncé M. Anne, abandon de la musique classique pure pour aborder la musique contemporaine, mais celle respectant la susceptibilité de nos oreilles... c'est Michel Nouaux, saxophone soliste à la Musique de la Garde Républicaine, virtuose chevronné, qui a présenté une magistrale démonstration de ce qu'on l'on peut obtenir de « cette pipe de cuivre aux multiples événements ». Virtuosité éblouissante, mécanisme fulgurant et quelle sonorité de grande pureté tout à tour vigoureuse, calme et serène, mais toujours charmeuse! Ces qua-

lités que des techniciens qualifiés peuvent encore amplifier, elles ont été mises au grand jour dans d'abord un Nocturne de Claude Fauriel, Grand Prix de Rome, professeur au Conservatoire National Supérieur de Paris — (l'incomparable accompagnateur était bien entendu M. Muckensturn, notre « Maestro » Directeur de l'école de Musique) ensuite une Ballade d'Henri Tomasi accompagnée à l'orchestre qui avait une tâche délicate et vétilleuse à remplir — Henri Tomasi, Grand Prix de Rome est l'un des chefs d'orchestre internationaux les plus réputés et considérés, comme compositeur, un des plus représentatifs de l'École Française. L'exécution des deux morceaux a été tellement applaudie que M. Nouaux a consenti à donner en « bis », pour saxo seul, Improvisation et Caprice de Bozza, autre Grand Prix de Rome.

En apothéose « Les Préludes » du hongrois Franz Liszt, pianiste virtuose comme l'on sait et compositeur des poèmes symphoniques dont Saint-Saëns a dit « qu'ils étaient son plus grand titre de gloire » — Inspirés à l'auteur par une phrase des Méditations Poétiques de Lamartine, c'est un véritable monument sonore qu'abordent les grandes formations orchestrales où l'on peut s'émerveiller de compter notre phalange. — De cette page retentit seulement l'esprit : l'Homme délivré par son combat prendra enfin conscience de sa force et de son humilité.

Et voilà condensée cette inoubliable soirée ornée de saine et culturelle musique, ovationnée comme il se doit, ajoutant ainsi un beau fleuron aux Armes de l'Orchestre... et de la ville de Lisieux. Il va sans dire qu'à l'entracte le Dr Devaux, Président de l'Orchestre remercia chaleureusement l'assistance salua les autorités présentes, excusa les absents et eu le mot qui convenait pour magnifier le talent des deux héros de la soirée sans omettre d'y joindre ses félicitations aux musiciens de l'Orchestre et leur talentueux « chef ».

LISIEUX

L'accord parfait qui règne au sein des deux sociétés musicales l'Harmonie et l'Orchestre symphonique est célébré à l'occasion de la Sainte Cécile. En premier lieu manifestation du souvenir au monument aux Morts. Puis au cours de la messe en l'église Saint-Désir on entendit le programme ci-après (reprise de quelques morceaux entendus au concert).

« Finlandia », poème symphonique de J. Sibelius.
« Les Erinnyes », de J. Massenet.
Hautbois : M. P. Tillard ; saxophone ténor : M. J.-P. Bar.
« Pavane pour une infante défunte », de M. Ravel. Cor : M. J.-P. Soublieu.
« Marche de Rhenzi », de R. Wagner.

Et ce fut le traditionnel banquet sous la présidence du Dr Bisson, député-maire. Discours d'usage du président Thomas de l'Harmonie municipale, du Dr Devaux, président de l'Orchestre de M. Anne qui reprit sur le thème qui lui est cher « l'enseignement de la musique ». Parlant du « Nouvel Orchestre de Paris », il s'indigne que la Télé ne consacre quelques minutes seulement à la présentation d'une répétition de la « Symphonie Fantastique » où le grand maître Munich fit de judicieuses observations et que dans un grand hebdomadaire de parler, en une quinzaine de lignes (d'une colonne) de ce merveilleux ensemble alors que deux pages entières reproduisaient les photos, à grande échelle, d'un monsieur condamné dans un pays étranger... Faisant allusion à la réforme de l'enseignement promise et souhaitable (en ce qui concerne la musique) il conclut en souhaitant que l'on permette à nos jeunes de chanter à l'égal des soldats de l'An II « Nous entravons dans la carrière quand nos aînés n'y seront plus ». Le député-maire s'associa aux paroles des précédents orateurs en assurant que les efforts financiers seraient apportés pour ajouter au renom mondial de la cité.

OUISTREHAM - RIVA-BELLA

Renouant avec une ancienne tradition c'est à Lion-sur-Mer que les membres de l'Union musicale de Ouistreham - Riva-Bella ont honoré le 19 novembre 1967 Sainte Cécile.

En effet de nombreux Lionnais sont membres de la Société (dont le président M. René Desmezière, maire de Lion-sur-Mer).

Cette belle journée de novembre fort marquée par une grand-messe en musique, sous la baguette de son chef André Bellis, professeur au Conservatoire de Caen, l'Union musicale interpréta notamment : La Marche des Prêtres de Mozart, un Aria et un Larghetto de Haendel, un arrangement sur les thèmes du Concerto de piano en la mineur de Grieg et la Marche religieuse de Gounod.

Les musiciens et leurs familles devaient se retrouver le midi à la salle des fêtes « Trilanon » de Lion-sur-Mer où le traditionnel repas était servi. Parmi les convives on notait, entourant le président Desmezière et Madame, M. Emile Gallois maire de Ouistreham-Riva-Bella et Madame, son adjoint aux fêtes M. Gaubert, M. François Bellis directeur de l'Harmonie La Fraternité de Caen etc.

Après les discours d'usage quelques fidèles musiciens reçurent la médaille de reconnaissance et du dévouement de la ville de Ouistreham.

Ce sont : Mme Marie-Thérèse Hamon, Mlle Annette Langlois, M. Georges Madeleine, M. Claude Levalliant, M. Julien Duval.

D'autre part le maire de Lion-sur-Mer récompensa de son côté les dévoués musiciens suivants en leur remettant la médaille de la ville de

**EDITIONS MUSICALES
Henry LEMOINE et Cie**

17, rue Pigalle, PARIS-9^e

VIENT DE PARAITRE

ARMA (P.) Sonatine pour flûte seule
— Deux récitatifs pour violon seul
— Petite Suite pour clarinette seule
VALLIER (J.) Suite pour trompette et piano

Lion-sur-Mer : M. Pierre Guillouet, M. Gaston Guillouet, M. Fernand Biachet, M. Charles Langlois.
Aux félicitations qui leur furent adressées, nous joignons les nôtres.

EVREUX

L'Orchestre de Chambre de Rouen a rendu hommage à son chef disparu : Albert Beaucamp, directeur du Conservatoire de Rouen

C'est une émouvante prestation que les musiciens de l'Orchestre de chambre de Rouen ont fourni tout récemment au Théâtre municipal à l'invitation de l'École Emile Clérisse. Albert Beaucamp, qui fut leur inspirateur et leur guide très sûr, étant brutalement disparu, ils avaient entrepris de donner devant le public ébroïcien un concert « sans chef » qui prit la double forme d'un hommage au disparu et d'un périlleux exercice. Leur double tentative a parfaitement réussi. Et sans parvenir à la maîtrise totale et à la précision absolue que leur aurait valu la présence d'Albert Beaucamp (c'est Danièle Artur, violon solo, qui de sa place par de brefs signes de tête le suppléait), les musiciens rouennais ont su maintenir cette qualité qui devait tant à leur regretté chef.

Les trois grands moments de ce concert furent les interprétations de Haendel, Rameau et Bartok. Du premier, les musiciens de Rouen nous offrent le « Concerto grosso N° 2 » œuvre riche et multiforme, bien apte à mettre en valeur les talents d'un orchestre de chambre. Avec ses danses vives leurs enroulements de Rameau ont subi un aspect attachant du musicien français, poétique et délicat, fort éloigné de la réputation de bigibelle un peu sec qu'on a voulu lui faire. Enfin les « Danses populaires rouennaises », de Bela Bartok, qui à partir d'une pure construction intellectuelle a su retrouver toute la fraîcheur et tout le naturel du folklore de son pays, terminèrent ces morceaux de choix.

Le programme était complété par des interprétations de Bach, Rossini et Turina, œuvres mineures (par rapport aux « grands » moments) mais bien venues.

Le public très nombreux parmi lequel on notait la présence de M. Mandie, maire d'Evreux, et Mme de Mme Albert Beaucamp, fit une véritable ovation à l'Orchestre de chambre de Rouen qui en « bis », donna un extrait d'une « Suite » de Jean-Joseph Mouret.

EVREUX

Avec la Société Symphonique

Tout récemment Jacques Roche violoncelliste, 1er prix au conservatoire de Paris. Professeur au conservatoire de Caen conduisait « son orchestre » dans un concert de rentrée qui a obtenu un grand succès près du public Ebroïcien qui se pressait au Théâtre.

Un très beau programme était offert et, sur la scène, les musiciens locaux, au coude à coude avec quelques uns de leurs collègues professionnels habitués, avaient une fois de plus montré un beau savoir faire.

Les 4 mouvements de la Symphonie numéro 5 de Schubert furent fort goûtés, on peut préférer le Schubert à celui des Symphonies, on ne peut cependant s'empêcher d'entrer avec le sourire de la grâce de la jeunesse aussi, dans cette danse rêveuse que la Symphonie numéro 5 déploie comme un ballet... Avec Henri Mouton violoniste, 1er Prix au Conservatoire National de Paris ex-professeur au Conservatoire à Rouen, ex-violon solo du théâtre des Arts de cette ville et actuellement membre du nouvel orchestre à Paris que dirige Munich nous avons en confirmation de sa grande classe avec l'exécution du concerto numéro 4 en Ré majeur de Mozart. Dès les premières notes de son « Stradivarius » il imposa une magnifique sonorité, ronde, pleine dans cette pièce de jeunesse. L'Andante cantabile appartient à x grands moments du maître de Salzbourg et Henri Mouton en fit un chant majestueux, ample et attendrissant.

Les spectateurs retrouvèrent cette maîtrise éblouissante et virile dans « L'Adagio de la première sonate, en sol mineur, pour violon seul », de J.-S. Bach, qu'Henri Mouton, follement ovationné, joua en bis avec une sérénité à la fois chaste et haute.

Avec la très célèbre « Symphonie N° 45 » dite des « adieux » de J. Haydn, l'Orchestre qui avait fort bien réussi le difficile accompagnement du concerto de Mozart, sut facilement se mettre au diapason du « père de la symphonie ». On n'en saisi que plus nettement l'évolution de la musique entre Haydn et Schubert, placés ainsi aux deux pôles du programme. Différences d'écriture... mais aussi différences d'inspiration. « Les Adieux », de Haydn, — et c'est le côté spectaculaire du morceau — est « Au re-

ÉDITION CLASSIQUE M. COMBRE

24, boulevard Poissonnière - PARIS-IX - Tél. 824.89.24
SOLFEGES - DICTEES - TRAITES

Table listing musical books and prices for various instruments like Violon, Piano, and Batterie.

PIANO

Méthodes et Etudes

Table listing piano methods and studies with authors like Classens, Couplier-Sevestre, etc.

VIOLON

Table listing violin books and prices.

Table listing musical books and prices for instruments like Violoncelle, Batterie, Clarinette, Contrebasse, Flute, Guitare, Pipeau et Flute Douce, Saxophone, Trombone.

VIOLONCELLE

Table listing cello books and prices.

BATTERIE

Table listing drum books and prices.

CLARINETTE

Table listing clarinet books and prices.

CONTREBASSE

Table listing double bass books and prices.

FLUTE

Table listing flute books and prices.

GUIWARE

Table listing guitar books and prices.

PIPEAU ET FLUTE DOUCE

Table listing pipeau and flute books and prices.

SAXOPHONE

Table listing saxophone books and prices.

TROMBONE

Table listing trombone books and prices.

Et le banquet s'acheva en distribuant les récompenses ci-après :
Médaille d'argent (40 ans) : M. Roger Kerlo; médaille de bronze (30 ans) : M. Robert Maréchal.

Nous apprenons avec plaisir qu'en fin après 10 ans de propositions de votre président, une école de Musique rationnelle est en excellente voie de réalisation avec des professeurs qualifiés en ce qui concerne au moins momentanément, les disciplines instrumentales nécessaires aux besoins de l'Harmonie.

CHATEAUDUN

Le concert de Sainte-Cécile

par toutes les sociétés de la ville
Cette manifestation qui a obtenu le succès populaire qu'elle mérite, a vu tout d'abord un succès enviable par les exécutants de la Batterie - l'Harmonie de l'Harmonie. C'est-à-dire interpréter brillamment « Le Père Picot » et « Les Capucins », sous la direction de M. Bourdy.

L'Union Musicale Bourde nous présente ensuite quatre morceaux choisis par Mlle Rose Durval : une marche, « Valse du Progrès », « La Valse » de Mendel, « Premier Départ », autre marche, et un remarquable trio de Couperin, avec Mme Desmurs au violon, M. Arcaud au piano et M. David au violoncelle.

La seconde partie du programme était consacrée à l'Harmonie Municipale qui, pour débiter, tira de main de maître les fils du « Petit Pantin », chanson qui obtint le premier prix Eurovision cette année. Les spectateurs restèrent dans l'ambiance enfantine car le morceau suivant, œuvre d'un ami personnel de M. Péret, s'intitule : « Symphonie folklorique » pièce en quatre parties « Le Furet », « Claire Fontaine », « Ah ! vous dirai-je Maman », « Linousine ».

NOGENT-LE-ROTRU

Récemment la répétition de l'Harmonie municipale se compléta d'une sympathique réunion de musiciens de sainte Cécile patronnés des musiciens, réunion à laquelle participèrent les familles de ces derniers.

Après la courte répétition dirigée par M. Bin, la clique sous la direction de M. Richard exécuta un vibrant pas redoublé et la jeune chorale de la société dirigée par M. Cauchefer obtint un grand succès au piano par Mme Cauchefer-Blin, et à la contrebasse par M. Dufour, se fit applaudir en interprétant « Le petit train » parfaitement scandé.

voir» consiste surtout, comme on le sait, pour les musiciens à quitter leurs pupitres les uns après les autres... Bonhomme, vitalité, confiance, quiétude... Les musiciens considérés par le distingué Jacques Rippeche, s'efforcent d'exprimer tout ce qui se trouve en eux, la grâce pré-mozartienne de la ravissante « Sérénade », écrite par ce bon vivant, ce solide artisan, ce même Joseph Haydn.

SAINT-ANDRE-DE-L'EURE

C'est le 19 novembre que l'Harmonie Municipale de Saint-André a offert son concert annuel de Sainte Cécile dans la salle du Foyer Rural.

A 15 h., devant une salle entièrement comble, M. André Lamotte directeur de l'Harmonie donna le coup de baguette de la première mesure, aux soixante musiciens placés devant lui.

Bien régionale cette phalange, puisqu'elle s'est produite le 25 novembre à Verneuil, le 26 à Damville pour le Centenaire de l'Harmonie de cette ville et le 3 décembre à Dreux, nous ne pouvons que féliciter tous ces musiciens pour cet accord et faire entendre des concerts de qualité.

Dans une première partie, nous avons entendu : La Marche du Tchad, pas redoublé avec clairons et tambours, un pas-doble Amora. La grande ouverture de G. Balay, Au Pays Lorrain, ce Bon Vieux Temps, morceau composé d'airs anciens par Deibek, où un solo de Baryton très délicatement exécuté par M. Leguern, le chef de Verneuil fut très remarqué. Les Trois Vaises, de la bien connue et célèbre opérette, Floricane, autre pas-doble de la brillante Espagne, et, pour finir, La Marche des Mousquetaires par l'ensemble des musiciens et clairons et tambours.

En deuxième partie, fut appréciée la classe des jeunes élèves de Mme Godbert, professeur de musique à Saint-André.

rel, soit comme conteur, soit en ensemble de Clowns.
En résumé un spectacle de qualité, beaucoup de musique, du goût, du charme, d'où chacun repartit satisfait regrettant de ne pouvoir applaudir plus souvent de semblables séances récréatives.

VERNEUIL-SUR-AVRE

L'Harmonie avec ses 65 exécutants revêt avec son nouveau directeur M. Leguern. Au concert offert gratuitement aux membres honoraires et amis de la musique ont été chaleureusement applaudis.

Plus ancien musicien de la ville, M. Georges Derlon, domicilié rue G.-Bret, figure verneuilienne bien connue, a été particulièrement à l'honneur samedi soir.

sous les applaudissements de toute une salle enthousiaste.
C'est au début de l'année 1968 que M. Georges Derlon entra à la musique de Verneuil. Pendant près de soixante ans — à un mois près — c'est toujours avec un dévouement exemplaire que M. Derlon a servi la musique de Verneuil. Aujourd'hui encore, avec quelques autres amis, tous aussi dévoués que lui à la cause musicale, il forme le noyau solide qui a permis à la société de survivre dans les moments difficiles.

CHARTRES

Avec l'Harmonie Municipale, sous la direction de son nouveau chef, M. Cordier, la messe de Sainte-Cécile a été particulièrement réussie d'éclat. Le grand effectif, auquel M. Noël a contribué, par son travail avant la maladie qui a failli le terrasser l'an dernier et obliger à abandonner la baguette, s'est adapté aux exigences de l'ex-capitaine. Aussi a-t-on applaudi, par la pensée, aux impeccables exécutions successives de Fanfare de Luc-André Marcel, Le Frêlage du Déluge, La Plainte du Clocher, de Balay, l'orchestration de M. Cordier du Sanctus et de Benedictus de Victor Ruello titulaire du grand orgue de la cathédrale et Fête Jubilaire de C. Moreau.

mot aimable à l'égard des épouses des musiciens, souvent privées de la présence de leurs maris par les répétitions.

Et à son exemple, chacun leva son verre à la prospérité de la société et à la santé de tous ses membres.

Nécrologie

Avec regret, nous apprenons la mort de M. Adolphe Botineau, cheminot retraité, dans sa 89ème année des suites d'un mal inexorable.

M. Botineau était l'un des piliers de notre Harmonie municipale, dont il fit partie dès son jeune âge.

A Mme Botineau, à ses enfants à toute la famille et à l'Harmonie Municipale nous présentons l'expression de nos très vives et sincères condoléances.

VALOGNES

C'est de façon particulièrement brillante que la Musique Municipale de Valognes-Montebourg a célébré la fête Sainte-Cécile.

Le matin, l'Harmonie a apporté une très belle participation à la messe en interprétant une œuvre de circonstance, la « Suite pour une Sainte-Cécile » d'Emile Lesieur.

En fin d'après-midi, à 17 h. 30, la salle du cinéma « Trianon » était comble pour assister au concert.

Aux premiers rangs avaient pris place de nombreuses personnalités notamment M. Henri Cornat, sénateur-maire de Valognes entouré de ses adjoints, M. René Hébert, président de la Musique et Mme Lemarquant la plupart des conseillers municipaux.

M. Y. Ponty, vice-président de la Fédération Musicale de Normandie, c'était excusé.

Sous la direction éclairée de M. Louis Dupéroux, un magnifique programme fut interprété avec talent, et commenté par Mme Dupéroux, qui souligna que sur 53 musiciens présentés à ce concert, nous comptons 31 moins de vingt ans tous purs produits de notre école de musique.

Voici le programme, qui remporta auprès du public le plus brillant et le plus mérité des succès : Aïssac et Lorraine (pas-redoublé) ; Le Val des Bois, (ouverture) ; Albert Tilly ; Petite Gavotte et Fandole ; Gabriel Pierné, Marche Militaire, F. Schubert, Sur un marché Persan, de Keteibey et Sambre et Meuse.

La seconde partie était composée de variétés avec le Sous-Marin Vert, de Lennon, arrangement de René Bourdon avec tambours et clairons. Ces mots stupides de Carson Parks, Dans le vent avec Adamo, Un tout Petit Pantin, de Bill Martin.

Après l'entracte, M. Cornat prit la parole pour souligner que la présence d'un public aussi nombreux et enthousiaste était le témoignage éclatant de la sympathie et de l'amitié dont est entourée la musique de Valognes-Montebourg, qui depuis septembre 1966 a opéré un redressement spectaculaire, sous la dynamique et compétente impulsion de M. et Mme Dupéroux, au dévouement et au talent desquels il rendit hommage.

M. le sénateur-maire exprima la gratitude de la municipalité et de la population à tous les musiciens, et après avoir évoqué l'exemple et le souvenir de M. Louis Haley, il adressa ses chaleureuses félicitations aux nouveaux décorés.

M. Hébert, président de la Musique remit entre autres distinctions, d'abord les diplômes et médailles de la « Fédération Musicale des Normands ».

Médaille de bronze à M. Robert Da Graca, pour 15 ans ; médaille d'argent à M. Raymond Laisné, pour 21 ans ; médaille d'or à M. Albert Polsson, pour 35 ans.

Ensuite diplômes et médailles attribués par la C. M. F. Médaille de bronze : M. Roland Guillerit, pour 30 ans ; et M. Albert Polsson, pour 35 ans.

Pour terminer cette moisson de récompenses, M. Cornat remit la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales.

A MM. Raymond Laisné, Pierre Mabire, Robert Margenet, Albert Polsson et Roland Guillerit. Cette distinction a été également attribuée à titre posthume à M. Antoine Desplanques, et sera remise à son épouse par MM. Hébert et Dupéroux.

SEES

Sous la direction de M. Bressan et la présidence d'honneur de M. Angot vice-président général de la Fédération, les 50 musiciens locaux et amis voisins ont donné un très agréable programme religieux en la cathédrale.

Trumpet Voluntary, H. Purcell, trompette solo M. A. Fernandez ; Hymne à la Nuit, Rameau ; Marche Religieuse d'Alceste, Gluck ; Fugue en Si bémol majeur, G. P. Telemann.

Bravo à ce nouveau chef qui a prouvé de faire subir les épreuves fédérales à ses élèves !



dans la région, le choix des œuvres qu'elle présente et la qualité de ses exécutions sont de nature à séduire les auditeurs. (ainsi s'exprime le Parisien libéré).

b) Cours conférences : 1. sur le langage musical ; 2. L'esthétique musicale par Raymond Gaillard ; 3. connaissance de l'orgue, par Joseph Rusoon.

c) Concerts publics (quatre concerts) donnés par les sessionnistes en fin de session.

d) Réception à la mairie : Les sessionnistes qui participaient à ces concerts publics, ont reçu au cours d'une réception officielle, un diplôme et une médaille de fin de session, qui leur ont été remis par M. Bosson, député-maire de la ville d'Anney.

LES CONCERTS DE CLOTURE

Les concerts de clôture se sont donnés au théâtre de « L'Echange ».

Dimanche 9 avril à 18 h., avec Nicole Bouclier, médaille d'or du concours international de Verceuil, médaille d'argent du concours international de Montevideo.

Graciela Welker, médaille d'argent du concours international de Montevideo.

Dimanche 9 avril à 21 h., avec Claude Mutilols, premiers prix de

avec une extension des disciplines puisqu'elle comptera : Cours de piano virtuosité et interprétation par Eliane Richepin, cours Chopin par Jan Ekier (conservatoire de Varsovie), cours de violon et musique de chambre par Joseph Calvet de Paris, cours d'Orgue par Pierre Coehereau, titulaire des Grandes Orgues de N. Dame de Paris, et Jean Giroud, titulaire de Saint-Louis de Grenoble. Analyse Harmonique, par Mme Amy Doumeil-Dieny et 2 conférences par Raymond Gaillard.

Ces cours seront donnés dans les salles du conservatoire, du théâtre de l'Echange, du château, des différentes églises. Les études des participants se poursuivront dans ces salles et à la Maison des Jeunes.

Une série de concerts donnés par les professeurs aura lieu au château et dans les Eglises :

Le jeudi 4 avril, Pierre Coehereau, orgue, le samedi 6 avril, Jan Ekier, pianiste au château, le mardi 9 avril, Jean Giroud, orgue, le mardi 16 avril, Eliane Richepin, piano, le mardi 17 avril, concert de clôture, ensemble instrumental.

Une autre série de concerts assurée par les participants à la session aura lieu au théâtre de l'Echange les 7, 8, 11 avril à 17 h., ou 21 h. et les 10 et 11, orgue des différentes églises.

2 conférences par R. Gaillard : Lundi 2 avril, le langage des sons, Lundi 8 avril, les modes et leur emploi.

Les 14 et 15 avril, dimanche et lundi de pâques, pas de cours, mais excursion ou promenade probablement dans la région de Chamonix organisée par le comité touristique.

M. Jean Pierre Laurent a bien voulu prévoir une réunion d'accueil au château pour l'ouverture de la session, le mardi 3 avril à 17 h. Elle permettra une rencontre entre élèves professeurs, organisateurs et tous ceux qui veulent bien s'intéresser à cette manifestation.

La chorale universitaire de Grenoble dirigée par Jean Giroud donnera le départ de la session par une courte audition au cours de cette réception.

La session se terminera par une distribution de récompenses au cours d'une réception dans les salons de la mairie d'Anney le jeudi 18 avril à 11 h.

Renseignements au Conservatoire 7 rue de la Préfecture, Mme G. Gaillard directrice.

CLUSES

C'est en ce dimanche 16 décembre que l'Harmonie Municipale de Cluses, sous la direction de son chef M. Porporato, a célébré la traditionnelle fête de Sainte-Cécile. Un programme de choix était dédié à la patronne des musiciens, et cette dynamique phalange marquait un nouveau succès à son actif.

Un salut à l'Ajole, marche de Montevon, ouvrait un concert éclectique qui allait nous entraîner successivement dans les méandres mystérieux du drame lyrique, dans la féerie du ballet pour se fondre dans les tourbillons de la valse viennoise. La dame de Pique, ouverture de Suppé fut exécutée avec beaucoup de finesse et d'esprit. Le respect des contrastes dans les sentiments, la fidélité des nuances, l'observance rigoureuse des rythmes, redonnèrent à cette œuvre un peu délaissée un éclat bien mérité.

Francis Popy était à l'honneur avec sa suite-ballet, Musique facile certes, mais empreinte de grâce, de légèreté, démontra une fois de plus la souplesse de nos musiciens, et le souci de perfection qui anime et honore leur chef, Voyage à Vienne avec l'Or et l'Argent, de Franz Lehar. C'est avec un plaisir sans cesse renouvelé que nous nous laissons bercer par les accents à la fois languoureux et énergiques de ces « Walszer » qui ont fait l'orgueil de l'Autriche du début de ce siècle. Exécution pleine de verve et de bon goût, qualités que l'on ne rencontre que trop rarement.

Le mot de la fin était donné à la cloche. Laquelle, s'unissant à l'Harmonie, nous interpréta la marche du I. Zouaves de Marin et l'Immortel Roncevaux, défilé avec cors, terminait cette matinée dominicale.

Bravo et merci à tous ces musiciens qui nous font partager leur amour pour un art qui demande de nombreuses servitudes, ce compliment à leur directeur, M. Porporato, qui a su élever sa société au rang des bonnes musiques, par ses qualités de musicien accompli, de chef, par sa gentillesse et sa compréhension.

Roger RIEU

Messe de Sainte-Cécile de la Musique de la 5ème Région Militaire

Cette messe a été célébrée le vendredi 24 novembre 1967 en la chapelle du 99ème bataillon d'infanterie à la caserne sergent Blandan du Fort Lamotte, à Lyon. Cérémonie émouvante où l'Harmonie de la 5ème région militaire sous la direction de son chef le capitaine L. Guyot apportait sa contribution à la prière, et permit d'entendre successivement : L'Hymne des Prétrises d'iphigénie en Tauride, de Gluck ; un chant religieux de Palestrina ; un choral de J.-S. Bach ; l'Ave Verum de Mozart, et la Marche Pontificale de Gounod.

A l'offertoire, les soldats Gilles Bérard, au piano, titulaire d'une licence de concert du l'Ecole Normale de musique de Paris, et Daniel Pannetier, à la flûte, prix d'excellence du Conservatoire de Lyon, interprétèrent avec beaucoup de sensibilité le deuxième mouvement de la sonate en sol majeur de J.-S. Bach.

La messe était dite par le père Guibert, amonour de la caserne du 99ème B. I., qui prit la parole au cours de la cérémonie et, en

Jusqu'aux plus grands!... seul QUESNON peut vous offrir tous les instruments que vous recherchez.



Trompettes - Bugles - Cornets-Altos - Barytons Basses - Contrebasses - Sousbassophones - Helicons - Trombones à coulisse et à pistons - Saxophones Soprano Alto et Baryton - Flûtes - Guitares - Clarinettes - Tous les instruments de fanfare, sonnerie et batterie

QUESNON

SEINE-ET-MARNE

SUD-EST

COULOMMIERS

Sous la direction artistique de son chef M. Chalumeau, l'Harmonie Municipale a donné un magnifique concert à l'occasion de la Sainte-Cécile un programme choisi réunissait à l'église un grand nombre de fidèles dont la marche officielle du Vatican, Appela émouvants de la fanfare, à l'élevation. Un banquet très amical termina cette journée, sous la présidence de M. le maire. De nombreuses distinctions furent ensuite remises.

PROVINS

L'Harmonie Municipale à effectif complet, continue son ascension vers les plus beaux résultats grâce au talent de son directeur M. Pérathoner, spécialiste en la matière ! Grâce aussi à la municipalité à son président l'actif M. Renard aussi dynamique que sympathique ; après une très belle audition à l'église se terminant par une marche de R. Wagner (reprise très heureusement par l'orgue). Un banquet final réunissait plus de 140 convives avec la présence de M. le sous-préfet, musicien lui aussi !

FONTAINEBLEAU

L'Union Musicale et la société Philharmonique ont exécuté des programmes fort intéressants à l'occasion de la sainte Cécile l'Union Musicale était dirigée par M. Pérotat, la Société Philharmonique par

P. Flévet ; des réceptions eurent lieu, sous la présidence de M. le maire pour remettre à l'ancien directeur de l'Union Musicale M. L. Fauchu, la médaille d'honneur de la ville pour son dévouement ses nombreuses années passées au service de la musique. La semaine suivante M. l'archiprêtre avait reçu les musiciens de la Société Philharmonique.

MONTEBAUD

Le sympathique chef M. Ballaud a tenu à montrer sa ténacité de maintenir l'Harmonie Municipale, bien peu encouragée ça et là, surtout par le manque de compréhension de la municipalité ignorante de la belle musique, ce qui est regrettable.

NEMOURS

L'Harmonie de Nemours a fêté la Sainte-Cécile, le dimanche 26 novembre, à 15 h. salle de l'Amicale, ce fut devant un auditoire nombreux que l'Harmonie donnait son audition artistique sous la direction de M. C. Lorin.

Au programme, marche du prophète, Meyerbeer, Ouverture de Nabuchodonosor, Rossini, La Féria, suite espagnole, P. Lacôme. Le pays du sourire, Franz Lehar, Valse des cent vierges, C. Lecocq, et soir de fête, allégo, C. Lorin.

«Le prestige de cette remarquable formation est solidement établi

Compte-rendu de la session 1967 Centre Musical International

La première session Musicale internationale de Pâques 1967 a été un grand succès.

Grâce à la vie musicale et artistique de cette cité à la beauté de son site, à sa situation géographique idéale (puisque à 40 minutes de l'aéroport de Genève), à ses possibilités extraordinaires d'hébergement (une maison de la jeune fille, deux maisons des jeunes et de la culture ultra-modernes, dont l'une au bord du lac) Anney pouvait envisager une réalisation de grande envergure.

Bits de la session. Cette session s'adressait à des artistes pianistes recherchant des contacts internationaux, soit pour la préparation de concours nationaux et internationaux, soit pour élargir leurs connaissances dans l'étude des différents enseignements qui y sont pratiqués.

MOYENS. - C'est la pianiste Eliane Richepin, maître invité qui assurait les cours de piano aux jeunes français, et étrangers déjà titulaires de prix de conservatoire ou de récompenses aux concours.

Cette session s'articulait en :

a) cours de piano publics (technique, interprétation) par E. Richepin;

piano et de musique de chambre, première médaille de solfège du Conservatoire de Paris, médaille d'or du concours international de Verceuil, 2ème prix du Concours International de Montevideo.

Mercredi 12 avril à 20 h. 45, avec Marie-France Guyomarch, premier prix d'excellence de piano et premier prix de solfège du conservatoire d'Anney.

Ingrid Letéat, médaille d'or du concours international de Montevideo.

C'est au M. invité, Eliane Richepin qu'il appartenait de mettre un point final à cette session internationale. Les mélomanes, venus nombreux applaudir l'illustre pianiste, lui témoignaient leur gratitude émue après les émouvantes et brillantes interprétations de Chopin et Schumann.

PAQUES 1968. La prochaine session est déjà fixée à Pâques 1968 avec une extension des disciplines puisqu'elle comptera en plus des cours de piano, par Eliane Richepin des cours de violon et de musique de chambre et des cours de danse classique.

De plus amples renseignements vous seront communiqués en écrivant au conservatoire de musique d'Anney Session Musicale Internationale, 7 rue de la préfecture Anney (Haute-Savoie) 74.

Centre Musical International d'Anney Session Pâques 1968

La prochaine session est déjà fixée à Pâques 1968 du 2 avril au 18

termes fréquents, convenant si bien à son auditoire de jeunes soldats, les pria de prendre exemple sur la vie de Sainte-Cécile, leur patronne afin d'avoir le courage dans leur vie courante, de conserver et de défendre leur foi chrétienne.

A la sortie de la messe, en plein air la batterie fanfare se joignait à l'Harmonie et l'ensemble exécutait.

En Blanc, pas redoublé de l'adjudant chef Boret, actuellement chef de musique du 4ème Génie à la Valbonne, et qui fut longtemps le sous-chef de musique du capitaine Da'enne, puis Le Chant des Partisans, orchestré et harmonisé avec un grand talent par le capitaine Dalenne, ancien chef de musique de la musique militaire régionale.

Un apéritif d'honneur clôturait cette agréable manifestation au cours de laquelle le capitaine Guyot, chef de la musique de la 5ème région militaire remercia ses invités présents et souligna les liens étroits et très amicaux qui unissent la Fédération des Sociétés Musicales du Sud et la Musique Militaire régionale pour le plus grand bien de l'épanouissement de la culture musicale des jeunes et du rôle important qu'ils auront à jouer dans la société musicale de leur ville après leur libération.

De nombreuses personnalités militaires honorèrent de leur présence cette messe de Sainte-Cécile :

M. le lieutenant colonel Mabillet, commandant la C. A. E. 8 et commandant d'armes de la caserne sergent Blandan ; M. le chef de Bataillon Facatte, commandant le G. R. E. T. 805 ; M. le chef de Bataillon Marty, commandant le 99^e B. I. ; M. le commandant Denamur, major de garnison ; M. le capitaine Bury, commandant la C. R. T. 8 ; M. le lieutenant Rubot, commandant la 8ème S. I. M. ; M. le capitaine Dalenne, ancien chef de la Musique de la 5ème région militaire.

Gabriel Rolando, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, s'était excusé de ne pouvoir assister à cette messe de sainte Cécile, et il était représenté par André Vettard, secrétaire général de l'Union des sociétés musicales de Lyon était représenté par son président Paul Weinborn, et Ernest Germain, membre du comité.

Les examens d'élèves, Bordeaux toutes divisions, pourraient être fixés au 9 juin 1968 et la Division Supérieure au Conservatoire au 18 juin 1968.

A l'étudier, pour fixation définitive de ces dates qui paraîtront sur la circulaire habituelle du début de chaque année en ce qui concerne les factures des récompenses adressées à diverses sociétés, il est constaté que certaines de ces factures n'ont pas encore été acquittées. Réclamation sera faite auprès de certaines sociétés en retard. Le président après avoir parlé des fêtes de sainte Cécile répartit diverses délégations à cet effet pour répondre au mieux à toutes les invitations reçues pour cette solennité traditionnelle.

Harmonie d'Ambarès et La Grave

Le dimanche 10 décembre. Après avoir donné l'aubade traditionnelle chez M. le maire Pierre Barre, également président de la société, personnalités et musiciens se rendirent à l'église d'Ambarès, aimablement accueillis par M. le curé Borderie.

Durant la messe l'Harmonie sous la baguette de M. Rispal donna : « Marche Militaire » Schubert ; « Mazzeppa » Volcké ; « Adagietto » de l'Arlésienne, Bizet et « Vimereux » de Bouchel.

La société se rendit, en défilant, au Monument des Morts, au pied duquel M. le maire, entouré des autorités, déposa une gerbe, faisant observer une minute de silence ; il rendit hommage à la mémoire des chers disparus de la commune pendant les deux guerres.

A 13 h., apéritif suivi d'un repas amical réunissant membres de la société et sympathisants.

A la table d'honneur avaient pris place aux côtés de M. P. Barre, qui présidait, M. J. L. Sleurac, délégué fédéral représentant M. H. Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du S. O., M. Bartheller, président des sociétés du canton de Carbon Blanc, MM.

**CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse**

**Les Brodeurs
REUNIS**

84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

liétols d'adoption, qui par leur amical dévouement réalisent un véritable jumelage de nos deux villes au travers de leurs harmonies. Il termina applaudi par tous en faisant des vœux pour la prospérité de l'Harmonie de Béliet et souligna la belle exécution faite au cours de la messe du matin.

COUTRAS

L'Union Musicale a fêté, sa Sainte-Cécile le dimanche 10 décembre. A la messe de 11 h., plus de 40 musiciens sont réunis sous la baguette de M. Fortin. Nous pouvons dire que les nombreux mélomanes ont été très satisfaits car l'audition fut parfaite et nous y avons entendu : Le Cortège du Sacre, Fugue, Patrie, et la Marche des Frères, chaque musicien apportant le meilleur de lui-même dans l'exécution de sa partie, ce qui fit un ensemble merveilleux nos compliments à tous ainsi qu'aux Jeunes Solistes.

Après la messe fut déposée une gerbe de fleurs au nom de la Société par Mlle Françoise Bonhomme et M. Blanchard au monument des morts. M. Dufour joua brillamment (Aux Morts).

A l'hôtel de ville où un vin d'honneur fut offert par la Municipalité. M. Jambon, maire de Coutras souhaita la bienvenue et salua les Musiciens.

le prochain festival à Montpon et les examens de musique le 19 mai à Coutras sous la présidence de M. Ciran, notre aimable et dévoué président fédéral.

Puis au nom de la Fédération, il remit à M. Jean Migout, 1er baryton, entièrement formé au sein de l'Union Musicale et jouant depuis 18 ans à la même Société, la médaille d'honneur avec diplôme de la Fédération ainsi qu'un diplôme de Mérite à Mlle Josiane Delpey, 1ère clarinette et professeur à l'école de musique de Lussac, elle aussi formée à l'Ecole de Musique de Coutras.

M. Duret, premier-adjoint et président de l'Ecole de musique devait indiquer qu'après avoir commencé par un cours, l'on est arrivé à trois par semaine qui sont donnés à 52 élèves divisés en cinq groupes. Cette année, un jeune de l'école, Dussort, est entré au Conservatoire de Bordeaux dans la classe de trombone de M. Dupart, espérant que d'autres suivront. Tout cela est dû à l'enseignement de M. Fortin bien secondé par une admirable épouse.

M. Bousquet, trésorier et délégué de la Fédération après avoir présenté les excuses de M. Ciran, se félicita d'être une nouvelle fois à Coutras, il fit connaître avec son charme particulier les grandes lignes des vœux présentés au Congrès Confédéral, pour que soit reconnu à part entière la vraie place de la musique dans la nation. Il remercia la Municipalité, le président de l'Union musicale félicita le président de l'Ecole de musique ainsi que les professeurs et leva son verre à l'honneur de la musique.

M. Jambon, maire de Coutras et conseiller général, avec son humour, ses bons mots, et ses réparties amusantes et spirituelles adressa une pensée à son ami Duteuil, félicita M. Dufour pour sa belle santé retrouvée et sa magnifique sonnerie aux morts pour le 11 novembre et de la matinée. Il dit sa joie de représenter Coutras et de se re-

et Mme. M. Arnaud, ancien maire, M. Chantecaille, maire de Lagorce, M. Max Duhard, chef de musique, M. Courrey, chef de brigade, ex-musicien de l'armée, Mme Beaupertuis.

Au dessert M. Beaupertuis présente les excuses de M. Ciran, empêché, remercie Mme Gonon, maire de Guitres pour son amabilité et sa compréhension, ainsi que le chef de musique, Max Duhard, toujours dévoué et toujours sur la brèche.

M. Blanchard représentant la Fédération et les Sociétés du Libournais félicita à son tour chef de musique et musiciens. Annonce que la prochaine réunion du Groupement se tiendra à Vayres le 4 février. Le festival aura lieu à Montpon ; les examens des écoles de musique le 19 mai à Coutras sous la présidence de M. Ciran. Il manifesta ses regrets de constater que l'on ne fait pas grand chose en France pour la musique. Il remercia, Mme le maire d'aider, avec son conseil municipal, l'Union Musicale et l'Ecole de musique de Guitres, il remercia également la presse en la personne de M. Clavier.

Mme Gonon, maire, dit toute sa joie de se trouver au milieu des amis de la musique et des musiciens, qu'elle est heureuse de pouvoir compléter.

Elle remercia le président, son chef de musique et tous ceux qui nous sommes redevables pour une si belle journée. M. Rode, maire d'Abzac félicita tous ceux qui se consacrent à la musique et notamment le président Beaupertuis, le chef Duhard qui sans tenir compte de leur âge apportent leur contribution personnelle à la musique.

M. Arnaud, ancien maire plus joyal que jamais malgré ses 79 ans dit heureux de vivre cette journée au milieu des musiciens. M. Etienne Roy, ancien maire se dit heureux que son cru du Lyonnais soit dans cette journée un ambassadeur merveilleux.

M. Duhard, conseiller général déclara qu'il est heureux de vivre dans une ambiance aussi sympathique et aux côtés de M. et Mme Blanchard, de son vieux ami Rode, M. et Mme Etienne Roy, termine en adressant ses félicitations aux lauréats du matin et lève son verre à la prospérité de l'Union Musicale Sainte-Cécile de Guitres.

GUJAN-MESTRAS et LA TESTE

Le dimanche 26 novembre, les 2 sociétés voisines de La Teste et de Gujan-Mestras, qui depuis plusieurs années déjà, conjuguèrent leurs efforts dans le but de présenter des auditions toujours mieux réussies, ont fêté en commun la Sainte-Cécile.

Au cours de la messe traditionnelle, 66 exécutants se sont groupés sous la baguette de leur chef : M. Pierre Montellé : 22 clarinettes, 8 saxo alto, 3 saxo ténor, 2 saxo baryton, 3 flûtes, 2 hautbois, 13 petits cuivres, 4 trombones, 2 basses, 1 baryton, une contre basse, 4 cors et une grosse caisse. Pour que cette phalange soit au complet, il ne manquait qu'un saxo baryton et un hautbois. Au pupitre des trombones, Jackie Fourquet était remplacé par son ami Jean-Pierre Berque.

Au cours de cet office religieux, l'auditoire put entendre La Marche des scènes bohémienne (Bizet), la sérénade des Impressionnistes (Charpentier), Sous les tilleuls des scènes absconnes de Massenet, la Marche Hongroise de la Damnation de Faust de Berlioz.

Ce choix de morceaux, particulièrement heureux, permit de faire apprécier le talent des divers solistes, parmi lesquels nous retiendront Mlle Dominique Sensay au saxo alto, dont le talent et la technique s'épanouissent de jour en jour.

A 12 h., la municipalité de Gujan-Mestras recevait les membres des 2 sociétés, M. Michel Béziat, maire de Gujan-Mestras, se félicitait de cette collaboration étroite, gage certain de réussite.

Après une courte visite au siège de la société, les musiciens et leurs amis se retrouvèrent autour de la table du banquet à Mestras. M. Cazenave, député président, entouré de M. Béziat, maire de Gujan et président de l'Harmonie de Gujan, maire de la Teste, M. Sallard, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, M. Moga, président de l'Harmonie de la Teste, MM. Dubet et Lagazere, vice-présidents de l'Harmonie Saint-Michel, les membres du bureau des deux Sociétés...

A la fin de ce repas, les orateurs tirèrent à souligner les heureux effets de l'union des deux Sociétés. M. Béziat remercia particulièrement les musiciens qui « se trouvent toujours à ses côtés aux moments les plus émouvants de sa vie ». M. Ichard, en tira une leçon pour les jeunes qui prendront bientôt le relais des responsables. Quant à M. Cazenave, il se montre plus optimiste : pourquoi les jeunes animés par la foi et profitant de l'exemple des aînés, ne feraient-ils pas aussi bien et ne les surpasseraient-ils pas ?

Enfin M. Sallard excusa M. Ciran prit par des obligations antérieures, apporta le salut de la Fédération et se permit à reconnaître le niveau musical élevé des Sociétés du Bassin d'Arcaçhon, grâce dit-il à leur excellents professeurs.

« La Concorde » de Neuvic-sur-l'Isle

La Concorde de Neuvic est en plein développement, son effectif s'est augmenté d'une quinzaine d'éléments cette saison. De plus un charmant groupe de majorettes, richement costumées a donné un éclat tout particulier de présentation.

A noter que le groupe Batterie-Fanfare Majorettes est composé uniquement de jeunes de moins de

SUD-OUEST

Réunion du Comité Fédéral
du 18 novembre 1967

Le comité fédéral s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à Bordeaux, 63, rue des Trois-Conils, à l'Athénée Municipal, le 18 novembre 1967 à 15 h., sous la présidence de M. Henri Ciran, président fédéral.

Présents du bureau : MM. Ciran, Coutras, Saint-Biancard, David, Sallard, Davier, Roubin, Vincent, Bousquet, Goulée, Phronom. Présents du comité : MM. Caméleyre, Sleurac, Sirdet, Dupart. Excusés MM. Laporte-Trillea (malade), Chauprade, Blanchard, Dessaut.

M. Henri Ciran, président fédéral, ouvre la séance souhaite la bienvenue au comité et fait donner lecture du procès-verbal de la précédente réunion du 6 mai 1967. Ce procès-verbal, est adopté unaniment.

Le président, assisté de MM. David et Sallard, donne ensuite un compte-rendu du congrès confédéral, lequel a tenu ses assises à Paris, au Palais de l'U. N. E. S. C. O. M. Ciran parle, plus particulièrement de l'instruction obligatoire de la Musique à l'école question débattue, il insiste auprès du comité pour que les sociétés fassent le nécessaire pour obtenir l'agrément du Ministère de Jeunesse et Sports. Le président parle ensuite du concours d'excellence auquel le Sud-Ouest a envoyé la plus importante représentation de candidats. Au congrès confédéral il a également été question : Des Stages de la composition d'une Marche Nationale Confédérale qui fera peut-être l'objet d'un concours et d'un projet de concours (ténant à ce projet de concours fédérés, projet qui fera l'objet d'une étude approfondie.

On a parlé aussi, pour l'avenir, de la constitution des territoires fédéraux à l'image des Académies (Instruction publique) Les prochains congrès Confédéraux d'été auront lieu : le 2 juin 1968, à Tarbes et le président compte faire un appel pour que les sociétés du Sud-Ouest participent nombreuses au concours qui aura lieu à cette occasion. Année 1969, à Ajaccio de préférence au mois de juillet, pour coïncider avec les vacances, a demandé M. Ciran, au congrès de Paris.

Il y a une question importante à signaler pour suite de la cotisation que l'on verse à la Confédération Musicale de France, annuellement elle était de 3 francs, mais à compter de cet exercice passe à 5 francs, soit 2 francs d'augmentation.

A l'issue de la discussion à laquelle prennent part MM. Ciran, Sallard, Davier, Vincent, Saint-Biancard, Goulée, Roubin, Coursant, et Dupart, le comité unanime décide de porter devant la prochaine assemblée générale statutaire la proposition un relèvement de la cotisation annuelle des sociétés.

Après échange de vues avec les membres du comité, le président pense que le prochain congrès fédéral pourrait être fixé au 17 mars 1968.

Le congrès fédéral d'été, que le congrès fédéral de 1968 a accepté de tenir à Dax, selon l'offre de M. Despujols, pourrait être envisagé pour le 23 juin prochain. Cette date sera proposée aux organisateurs dacquois.

les conseillers municipaux Giraud, Andrau Coliffard, Lafon, Basque, Mme Candau et M. L. Rispal.

A l'heure des allocutions M. P. Barre eut des paroles aimables, remerciant les présents excusés et absents, il félicita chaudement chef et musiciens ainsi que les membres du bureau, les assurant de son bienveillant appui ainsi que de celui du conseil municipal. M. Bartheller manifesta sa satisfaction de voir Ambarès poursuivre son effort pour la continuation de cette vieille société. M. Rispal, s'associant à ces paroles, remercia vivement ses exécutants de leur précieux concours.

M. Sleurac présenta les excuses du président M. H. Ciran, rendu par ailleurs ; il exprima en son nom ses compliments à M. Barre et à son conseil pour l'aide efficace qu'ils continuent à apporter à la société ; à M. Bartheller pour son dévouement et à M. Rispal, chef qualifié et âme de la société. S'adressant aux musiciens et aux élèves de l'école, M. Sleurac dit sa joie de trouver ici tant de jeunes, il les engagea à persévérer dans l'effort afin de rester fidèles à leur société et reconnaissants vis-à-vis de ceux qui les ont formés.

Pour conclure M. le maire remit une superbe médaille à M. Rispal, pour couronner son entier dévouement à la société.

BELIET

Dimanche 26 novembre, l'Harmonie de Béliet fêta la Sainte-Cécile et autour du drapeau de notre société de musique s'étaient réunis avec tous les musiciens tous leurs amis. Fête maintenant de tradition, elle fut marquée d'un geste du souvenir et le dépôt d'une gerbe au monument aux morts fut un instant de recueillement dans une journée par ailleurs joyeuse. Au cours du repas servi dans la salle des fêtes le président de l'Harmonie, M. le docteur Mano, maire de Béliet sut dire à tous la joie qu'il a de voir se renouveler tous les ans cette cérémonie de l'amitié. Il félicita comme il convenait de la faire les musiciens et leur chef M. Fortin, et remercia les musiciens de l'Harmonie de Coutras Bé-

Au banquet traditionnel, avant de s'asseoir autour des tables, M. Blanchard adressa avec une certaine émotion, une plébe pensée à la mémoire de Max Duteuil, clarinette depuis plus de 40 ans et trésorier de la Société depuis plus de 20 années, il demanda une minute de silence pour ce bon camarade et fidèle musicien et un très compétent dirigeant.

Nous avons remarqué autour des tables, MM. Jambon, Bousquet, Duret et Mme, Chollet, et Mme, Blanchard et Mme, Dufour, Vergnol, et Mme, Bonnemaison et Mme, Mano, Mailfarges, Rode, Marron, Carreyre, Groussard qui fêta sa 74ème Sainte-Cécile, M. et Mme Fortin.

Au dessert, M. Dufour, président de l'Union Musicale commença la série des discours en excusant les absents remercia les Amis de Saint Emillon et de Béliet ainsi que tous ceux qui ouvrent et favorisent le développement de la Société.

M. Blanchard, président du groupement des Sociétés musicales du Libournais commença avec humour son discours en comparant La Rose de Gilbert Bécaud au bons moments et au banquet et les cactus de Durtone aux discours.

Il sut faire ressortir avec talent la situation de la musique en France et celle de nos Sociétés Musicales qui vivent sans subventions toute une année alors que pour trois semaines d'un certain sport, on dépense des milliards. Félicitant M. et Mme Fortin, un crépitement de bravos se fit entendre prouvant l'amitié et la sympathie de tous à ce couple de dévoués chef et professeurs car dit-il votre choix des morceaux joués dans les festivals, sont très remarquables des membres du jury, Maître Henri Sauguet, MM. Achille, Ciran, Bousquet et Durand, soyez en félicités et remerciés — M. Blanchard indiqua que la Société avait atteint sa majorité cette année, grâce au maire de Coutras et le Conseil municipal, à Mme Luquet et vivait avec cet appui, de l'école municipale de musique, le dévouement de M. Duret, président et des professeurs, et après une pensée à chacun, il indiqua la prochaine réunion du groupement à Vayres le 4 février,

trouver chaque année à une manifestation semblable avec de plus en plus de jeunes.

M. Groussard, le vétérinaire, 87 ans, clarinette solo clôtura ces discours en rappelant que c'est grâce à M. Berthelot premier chef et premier professeur, que l'Union Musicale put prendre un bon départ, qu'actuellement, c'est grâce à M. Fortin si la Société est en plein essor et souhaite qu'il reste le plus longtemps possible à Coutras.

GUITRES

Dimanche 26 novembre, notre Union Musicale a fêté Sainte-Cécile — Au cours de la cérémonie religieuse notre Union, toujours égale à elle-même, nous a offert un programme de choix : Marche Religieuse d'Alceste (R. Martin), Sarabande (R. Martin), Avé Maria (Schubert), Marche du Sacre de Napoléon.

La messe terminée nos musiciens gagnèrent en défilant la mairie. Le président M. Beaupertuis déposait au monument aux morts une superbe couronne de fleurs et demandait une minute de silence alors que le drapeau s'inclina, après une vibrante « Marsillaise » se faisait entendre.

Avant le vin d'honneur, M. Blanchard, président du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais, remplaçant M. Ciran, président de la Fédération remettait les diplômes aux jeunes élèves de l'Ecole de Musique de Guitres. Félicitations à tous ces élèves et à leur professeur Max Duhard.

A 13 h., le banquet se déroulait suivant le rite habituel. A 15 h., nos musiciens se groupant au fond de la salle nous offrirent un véritable régal de musique. « La Marche anglo-belge », Ruban d'Azur (Champel), Joux Moulin (Maillet).

A la table d'honneur nous avons noté M. Marc Duhard, conseiller général et maire de Sablons-de-Guitres, M. Beaupertuis, président de l'Union Musicale, Mme Gonon, maire de Guitres, M. Blanchard, président du Groupement et Mme, Duraud président d'honneur du groupement, M. Rode, maire d'Abzac, M. Etienne Roy, ancien maire

vingt ans. La discipline est acceptée avec le sourire et un bon esprit de camaraderie règne sous l'œil bienveillant du directeur.

Aussi ce dimanche 19 novembre était un jour de fête. Des musiciens chevronnés venus apporter leur aimable concours, soit de Bibrac, Mussidan, Bergerac et de Bibrac, c'est un groupe de plus de soixante musiciens que se rendait à 10 h. du matin en défilé vers l'église de Neuvic. Le groupe Harmonie a exécuté avec beaucoup de nuances sous la direction de son chef M. Billiau, « Entrée Solennelle » de Martin — « Gloire à Dieu » de Beethoven, « Offertoire » de Martin — « Hymne à la nuit » de Rameau et « Marche Pontificale » de Gounod avec une sonorité parfaite des cuivres et une justesse de l'ensemble.

À midi sur la place, l'ensemble exécutait « Sonoria » pas-redoublé, avec trompes et trompettes. Puis musiciens et sympathisants (ceux-ci plus nombreux cette année) se rendaient au repas très fin, arrosé de vins généreux.

La présence de hautes personnalités a fait de cette réunion une fête de famille musicale à Neuvic. Résultat remarquable, si l'on pense que jusqu'en 1964 aucune Société Musicale n'existait dans cette agréable localité.

C'est ce que rappelait M. Billeau président et fondateur de « La Concorde » dans une allocution simple et pleine de bon sens. Après avoir énuméré l'activité intense de la Société, les nombreuses sorties, dont la participation au Festival de Lagorce, les résultats obtenus avec les récompenses, il félicitait les jeunes pour leur application et leur bonne tenue, et précisait bien que c'est grâce à la bonne volonté de tous que cette Société est un ensemble parfait. Il félicitait aussi le groupe de majorettes et l'état-major des mamans pour leur aide efficace et désintéressée. Ce succès des majorettes qui a dépassé toutes les prévisions pour l'année 1967, sera doublé et même triplé pour l'année 1968.

Le président exposait ensuite les projets pour 1968, et recevait en symbole une superbe majorette modèle réduit, reproduction exacte de celles de Neuvic, offerte par les majorettes et les mamans.

Pour terminer un groupe d'élèves exécutait un morceau moderne et les chansons de chacun ont animé la fin de cette réunion de famille.

SAINT-DENIS-DE-PILES

Dimanche 3 décembre, notre Harmonie, a fêté la Sainte-Cécile. Nos musiciens ont, à la messe, exécuté « La Marche du Sacre », de Lesueur, « A la gloire de Dieu » de Beethoven, « O Salutaris » de Mozart, « La Marche Religieuse » de Gluck.

Après la messe, défilé toujours apprécié vers le monument aux morts où en présence de M. Ferchaud, maire entouré de son conseil, de M. Blanchard, président du Groupement du Libournais, une gerbe était déposée par M. Andrieu, président d'honneur de l'harmonie remplaçant M. Turpeau éloigné de Saint-Denis-de-Piles par un deuil dans sa famille. Une vibrante « Marsellaise » dirigée par M. Rabier terminait cette manifestation officielle.

Peu après dans la salle des fêtes à l'issue d'un vin d'honneur les jeunes élèves de l'École de Musique recevaient les diplômes donnés par la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest.

À 19 h., un banquet réunissait musiciens, amis de la musique et leurs invités sous la présidence de M. Marc Duhard, conseiller général et maire de Sablons-de-Guitres.

Ce fut l'occasion pour M. Blanchard, de remettre des médailles avec diplômes d'honneur de la Confédération des Sociétés Musicales de France à MM. Maxime Montillard et Louis Labrugère pour plus de 40 années de présence dans la Lyre.

MM. Jean Daviaud, Marc Mourens, Jean Andrieu, Lucien Rabier, recevaient les médailles avec diplômes de la Fédération.

M. Edmond Lacaze était fait Chevalier de l'Éducation Sociale, pour 45 ans de bons et loyaux services comme trésorier de la Société et comme première basse.

Selon la coutume et pour donner de l'ambiance les musiciens interprétaient : « Marche anglo-Belge » « Ruban d'Azur », et « Joyeux Moulin », morceaux qui furent très vivement applaudis.

Au dessert, MM. Andrieu, Blanchard, Ferchaud et Duhard, prirent la parole pour se féliciter de cette journée, complimenter le professeur et directeur Lucien Rabier de son dévouement et de sa compétence pour tous les succès qu'il a obtenus, les récipiendaires, le maire et le Conseil Municipal des efforts financiers pour la Société et l'école de musique.

Ils mirent en valeur les bienfaits de la musique populaire source de bien des joies.

L'Harmonie « Sainte-Cécile » de Saint-Médard-en-Jalles

Le dimanche, 26 novembre, cette Société célébrait la fête de sa patronne.

En l'église de Saint-Médard, cette brillante phalange sous la baguette de son sympathique chef, M. Blouin exécutait magistralement le programme suivant : La Fée aux Bruyères, Andante Symphonique, F. Andrieu; La Chanson de Mamie (Réverie pour clarinettes) A. Corbin; Duo de Trombones, Transcription de A. Lafosse. Solistes : M. Henri Dupart, professeur au Conservatoire soliste au grand Théâtre de Bordeaux et Bernard Poulet, prix d'excellence de trombone 1967 au Conservatoire de Bordeaux. Philomé, Marche religieuse de Labole,

À l'issue de cette audition, l'Harmonie se rendit à la mairie, où elle offrit un brillant concert à la Municipalité et à un auditoire très nombreux. Au programme : Vesuvio, Allegro de concert, H. Debrosse; Fête Militaire, Mazurka pour piston de A. Petit, soliste M. R. Dalès, professeur et directeur de l'École de Musique de Saint-Médard; le Chantre de Mexico, F. Lopez; Hommage à Françoise, Marche, A. Sagnez.

Comme à l'église, cette audition fut parfaite en tous points : timbre, justesse et nuances. Les applaudissements unanimes et prolongés soulignèrent la grande satisfaction de l'assistance.

À 18 h., un repas amical attendait personnalités, musiciens et membres de la société.

À la table d'honneur avaient pris place, aux côtés du sympathique président de la Société M. Gravey, M. Dussédad, maire de Saint-Médard en Jalles, M. Sieurac, délégué fédéral représentant M. H. Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du S.O., M. Blouin, chef de l'Harmonie, M. Gendreau président de l'École de Musique, M. Dalès, son directeur, etc.

À l'heure des discours, le président Gravey manifesta sa joie de

se trouver dans cette ambiance amicale, remercia les personnalités présentes et excusa les absents. Il exprima sa reconnaissance au chef et à ses musiciens ainsi qu'à tous ceux qui assurèrent la bonne marche de la Société. M. Blouin félicita et remercia ses musiciens pour la parfaite exécution des programmes de la matinée. M. L. Sieurac, délégué fédéral, excusa l'absence et apporta le salut de M. Henri Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du S.O. Il dit sa joie de voir de nombreux jeunes, assurant ainsi la relève des anciens. Il félicita chaudement le président M. Gendreau ainsi que M. Dalès directeur de l'École de Musique pour les brillants résultats obtenus par leur élèves, notamment au concours fédéral. Compliments à M. Blouin pour sa maîtrise dans la conduite, à M. Dupart et à son élève Bernard Poulet pour l'admirable exécution du délicieux duo de trombones de A. Lafosse. Remerciements à M. le maire Dussédad pour ses interventions en faveur de la musique populaire et pour l'excellent solo de trompette de M. Dalès.

M. Gendreau exprima sa satisfaction de voir l'école prendre de plus en plus d'importance, faisant au-

gurer ainsi la longévité de la Société.

Pour terminer, M. le maire, en termes élevés, dit sa fierté de voir sa commune posséder une aussi belle musique et, tout en remerciant dirigeants et exécutants, assura de son bienveillant et efficace appui les deux sociétés sœurs : l'Harmonie et l'École.

SALLES

Le dimanche 26 novembre, l'Harmonie de Salles fêta la Sainte-Cécile.

Au cours de la messe, l'Harmonie, sous la direction de M. A. Busnel, interprète, à la satisfaction de tous les fidèles, des œuvres de Gluck, Haendel, Corelli et Saint-Saëns.

Un repas fut ensuite servi à Lavignolle. Nous y avons noté avec satisfaction la présence de quelques dames; nous souhaitons les y trouver plus nombreuses l'an prochain.

A été constatée, la présence de M. Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest; de MM. Cauzauviel, adjoint au maire, président de l'Harmonie de Salles; Dupuch, Dufaure, adjoints; Couteau, directeur du C.E.G.; Busnel, directeur de la so-

ciété musicale; du chanoine Peyrolle, de M. l'abbé Thomas, curé de Salles, etc.

Au dessert, M. Cauzauviel excusa M. Raymond Brun, sénateur-maire, retenu à Paris par les obligations de sa charge, M. Cazenave, député-maire de Balin; M. Dousset, président de l'Harmonie de Facture; M. Camelcyre, retenu impérieusement ailleurs. Puis, en termes aussi éloquentes qu'aimables, il se félicita de l'amitié qui règne parmi ses camarades musiciens, grande famille s'il en est une, amitié qui est en partie garante de la bonne continuation de la société dans l'avenir. M. Cauzauviel fit part de ses vœux de ne pas voir assurée la relève des anciens par un plus grand nombre de jeunes. Il y a là un problème très angoissant sur lequel se penchent avec anxiété et inquiétude tous les amis de la musique.

Puis, M. Ciran, nous exprima avec la sympathie et la bonhomie qui lui sont particulières, sa joie de venir à Salles. D'emblée il nous rappela avec émotion l'amitié bien sincère qui le liait au regretté M. Alfred Dubourg. Ce dernier, qui avait tant donné de lui-même pour la Société Musicale, lui avait fait part de la satisfaction qu'il avait de voir la présidence de l'Harmonie de Salles assurée par M. Cauzauviel.

Ensuite M. Ciran s'adressa en particulier, à diverses personnalités de l'assistance ayant un mot aimable pour chacun.

Puis, M. Busnel, fit un bilan de ses activités de professeur de l'école de musique. Il fit état des difficultés et des problèmes qui entravent l'accèsion des élèves au rang des musiciens confirmés.

Enfin tour à tour, M. le chanoine Peyrolle et l'abbé Thomas exprimèrent leur joie de se trouver dans cette assemblée où régnait une bonne ambiance et un excellent état d'esprit.

L'Orchestre Symphonique de Talence

Le dimanche 3 décembre à 11 h. 15, dans l'église Notre-Dame de Bordeaux, cette brillante phalange sous la direction de son talentueux chef, M. Tony Cerf, exécutait un programme de choix et de circonstance : Marche des Morts de Saint-Haendel; Largo du « Concerto Grosso » Haendel; Le Messie Haendel; Elégie, Fauré; Marche des Prêtres d'Athalie Mendelssohn.

L'exécution magistrale de ces morceaux fut fortement appréciée par l'auditoire qui emplissait l'église.

À l'issue de cette audition, les membres de l'O.S.T. et leurs invités se retrouvèrent à Bouillac, où les attendait un repas amical.

À la table d'honneur avaient pris place aux côtés de M. Deschamps, maire qui présidait : Mme Deschamps, M. Esquerré, président de l'O.S.T., M. l'abbé Pucelle, directeur des chœurs de Notre-Dame, M. Sieurac, délégué fédéral représentant M. H. Ciran, président de la Fédération, M. Roubin et Mme, M. Tony Cerf et Mme, M. Marchand, président et directeur de la Lyre Talencaise, MM. Dupuy, Laptap et Cuihé, etc.

Au dessert, M. Esquerré, président, dit sa joie de se trouver à la tête de cette belle société, rendit hommage à ses prédécesseurs et remercia chaudement chef et exécutants. M. Deschamps, maire, avec sa verve habituelle fit, en termes élevés, l'apologie de la musique, et dit sa fierté que Talence possède deux excellentes sociétés musicales : l'O.S.T. et la Lyre Talencaise. À son tour, il remercia directeurs et musiciens et les assura de son bienveillant appui, ainsi que de celui du Conseil municipal.

M. Tony Cerf, félicita ses musiciens. M. Sieurac avait présenté les excuses et apporté le salut de M. H. Ciran, président fédéral retenu par ailleurs.

M. Esquerré remit un souvenir à M. Tony Cerf, et M. Deschamps, une gerbe à Mme Clavier, violon solo, et également une gerbe à Mme Tony Cerf.

La fête se termina dans une ambiance charmante et de parfaite camaraderie.

VAUCLUSE

L'Harmonie Municipale d'Avignon

À Montfavet on a célébré la Sainte-Cécile de fort agréable façon. À l'issue d'une messe, dite dans la vieille église par M. l'abbé Durand, le musicologue, bien connu des Avignonnais, l'Harmonie municipale dirigée par M. Dalbello, interpréta quelques pièces maîtresses du répertoire et notamment un Adagio de Beethoven, deux passages de la messe de R. Martin, le Largo de Mozart avec la clarinette solo René Medous et enfin l'Adagio d'Albinoni.

Cette manifestation, à laquelle assistait un public nombreux, venu en grande partie d'Avignon a été très goûtée des mélomanes qui ont saisi l'occasion d'entendre de fortes belles œuvres, exécutées d'une remarquable façon par les musiciens qui félicitent leur patronne.

De nombreuses personnalités assistèrent à ce concert. On pouvait notamment remarquer : M. Pavier, adjoint spécial délégué à Montfavet, Maître Bout, adjoint aux Beaux-Arts; M. Ripert, conseiller délégué aux Beaux-Arts; MM. Goubert, Theulier, Saint-Germain, conseillers municipaux; M. Auzard, surveillant général du Conservatoire de musique d'Avignon; M. Clouche, conseiller municipal.

Nous, pouvons remercier ceux qui ont eu l'initiative de cette manifestation qui, par sa qualité, a marqué de la meilleure façon la Sainte-Cécile 1967.

L'électronique à la portée de nos sociétés

En cette période où le recrutement est parfois difficile, nous pensons venir en aide aux directeurs d'harmonie en les tenant au courant des nouveaux instruments qui peuvent peut-être en partie solutionner leurs problèmes, car l'emploi de ceux-ci ne nécessite pas de musiciens spécialisés; mais au contraire peuvent être joués sans difficulté.

Tout d'abord, nous attirons votre attention sur :

Le Basset Hohner

Il s'agit d'une contrebasse à touches :

- 24 touches piano, largeur normale étendue fa = mi 2 octaves ;
- 2 timbres possibles : sonorités cordes ou cuivres.

La durée du décroissement du son et la puissance sont réglables sans graduation.

L'ELECTRA MÉLODICA Hohner
est de conception toute nouvelle



C'est un instrument de musique entièrement électronique, monophonique, offrant des possibilités extraordinaires en tonalité et son.

L'intensité du son, contrairement aux autres appareils déjà existants ne se fait pas mécaniquement par un potentiomètre, mais au contraire permet l'interprétation personnelle du musicien. L'expression est produite uniquement par le souffle donnant la possibilité de tous les effets et attaques souhaitées.

Par un jeu de registres différents et de vibratos, toutes les sonorités d'instruments traditionnels : cuivres, archets, bois peuvent être réalisées. Un registre spécial permet de porter l'étendue de l'instrument jusqu'à 9 octaves, allant de la petite flûte au tuba, du fa contrebasse au mi.

Cet instrument peut se brancher sur un amplificateur courant, et ne nécessite aucune sonorisation spéciale.

RENSEIGNEMENTS : Chez votre marchand de musique habituel ou à défaut :

chez HOHNER FRANCE S.A.
21, rue Van Loo PARIS 16ème



Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon
fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans
LES EXAMENS FÉDÉRAUX

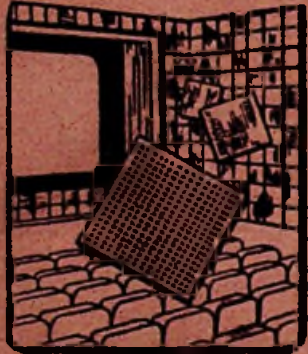
Dimanche 26 novembre

Le Réveil Avignonnais

« Trop souvent, on oublie que Sainte-Cécile est la patronne des Musiciens ». Ainsi parlait en fin de

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction
Acoustique
« GLASAL-PERFORE »

PHONELO



FIBROCIMENT-POISSI

Salles d'exposition :
TRIEL (78-Yvelines) - Télé-
phone : 965-78-30
PARIS, 18, rue Volney (2^e)
Téléphone : 073.65.74
073.69.12.

matinée le président du Réveil Avignonnais, Fernand Trinquier. Car ce dimanche pour le Réveil Avignonnais, c'était jour de fête. Sainte-Cécile, martyre fut dignement fêtée. Majorettes d'Avignon pimpantes, en tête, le Réveil Avignonnais, dès 10 h., remonta la rue de la République, ayant de se rendre devant le monument aux Morts, au Rocher des Doums.

Puis, après une sympathique aubade place de l'Horloge au cours de laquelle nos mignonnettes Majorettes regroupèrent bon nombre de

badoucs, tout le monde se retrouva dans la salle des fêtes de la mairie, autour de M. Noël Hermitte, représentant M. Duffaut, député-maire et du président Trinquier. Alors sonna l'heure des récompenses et en guise de conclusion M. Hermitte, après avoir fait l'éloge du président Trinquier prononça quelques mots au cours desquels il rendit notamment hommage aux gracieuses Majorettes de Mme Trière.

Vers 13 h., Réveil Avignonnais et invités prirent la direction de Puy Sainte-Réparate où l'Hostellerie du Mas de la Taille les attendait... pour de sympathiques agapes.

OPPEDE

La Sainte-Cécile
de la Fraternelle Oppédoise

Le dimanche 26 novembre, l'Harmonie Fraternelle Oppédoise célébra la Sainte-Cécile dans le charmant village de Menerbes, seul le soleil avait boudé à cette fête, ce qui n'empêcha pas cette brillante formation d'offrir un magnifique concert dans la grande salle de l'Hostellerie Granier, excellente occasion pour venir applaudir nos dévoués musiciens qui sous la baguette autoritaire de son chef M. Robert Marius exécuta avec brio le programme suivant : Manumetal un P.R. de A. Delbecq; ouverture de Gilette de Narbonne d'Audran arr. H. Fernand; au Royaume de Bacchus un pot pourri de chansons à boire arr. de L. Delbecq; Brise d'Amour une grande valse de G. Ailler; et le grand succès de l'Eurovision Un Tout Petit Pantin de B.J. Martin et Phil Coulter arr. de Robert Martin. Après un opéridif général chacun honora ce son mieux un délicieux menu signé Granier et arrosé des meilleurs crus. Au champagne le président Ailler souhaita la bienvenue aux personnalités présentes, excusa le président H. Moutte ami intime de l'Harmonie dont l'état de santé ne lui avait pas permis d'assister à ces agapes, le président Trinquier retenu à la fête de sa société le Réveil Avignonnais, le secrétaire général J.P. Boitelet qui représentait le président Trinquier dit toute sa satisfaction de se retrouver avec ses amis d'Oppède et autour d'une table bien garnie, fleurie, et dont la présence de quelques épouses rendait l'assistance plus agréable. Comme tout se termine par des chansons nous ne saurions trop féliciter notre doyen Elisée Blanchet qui malgré ses 84 années tient sa parti-

tion de lère clarinette digne d'un jeune et ne se fait pas prier pour pousser sa romance, un bon point à Zaccarelli qui tient la vedette pour ses bonnes histoires.

Cette fête de la musique et « fraternelle » était placée sous la présidence de M. R. Conil conseiller général et maire de Menerbes, M. P. Jouval président d'honneur et maire d'Oppède, M. G. Allié, président actif et M. M. Robert directeur très heureux de se trouver à la tête d'une formation de musiciens pleins de bonne volonté et de dévouement, bon augure pour l'avenir et la musique populaire en Vaucluse et dans la vallée du Calavon.

MAZAN

Avec les musiciens

de la Philharmonique Mazannaise
La Philharmonique Mazannaise a donné dimanche 3 décembre à l'occasion de la Sainte-Cécile, un très apprécié concert.

Étonnant en fête, nos musiciens firent le tour de la localité où malgré le froid ils connurent un très beau succès populaire. Cette fête de la Sainte-Cécile avait commencée par une messe en l'église paroissiale de Mazan.

C'est un sympathique banquet qui a réuni au « Siècle » tous les musiciens. M. Trinquier président de la Fédération des Sociétés Musicales de Vaucluse remettait à M. Francis Rogier la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales.

Nous pouvions noter la présence à cette sympathique réception de MM. Barras conseiller général, de M. Montagard maire et de Roque et Calamel adjoints.

L'ISLE-SUR-SORGUE

Le dimanche 17 décembre la fanfare Avenir Isois était en fête car elle fêtait avec un peu de retard la Sainte-Cécile.

M. J.P. Roux, maire de l'Isle, MM. Taittinger et Mercier président et vice-président de l'Union des Fanfares de France, M. Noël Clamon, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Vaucluse qui représentait M. le président Trinquier empêché, M. Emile Avy président du comité des fêtes de l'Isle, les journalistes et de nombreux amis.

A l'apéritif M. Reboul Pt de la Fanfare présente ses souhaits de bienvenue et distribue les récompenses de fin d'année pour les plus assidus.

C'est ensuite M. Taittinger qui au nom de l'Union des Fanfares de France remet des médailles à divers dirigeants et membres de l'Avenir Isois.

Médaille de vermeil M. René Reboul, Médaille d'argent M. A. Calandri, médailles bronze, MM. A. Laborel et M. Pasero, médaille d'encouragement MM. J.P. Bernard, J. M. Carbonnel, C. Douzon.

Il leur adresse toutes ses félicitations au cours d'une brillante allocution.

C'est au tour de M. N. Clamon de distribuer au nom de la Fédération des Sociétés Musicales du Vaucluse, médailles et diplômes.

Médaille de la Fédération à MM.

Éditions Robert MARTIN

Vient de paraître

LA DERNIÈRE VALSE

« The last waltz »

la célèbre chanson que vous entendez chaque jour interprétée à la radio et à la télévision par Mireille MATHIEU, Pétula CLARK, Tino ROSSI, John WILLIAM et bien d'autres vedettes, dans un arrangement de Robert MARTIN.

BEER BARREL POLKA

« Chantons la bière et l'amour »

le grand succès des années 30, dans un arrangement de Laurent DELBECQ.

A paraître en février :

SOUS UN SEUL FLAMBEAU

Marche sur la Chanson officielle des X^e JEUX OLYMPIQUES D'HIVER GRENOBLE 1968

dans un arrangement de Laurent DELBECQ

Envoi des conducteurs en communication sur demande

P. Courbet et G. Meyer, diplômés de 5 ans de présence à MM. Alcaide F., Chavale R., Laurens A., et dans une allocution très appréciée et pleine d'humour il félicite à son tour tout le monde en regrettant l'absence du Pt Trinquier.

M. J.P. Roux, maire de l'Isle-sur-Sorgue, termine la série des discours en remerciant et félicitant tous les présents, les décorés et tous les présents, et en assurant la Société de toute la sollicitude et tout l'appui de la municipalité.

Tous les convives se rendent ensuite dans les salons de l'hôtel Dongier, où un menu de choix leur fut servi, et où à l'issue du repas les invités et les dirigeants reçurent bouquets et cadeaux traditionnels clôturant ainsi dignement une magnifique journée.

PERNES-LES-FONTAINES

Harmonie Les Enfants de la Nesque

La belle phalange donna un très beau concert dans la grande salle de la mairie où un public plus nombreux que d'habitude était présent pour applaudir nos sympathiques musiciens, cela laisse bien augurer pour les futurs concerts que l'Harmonie musicale se propose d'offrir à son fidèle public durant les mois d'hiver.

Malgré un programme difficile notamment La Dame de Pique et Hérodote, les Dragons de Villars, nos instrumentistes amateurs qui ont repris les répétitions depuis un mois à peine exécutèrent néanmoins ces œuvres avec brio et les applaudissements nourris de spectateurs prouvaient au chef Igoulen que ses conseils éclairés avaient porté leurs fruits.

UN MUSICIEN A L'HONNEUR

La salle d'honneur de l'Hôtel de Ville malgré ses dimensions imposantes ne pouvait contenir musiciens, parents et amis qui avaient tenu à assister à la remise de la médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales de France à notre ami Régis Lambert de Montoux qui depuis son jeune âge cultive son violon d'Ingres « La musique ».

Il appartenait à M. Clamon, vice-président des Sociétés Musicales et chorales du Vaucluse remplaçant le président M. Fernand Trinquier retenu à Avignon en sa qualité aussi de président du Réveil Avignonnais d'épingler cette médaille au nom du ministre de l'Éducation Nationale. Il le fit avec simplicité mais avec tout le protocole exigé et lorsqu'il donna l'accolade à son confrère aux cheveux blancs comme lui quelques larmes perlaient chez les membres de la famille Lambert et du récipiendaire.

Avant cette cérémonie M. Moutte, maire disait sa satisfaction de recevoir dans son hôtel de Ville tous ses amis et anciens collègues musiciens et présentait ses félicitations au décoré en associant son épouse et sa famille.

M. Ayme, président actif, député du Vaucluse et conseiller général faisait l'éloge de cet enfant de la Nesque de son dévouement à la cause musicale, ses qualités de bon père de famille et son amour de la musique qu'il a inculqué à ses enfants, cette allocution était saluée de vifs applaudissements.

Il appartenait à M. Clamon d'apporter la conclusion heureuse à cette fête intime, il le fit comme toujours avec sa bonhomie bien provençale, son âme de poète et de musicien adressant un hommage particulier à l'élément féminin qu'il complimentait d'avoir des maris musiciens même s'ils sont appelés à leur faire quelque infidélité pour la musique qui ne peut être comparée à un adultère. Tout cela était bien dit et après ces paroles il terminait par « un longo mai » au décoré alors que les flashes de la presse entraînaient en action et que les invités félicitaient Régis Lambert son épouse sa famille et les verres étaient levés au cours de

l'apéritif d'honneur servi dans la salle à côté.

LES AGAPES

A 13 h. 15, instrumentistes, épouses fiancées et personnalités se retrouvaient au repas.

Comme toujours au dessert nous que chansons et bagues furent. M. Ayme président bien sûr défendant de vouloir prononcer un discours, se devait de féliciter chaleureusement ses collègues musiciens notamment le chef Igoulen qui malgré ses 77 ans reste toujours aussi jeune. Il complimenta les professeurs Maby et Moutte qui ont la charge d'instruire les jeunes de l'école de musique la société directeur en la personne de M. Fernand Rameye, dans. Granier, qui se devaient sans compter, sous le houlier le secrétaire Cully, directeur ouvrier de la société qui bien que « crouspétant sans cesse » veille jalousement sur « sa musique ».

Le chef à son tour pressé de prendre la parole dit sa joie de se retrouver une fois de plus parmi ses amis avec son épouse souhaitant voir renouveler ces agapes. Il adressait des remerciements à la municipalité et s'adressant au président disait la chance de la société d'avoir trouvé au cours de son développement des hommes tels que M. Ayme et ses amis du bureau qui avec dévouement, modestie et gentillesse tracent les plus belles pages de véritable civisme, de compréhension et de fraternité sur le grand livre de la vie communale de Pernes.

Lorsque M. Clamon parla de nos illustres compatriotes, esprit Frédéric esprit Blanchard, Durand, faisant allusion à Ronsard, les musiciens étaient revenus au bon vieux temps des troubadours dont Pernes est la patrie.

Une bonne pensée pour M. Henri Moutte, président honoraire de la Fédération, et M. Clamon qui avait représenté dignement la Fédération prenait congé alors que la fête continuait par des chansons et galéjades.

Une nouvelle sainte Cécile à l'actif des Enfants de la Nesque à qui nous adressons un très gros bravo en ajoutant nos félicitations à celles déjà nombreuses reçues par notre ami Régis Lambert.

Marcel Ayme.

YONNE

FEDERATION

Le cap de Sainte Cécile est maintenant passé. Ce cap si ardu, qui permet à la fois d'écouter lors de concerts ou de messes, des œuvres de valeur souvent dans de bonnes conditions. Ce cap qui permet, au cours du repas à l'ambiance favorable, de resserrer les liens d'amitié entre musiciens et amis.

Je fais le vœu que les musiciens soient aussi nombreux aux répétitions qu'au banquet de Sainte Cécile. Alors le travail d'hiver, si important, sera fructueux, présidents et directeurs aborderont avec sérénité la saison des défilés, des concerts, des festivals et des concours.

Musiciens de l'Yonne n'oubliez pas deux dates importantes : le congrès fédéral le 10 mars à Avallon et la fête fédérale le 16 juin toujours à Avallon, qui nous accueillera cette année.

J. DRUGE

Ant M VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)

Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

TOUT POUR LES MAJORETTES

Nous fournissons TOUS COSTUMES ET ARTICLES POUR MAJORETTES. Nous indiquons ci-dessous quelques-uns de ces articles avec les prix actuels et nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements que vous voudrez bien nous demander.

VESTE en lavanel, tissu lavable de 1 ^{re} qualité, rouge ou bleu roy ou en tergal viscosé blanc (garanti au lavage), doublé nylon, fermeture éclair sur le devant, très élégant modèle cintré avec découpe de poitrine	142,00 F
JUPE, modèle court à plis creux, en lavanel rouge ou bleu roy ou en tergal viscosé blanc (garanti au lavage)	74,00 F
CAPE en lavanel rouge ou bleu roy ou en tergal viscosé blanc (garanti au lavage), doublée nylon, fermeture par crochet doré dans le haut	126,00 F
SHAKO en matière plastique blanche, hauteur 20 cm, gaine pour placer le plumet, jugulaire or, cordelière rouge ou bleu roy, étoile américaine rouge ou bleu roy, jugulaire coulissante cuir blanc soutachée ou pouvant passer sous le menton	48,00 F
SHAKO imitation fourrure, noir ou blanc, hauteur 20 cm environ, visière 1/2 baissante, cordelière double or, jugulaire noire soutachée or passant sous le menton	96,00 F
PLUMET POUR SHAKO, blanc, rouge ou bleu roy : modèle « Palettes » plat	20,00 F
Modèle « Collet » forme plumeau	35,00 F
COLLANT nylon mousse hélanca, teinte beige « bronzé naturel », sans couture, article résistant	13,50 F
BOTTES matière plastique blanche	17,50 F
CANNE modèle américain « freshie » de luxe, 70 cm, diamètre 7/16, en métal chromé martelé, pommeau caoutchouc blanc forme poire, embout caoutchouc blanc, équilibrée, peut être lancée	43,00 F
CANNE de majorette chef, équilibrée spéciale pour le lancer, en métal chromé, cordon tricolore, dimension normale 1,10 m; poids 1,050 kg	195,00 F
TOUS ARTICLES D'EQUIPEMENT : pattes d'épaules, brandebourgs, épauettes, fourragères. Nous questionner.	

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon - (Saône-et-Loire)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE